L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1451 - VENDREDI 17 NOVEMBRE 2017 — 2,10 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1969-8232

Andaineur double porté 6m. TOP 612



POTTINGER France

PRIX de LANCEMENT

à partir de 11 490 €HT

Vos partenaires exclusifs Pottinger

AXEQUIPEMENT — SV-PRO DES PROFESSIONNELS À VOTRE SERVICE

Filière viande bovine

Écouter, innover... s'adapter



Après une décennie traversée par plusieurs crises, la filière bovine française se doit de plus composer avec les évolutions de la consommation, ainsi que son érosion. En France, plus gros consommateur européen avec 23,7 kg équivalent carcasse par habitant, la baisse de consommation totale sur dix ans tourne autour de 5%. En ce début de troisième millénaire, l'alimentation est devenue secondaire. On se nourrit entre deux activités, rapidement, sans penser à ce que l'on mange. Quelle place la viande peut-elle occuper dans ces nouveaux modes de consommation? La question est posée mais les réponses adaptées sont rares : le bœuf n'occupe que 10% de l'espace dans ce marché spécifique. Pour parvenir à conquérir ces nouveaux territoires de consommation, la filière doit sortir du schéma traditionnel et innover. Le «bœuf» conserve globalement un bonne image. Reste à savoir proposer une viande de qualité sous une offre moderne qui réponde aux nouvelles attentes de consommation. Pages 9 et 20



Photo: Réussir

Retour de la FCO

Piqûre de rappel

La fièvre catarrhale ovine (FCO) est revenue sur le devant de la scène avec la découverte d'un veau atteint du sérotype 4. La FCO était déjà présente en France sous deux autres formes (sérotypes 8 et 1) depuis près de dix ans. Mais la découverte de ce nouveau cas modifie les règles du jeu international. Le ministère de l'Agriculture a lancé une campagne de vaccination et 18 000 doses sont déjà parties dans le département d'origine du veau, la Haute-Savoie. *Page 3*

Côte d'Or

› Volailles

Des poulaillers pour s'installer



Nièvre

› Fête de l'élevage de Cercy-la-Tour

Un nouveau franc succès



Yonne

› Filière colza

La filière de biodiesel menacée



MORTE SAISON FENAISON

C'EST LE MOMENT !



Conditions MAXI sur toute la gamme presses et fenaison

KUHN

be strong, be KUHN
* Soyez forts, soyez KUHN

G. BUCHEZ
www.gbuchez.fr

Secteurs :
Autun - Corbigny - Luzy
Moulins Engilbert

03 86 20 17 38

VOTRE ASSUREUR AGRICOLE PROCHE DE CHEZ VOUS !

Tarifs compétitifs - Disponibilité importante
Suivi et proximité

Julien LOMBAERT
1 avenue Joffre
21400 CHATILLON SUR SEINE
Tél.: 03.80.91.19.15
Fax : 03.80.91.06.95
Mail : chatillon-theatre@gan.fr
Orias n°14 007 262

gan ASSURANCES

Sommaire

Côte d'Or
04 • Production laitière: Jeunes et très dynamiques
05 • Volailles: Des poulaillers pour s'installer
06 • Élevages bovins: Bienvenue sur Terre
07 • Énergie: Le point sur les projets
08 • Productions végétales: Les producteurs de blé prochainement à Dijon

Nièvre
09 • Soirée élevage de la FDSEA 58: Écouter, innover... s'adapter aux nouveaux mode de consommation
10 • Cercy-la-Tour: Un nouveau franc succès
11 • FCO: Pas d'impact pour le moment dans la Nièvre
12 • Loup/lynx: Une formation pour les correspondants
13 • Comité technique Safer: Une réunion ouverte aux nouveaux parlementaires

Yonne
14 • Colza: La filière européenne de biodiesel menacée
15 • Jardins de la Croisière: Vogue ma poule…
16 • Charny: Les producteurs appelés à se regrouper
17 • Filière brassicole: La p'tite bière qui monte…
18 • MFR Villevallier: Comptes à l'équilibre mais effectifs en baisse

France - Europe - Monde
19 • Feader Bourgogne Franche-Comté: C'est au pied du mur qu'on voit le maçon

Filières
20 • Élevage Viande bovine: Les défis de l'adaptation à la demande

Infos Services
22-23 • Marchés
24-25 • Petites annonces
26-30 • Annonces légales
31 • Paroles de jeunes

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Associés principaux : FDSEA Côte d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne •
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30
AgrBourgogne.fr

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : à parution - Tirage moyen par numéro : 6 200 ex.
Prix de l'abonnement annuel : 103 € - Prix au numéro : 2,10 €
Imprimeries: Roto Centre - 348 rue Marcel Paul, 45770 Saran
Origine du papier : France / Belgique - Taux de fibres recyclées : 91 %
Certification : PEFC/FSC - «Eutrophisation» : P tot 0,01 kg/tonne

Vient de paraître

Saveurs de Côte d'Or : l'excellence de nos terroirs



Le 10 novembre dernier, dans le cadre de la Foire gastronomique de Dijon, le Conseil départemental a salué le lancement de Saveurs de Côte d'Or, hors-série réalisé et édité par Terres de Bourgogne, destiné à valoriser l'excellence des produits fermiers issus des exploitations de Côte d'Or. Ce premier hors-série met en valeur les talents riches et variés de producteurs fermiers qui concourent à l'attractivité de nos territoires et contribuent à leur renommée gastronomique. Mais ce voyage illustré à la découverte de produits d'exception va bien plus loin, il permet aussi de révéler des personnalités attachantes, des femmes et des hommes passionnés par leur métier, soucieux de donner le meilleur d'eux-mêmes pour satisfaire les consommateurs. Rien n'aurait été possible sans leur concours et l'accueil chaleureux qu'ils nous ont réservé. Terres de Bourgogne, remercie également les partenaires qui ont contribué à concrétiser ce projet ambitieux : le Conseil départemental, Bienvenue à la Ferme, Gamm'Vert, le Crédit agricole...

▸PRI info

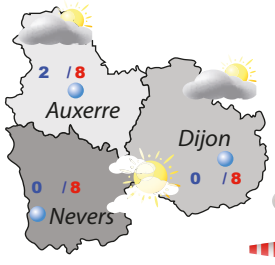
Côte d'Or *«Je transmets mon exploitation. Et vous ?»*
Vous vous interrogez sur votre cessation d'activité ? Un seul mot d'ordre : Anticipez ! Contactez le Point Info Transmission Association (PITA). Des conseillers vous aideront à clarifier votre projet et à trouver les réponses à vos questions. Ils pourront également vous accompagner dans votre démarche de recherche de repreneur ou d'associé en toute confidentialité (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'État dans le cadre du Programme Régional à l'Installation). Contact Alexis Parent : 03 80 68 66 54.

Nièvre Le Répertoire Départ Installation (RDI)
Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez-vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'Etat). Contact : Carole Simon et Sylvie Simonin (Chambre d'agriculture) au 03 86 93 40 99.

Yonne Le Point Accueil Installation : votre premier contact
Vous êtes intéressé(e) par le métier d'agriculteur, vous avez un projet d'installation en agriculture à plus ou moins long terme, vous envisagez une reconversion professionnelle en agriculture. N'hésitez pas à contacter le Point Accueil Installation. Des conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre réflexion et pour vous informer sur le dispositif d'aides à l'installation et les démarches à l'installation (accompagnement financé par l'État). Plus d'informations au 03 86 94 21 99.

la météo présentée par Dijon Céréales

Vendredi 17 Novembre



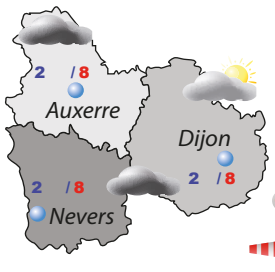
Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les vents seront faibles.

T° mini : -1 à 1 °C
T° maxi : 7 à 9 °C

Vents : Ouest 10 km/h

Ste Elisabeth
Soleil : 07:55 - 17:09
Lune : 06:28 - 17:08

Samedi 18 Novembre



Couvert
Un ciel très nuageux à couvert s'annonce, avec de rares éclaircies très localement.

T° mini : 1 à 3 °C
T° maxi : 7 à 9 °C

Vents : Ouest 10 km/h

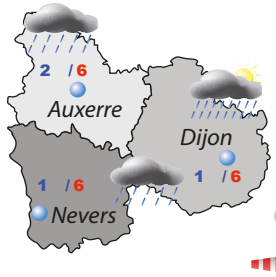
Ste Aude
Soleil : 07:56 - 17:08
Lune : 07:30 - 17:38

AGATE météo

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Dimanche 19 Novembre



Pluvieux
Un temps couvert et pluvieux s'annonce. Les vents souffleront de façon modérée.

T° mini : 0 à 2 °C
T° maxi : 5 à 7 °C

Vents : Sud-Sud-Ouest 20 km/h

St Tanguy
Soleil : 07:58 - 17:07
Lune : 08:30 - 18:12

Prévisions à 7 jours

Lundi 20 au Mercredi 22 Novembre :

Quelques pluies pour lundi. Le ciel sera nuageux mardi et mercredi.

Vents : Est-Nord-Est à 10 km/h
T° mini. : 6 à 10 °C T° maxi. : 13 à 15 °C

Jeudi 23 au Dimanche 26 Novembre :

Un temps très nuageux à couvert avec quelques précipitations.

Vents : Sud-Sud-Est à 30 km/h
T° mini. : 8 à 12 °C T° maxi. : 12 à 14 °C

clin d'œil



© Acip/Chaunu

Élevage

Une piqûre de rappel avec le retour de la FCO

La fièvre catarrhale ovine (FCO), ou maladie de la langue bleue, est revenue sur le devant de la scène avec la découverte d'un veau atteint du sérotype 4, le 6 novembre. Abattu depuis, il a cependant provoqué la fermeture des frontières des pays tiers du côté des exportations de bovins vifs. La FCO était déjà présente en France sous deux autres formes (sérotypes 8 et 1) depuis près de dix ans. Mais la découverte de ce nouveau cas modifie les règles du jeu international. Le ministère de l'Agriculture a lancé une campagne de vaccination et 18 000 doses sont déjà parties dans le département d'origine du veau, la Haute-Savoie.



Photo: Réussir

Près de 18 000 doses sont parties en Haute-Savoie afin de vacciner ovins et bovins. Le ministère de l'Agriculture cherche à récupérer auprès de Mérial de nouvelles doses, initialement destinées à l'export. En Haute-Savoie, près de 21 000 bovins et 3 000 ovins sont à vacciner.

C'est un petit veau de moins d'un mois, arrivé dans une exploitation de l'Allier et en provenance de Haute-Savoie après une étape dans la Loire, qui aura fait le buzz dans le milieu de l'élevage en ce début novembre. À travers lui, le sérotype 4 de la fièvre catarrhale ovine (FCO) est officiellement arrivé en France. Si le communiqué du ministère de l'Agriculture est tombé le 8 novembre, la maladie avait déjà été confirmée le 6 novembre par le laboratoire national de recherche Anses - Maisons-Alfort. Et dès ce jour-là, l'information avait circulé, réveillant d'anciennes peurs chez les éleveurs, dont la situation économique n'est pas des plus brillantes. Lors de la Conférence Grand Angle Viande du 7 novembre, organisée par l'Institut de l'élevage (Idele), Philippe Dimon, chargé de projet à l'Idele, avait d'ailleurs rappelé que les revenus des éleveurs allaitants avoisinaient le Smic depuis des années. Entre-temps, le veau a été abattu. Sa mère, toujours en Haute-Savoie, a été également détectée positive au sérotype 4. La maladie semblerait donc être passée plutôt par voie placentaire que par voie vectorielle.

La FCO déjà présente depuis dix ans en France

Ce n'est pas la première fois que la FCO fait parler d'elle. Le Sommet de l'élevage de 2016 en garde un cuisant souvenir avec des allées vidées de ses animaux. Et, comme d'habitude, avec la découverte de ce nouveau sérotype, des périmètres de sécurité ont été installés aussi bien en Haute-Savoie que dans l'Allier. Dans un rayon de 100 km, la vaccination a été rendue obligatoire en Haute-Savoie et une zone de surveillance a été établie (150 km aux alentours du foyer initial). Hasard du calendrier, le 3 novembre, la Suisse, indemne de FCO jusqu'alors, déclarait l'arrivée pour la première fois sur son territoire du sérotype 8.

24 sérotypes de FCO

La FCO est une maladie vectorielle qui provoque une mortalité importante des ovins, une baisse de la productivité chez les bovins et des avortements. À terme, les animaux s'immunisent. Cette maladie a été décrite pour la première fois en Afrique du Sud, selon un document de l'OIE. Elle remonte vers le Nord avec le réchauffement climatique, les vents et la présence de moucherons hôtes (culicoïdes) endémiques. Depuis plusieurs années, les sérotypes 1 et 4 circulent en Espagne et en Italie. En 2014, le sérotype 4 s'était d'ailleurs largement répandu en Grèce, Roumanie et Bulgarie. Il était déjà présent en Corse (193 foyers) depuis plusieurs mois. Au total, ce n'est pas moins de 24 sérotypes qui sont actuellement identifiés sur le plan mondial.

Des exportations à l'arrêt

L'arrivée du sérotype 4 en France était donc scientifiquement attendue, puisque le moucheron hôte, suceur de sang, peut faire des centaines de kilomètres par jour grâce au vent et traverser allègrement les frontières. Mais sur le plan politique, le programme est tout autre. En effet, l'apparition régulière de ces sérotypes est sujette à de nombreuses tractations diplomatiques sur les exportations de bovins vivants aussi bien vers l'Italie que l'Espagne ou encore la Turquie. Pierre Richard, directeur commercial de Deltagro Union, société d'exportation de bovins, expliquait le 9 novembre que tous les échanges étaient à l'arrêt : *«Un bateau de 1 000 bovins devait partir pour l'Algérie. Le pays vient de fermer ses frontières»*. Les animaux attendront donc une à trois semaines supplémentaires dans le port de Sètes pour, au final, ne plus correspondre au cahier de charge (poids excessif) de l'acheteur initial.

«Une maladie de clavier»

Au Conseil national d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale (CNOPSAV) du 9 novembre, il a été annoncé que l'Italie n'imposait pas de contraintes supplémentaires pour ses importations d'animaux français et que l'Espagne continuerait d'exiger la vaccination. Pour la Turquie, *«déjà avec le sérotype 8, les exigences étaient irréalisables alors maintenant...»*, déplorait Pierre Richard. Pourtant, le sérotype 4 est déjà présent sur le territoire turc. De son côté, Jean-Marie Nicol, vétérinaire, n'est pas inquiet par l'arrivée de ce nouveau sérotype. *«C'est une maladie de clavier»*, ironisait-il, évoquant par là la lourdeur administrative engendrée par la FCO. Pour lui, ce sérotype n'est pas plus pathogène que ceux déjà présents en France et le cheptel français a déjà été confronté à la maladie. Et le sera encore... **ED**

Un cas de sérotype 4 ou plusieurs en France ?

«S'il n'y a qu'un cas de sérotype 4, la France restera indemne» **vis-à-vis de ce sérotype, relevait un membre du Conseil national d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale (CNOPSAV) du 9 novembre. Toute la question est là : l'animal positif au sérotype 4 de la FCO est-il le seul en France ? De la réponse à cette question dépendra l'évolution des décisions concernant les mouvements d'animaux en France et à l'export. Vu les températures et l'arrivée de l'hiver, la probabilité de la diffusion du virus par les insectes vecteurs est très faible. Mais la proximité de la Haute-Savoie avec l'Italie où le sérotype 4 est présent depuis longtemps laisse planer des doutes quant au caractère unique de ce cas français.**

La Turquie rouvre ses portes aux importations françaises

Après deux annnées de négociations entre les services vétérinaires français et turcs, la Turquie vient d'accepter de rouvrir son marché aux exportations de bovins français, a annoncé le ministère de l'Agriculture, le 13 novembre, dans un communiqué. La Turquie avait fermé ses frontières à la suite de l'épizootie de fièvre catarrhale ovine (sérotype 8) en France en 2015. Les conditions demandées par les autorités turques pour exporter sont strictes, détaille le ministère : zone d'exclusion autour des foyers de FCO, vaccination et dépistage préalables des bovins exportés, protection des animaux vis-à-vis des insectes vecteurs. Concernant le sérotype 8, seul le Finistère en France est totalement en dehors de la zone réglementée.



Production laitière

Jeunes et très dynamiques

Une association de jeunes passionnés par l'élevage laitier vient de naître en Côte-d'Or.

Le projet était dans les cartons depuis plusieurs mois, il a été officialisé samedi 4 novembre. La tenue de l'assemblée générale constitutive, une intervention à la Ferme Côte-d'Or et l'envoi d'un dossier à la préfecture ont fait naître l'association *«J'élève»* en Côte-d'Or. Comme son nom l'indique (J'ÉLEVE : Jeunes Éleveurs Laitiers Engagés pour l'aVEnir), ce regroupement de jeunes âgés de 16 à 35 ans souhaite impulser une dynamique départementale autour de l'élevage laitier. Ses actions seront déterminées ces prochaines semaines mais un certain nombre d'entre elles sont quasiment ficelées, comme l'explique la présidente Justine Aubry : *«Nous souhaitons donner l'opportunité aux éleveurs de transmettre leurs savoirs, donner l'occasion aux jeunes de s'investir auprès des éleveurs et de représenter l'élevage laitier et le savoir-faire des éleveurs côte-d'oriens au sein et au-delà des frontières du département. Nous souhaitons également aider les éleveurs dans les concours, emmener leurs animaux s'ils n'ont pas l'occasion ni le temps d'exposer leurs belles bêtes. Cela pourra intéresser, nous l'espérons, celles et ceux qui ne font jamais de déplacement. Il y aura aussi des temps de formations pour celles et ceux qui le souhaitent, autour de la préparation et la présentation de bovins laitiers. Et pourquoi pas organiser des rendez-vous techniques autour de l'alimentation, des visites d'élevages ou encore des portes ouvertes si des éleveurs en expriment le besoin ? Nous ne sommes fermés à aucun projet»*.

Nombreux soutiens

La démarche de ces jeunes Côte-d'oriens est exemplaire en cette période difficile traversée par les producteurs laitiers. Les quatre syndicats de races de Côte-d'Or (Brune, Montbéliarde, Prim'Holstein et Simmental Française) soutiennent logiquement cette initiative qui redonnera sans doute du baume au cœur à ceux qui rencontrent le plus de difficultés. *«La relève est là»* souligne le groupe avec plein d'enthousiasme et qui invite le plus grand nombre de jeunes passionnés à rejoindre l'association déjà composée d'une quinzaine de membres. *«J'élève»* sera également un lieu de rencontres pour échanger et ne pas se sentir isolé à l'heure où les exploitations sont de plus en plus éloignées les unes des autres. *«L'association s'intéresse à l'ensemble des races laitières»* poursuivent les jeunes, *«nous n'avons pas uniquement des enfants d'éleveurs dans notre groupe, il y a aussi des hors-cadres familiaux. L'un de nos objectifs est d'ailleurs d'en accueillir un maximum»*.

Contact : Justine Aubry au 06 30 45 12 59. La création d'une page Facebook est à l'étude pour la communication.



Le groupe de jeunes a effectué sa première sortie lors de la ferme Côte-d'Or, en présence de Marc Frot (président de la commission agricole du Conseil départemental) et de Vincent Lavier (président de la Chambre d'agriculture).

AURÉLIEN GENEST

Témoignage *«Un coup de main aux éleveurs»*

Thomas Cotiby, originaire de Fontaines-les-Sèches dans le Châtillonnais, fait partie de cette nouvelle association. Ce jeune homme de 22 ans travaille chez Simmental France depuis le mois dernier et avait à cœur de rejoindre le groupe de jeunes Côte-d'oriens : *«Je ne suis pas issu du milieu agricole mais j'ai toujours aimé les vaches laitières depuis mon plus jeune âge. Aujourd'hui, je suis passionné de concours et de génétique, je réalise des pointages et des accouplements chez Simmental France. Compte tenu du contexte actuel, il nous paraît tous très important de venir donner un coup de main supplémentaire aux éleveurs. Il y a encore pas mal de jeunes motivés dans le département et c'est une très bonne chose de les réunir autour d'une telle association»*.

FCO

Quelles conséquences pour le bétail en Côte d'Or ?

Un cas de FCO de sérotype 4 a été confirmé le 6 novembre sur un veau, détenu dans un élevage de l'Allier et originaire d'une exploitation de Haute-Savoie.

Un cas de FCO de sérotype 4 a été confirmé le 6 novembre sur un veau, détenu dans un élevage de l'Allier et originaire d'une exploitation de Haute-Savoie. C'est le premier cas de sérotype 4 détecté en France continentale, contrairement à la Corse où ce même sérotype est largement répandu. Le sérotype 8 est, en revanche, largement présent en France continentale depuis 2015.

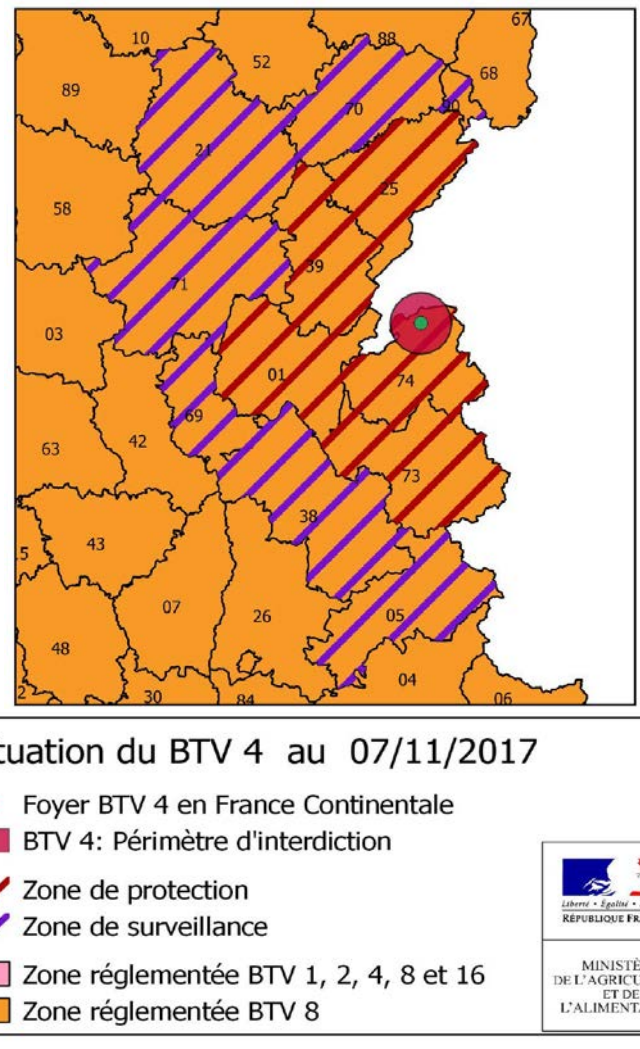
Conformément à la réglementation européenne, un périmètre interdit autour du foyer de Haute-Savoie, ainsi qu'une zone de protection et de surveillance, ont été mis en place par arrêté ministériel du 7 novembre 2017. L'ensemble du département de Côte-d'Or est ainsi intégré dans la zone de surveillance.

Par conséquent, diverses mesures s'imposent désormais en Côte-d'Or aux animaux d'espèces sensibles, c'est à dire des ruminants domestiques et sauvages :

- l'interdiction de sortie de la zone de surveillance de tous les animaux et de leurs semences et embryons, vers la zone indemne
- les animaux présents en Côte-d'Or, y compris ceux introduits depuis la zone indemne, devront rester en Zone de Surveillance (départements 05, 21, 38, 69, 70, 71 et 90) ou pourront être déplacés de manière définitive vers la zone de protection
- l'interdiction d'entrée d'animaux depuis la zone de protection ou du périmètre interdit
- les animaux de Côte-d'Or peuvent être acheminés à destination d'un abattoir en zone indemne, à condition que le transport soit direct, sans rupture de charge, dans un moyen de transport désinsectisé, que l'abattage soit immédiat (sous 24h), que les bouveries et bergeries des abattoirs destinataires soient protégées des vecteurs. De même, les ruminants en provenance de la zone de protection peuvent être abattus dans un abattoir de Côte-d'Or sous les mêmes conditions
- les échanges vers les autres États membres de l'Union Européenne sont interdits. Toutefois, les échanges sont maintenus vers les zones réglementées d'Italie où le sérotype 4 est endémique (liste détaillée des territoires consultable sur https://ec.europa.eu/food/sites/food/files/animals/docs/ad_control-measures_bt_restrictedzones_en.pdf), à condition que le moyen de transport soit désinsectisé. Les échanges vers l'Espagne sont maintenus selon les conditions définies dans le protocole bilatéral établi pour le sérotype 8
- La certification des ruminants vers les pays tiers demeure momentanément suspendue dans l'attente d'échanges bilatéraux avec les autorités sanitaires concernées
- les véhicules utilisés pour le transport des animaux traversant la zone de surveillance doivent être désinsectisés
- seuls les animaux originaires d'élevages situés en zone de surveillance pourront participer à des manifestations (foires, concours,...) organisés en Côte-d'Or.

Afin d'évaluer la situation sanitaire, la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP), avec le réseau des vétérinaires sanitaires, va réaliser un plan d'échantillonnage consistant à prélever, dans 45 élevages répartis sur l'ensemble du département, 20 bovins par élevage, à des fins d'analyse de laboratoire (test PCR). Une vigilance clinique renforcée de tous les animaux d'espèces sensibles est attendue des professionnels de l'élevage.

Le CNOPSAV (Conseil national d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale), placé auprès du ministère de l'Agriculture et de l'alimentation, s'est réuni le 9 novembre afin d'arrêter la stratégie permettant d'enrayer la propagation de la maladie, notamment sur les modalités de vaccination d'urgence, prise en charge par l'État, dans le périmètre d'interdiction et dans la zone de protection. Ces modalités sont susceptibles d'être adaptées en fonction des résultats de la surveillance virologique et de l'enquête épidémiologique.



DDT21

Volailles

Des poulaillers pour s'installer

Deux jeunes agriculteurs viennent de mettre en route huit bâtiments d'élevage à Brazey-en-Plaine.



De gauche à droite : Jérôme Voisin (Établissements Sirugue) et les deux éleveurs, Clément Fichot et Étienne François.

Huit poulaillers sinon rien! Étienne François et Clément Fichot ont choisi la filière volailles Label de Bourgogne pour s'installer dans leur ferme familiale respective. Les deux trentenaires ont chacun fait construire quatre bâtiments d'élevage sur deux parcelles proches l'une de l'autre.

Ces poulaillers de 400m² sont destinés à recevoir 4 400 volailles élevées en plein air. L'équipement est automatisé avec une ouverture quotidienne des trappes. Les systèmes d'alimentation et d'approvisionnement en eau s'inspirent largement des poulaillers standards ultra-modernes plus connus dans le département. Sur le plan économique, un revenu annuel de 20 000 à 24 000 euros avant impôts et MSA est espéré pour chaque éleveur.

«Ce projet a été initié par le syndicat des Volailles Fermières de Bourgogne il y a trois ans» indique Jérôme Voisin, ingénieur commercial aux Établissements Sirugue.

Basé à Esbarres à seulement quelques kilomètres de Brazey, le marchand d'aliments a suivi de très près le dossier et conseillé les deux jeunes éleveurs dans leurs démarches respectives.

Les Établissements Sirugue assureront le suivi technique et l'intégration (avances d'argent pour l'aliment, les poussins et les frais vétérinaires).
Un cahier des charges *«Label»* a été respecté à la lettre pour la réalisation de ce projet. Les éleveurs ont beaucoup travaillé la disposition de leurs bâtiments en recherchant la parcelle la plus adéquate, en capacité d'accueillir huit poulaillers et reliée au réseau d'électricité.

Les deux producteurs avaient également l'obligation d'orienter les trappes de sortie vers le sud, de réserver 45 mètres de dégagement devant chaque trappe et d'assurer un espace d'au moins 30 mètres entre chaque pignon. Le tout en recherchant la meilleure orientation possible pour l'installation de panneaux photovoltaïques.

Aurélien Genest



Les systèmes d'alimentation et d'approvisionnement en eau s'inspirent des poulaillers standards ultra-modernes.



Huit bâtiments de ce type sont opérationnels depuis le mois dernier.



Vue aérienne des travaux, datant du printemps.

Témoignages

Étienne François et Clément Fichot rejoignent le Syndicat des Volailles Fermières de Bourgogne et évoquent leur installation : ***«Trois pistes étaient à creuser pour justifier nos installations respectives sur les fermes de nos parents : les hectares supplémentaires, la prestation de services et le hors-sol. Nous avons opté pour les deux dernières solutions. Nous avons rejoint l'ETA du Mornay cette année et pris la direction du hors-sol pour rentabiliser les surfaces existantes. Nous avons étudié différents types d'élevages. La viande blanche nous a convaincus : elle plait énormément par ses qualité nutritives et ses faibles teneurs en matières grasses. De plus, cette viande n'a aucune religion. La rentabilité d'un seul poulailler n'était pas en mesure de sortir un salaire alors nous avons joué sur les volumes avec quatre poulaillers chacun.***
Six des huit toits seront prochainement loués à l'entreprise O'SiToiT pour l'installation de panneaux photovoltaïques.
Nous conservons la possibilité d'installer nos propres panneaux sur les deux toits restants d'ici un ou deux ans. Nous avons d'ailleurs créé une société d'énergie. En ce qui concerne les fientes issues des volailles, elles prendront la direction du Gaec des Chavanas, à Brazey».

▸ Agenda

18/11 Soirée théâtre-débat à Châtillon
Après le succès du *«stress est dans le pré»*, une nouvelle pièce de théâtre interactive sur l'actualité de nos exploitations agricoles se prépare avec *«Émile de père en fils»*. Le Geda des 7 vallées vous attend ce samedi 18 novembre à 20 heures au Théâtre Gaston Bernard. Entrée : 10 euros, avec pot de l'amitié. Renseignement et réservation : 03 80 91 39 51 ou resa.tgb@wanadoo.fr

20/11 Journée Galacsy à Saint Seine l'Abbaye
Côte-d'Or Conseil Élevage organise une dernière journées Galacsy/bouts de silos lundi 20 novembre à 9h45 à salle de l'Auberge campagnarde à Saint-Seine-l'Abbaye, puis à 14h au Gaec de Jugny à Bligny-le-Sec. Inscriptions au 03 80 68 67 10.

25/11 Marché de Noël à Baigneux
Les Jeunes agriculteurs d'Aignay-Baigneux et l'association UNC Baigneux-Aigney-Villaines organisent un marché de noël samedi 25 novembre à partir de 10 heures à la salle des fêtes de Baigneux. Au programme : mini ferme, marché de producteurs, restauration sur place. Repas du soir : œufs meurette/frites sur réservation au 06 73 25 44 52.



▸ Agenda

Assemblées cantonales GDS

Le GDS poursuit ses assemblées cantonales avec des rendez-vous le 17 novembre à 9h30 la mairie de Saint-Seine-l'Abbaye, le 20 novembre à 14 heures à la salle de la Tonnellerie de Venarey, le 22 novembre à 14h15 à la salle des fêtes de Mimeure, le 23 novembre à 9h30 au restaurant Le Spuller à Sombernon, le 28 novembre à 9h30 à la Chambre d'agriculture de Châtillon-sur-Seine, ce même 28 novembre à 14h30 à la salle Rousseau de Montbard, le 29 novembre à 9h30 à la salle polyvalente de Vitteaux, le 29 novembre à 14h30 à la MFR de Liernais, le 4 décembre à l'ancien lycée agricole de Semur et le 7 décembre à la mairie de Fontaine-Française.

27/11 La Fédération Charolaise en assemblée

L'assemblée générale de la Fédération Charolaise de Côte-d'Or se tiendra lundi 27 novembre à la salle pâturin du pôle agricole de Créancey à partir de 14h15. A l'ordre du jour : accueil des participants, rapport financier, rapport moral du président, rapport d'activités 2016-2017, élections du tiers renouvelable et questions diverses. Un pot de l'amitié sera offert en toute convivialité Tous les éleveurs Charolais du département sont chaleureusement invités. Renseignements au 03 80 90 68 80.



Élevages bovins

Bienvenue sur Terre

C'est parti pour les vêlages ! Direction Montberthault, où les jeunes blonds d'Aquitaine se multiplient au Gaec Debeaupuis.


Un pic exceptionnel de huit naissances a été enregistré le même jour, le 7 octobre.

Les vêlages chez Franck, Nicolas et Philippe Debeaupuis ont débuté le 1er octobre, environ 90% des naissances devraient être enregistrées d'ici Noël. Huit veaux sont nés le même jour, le 7 octobre, dans cet élevage situé à Montberthault près d'Époisses et comptant 110 mères en race Blonde d'Aquitaine. *«C'est la première fois que cela nous arrive, le maximum était jusqu'à présent de six naissances»* indique Franck Debeaupuis. *«Nous avions mis les taureaux le 15 décembre en même temps, dans trois lots différents. Il faut croire qu'il y a eu plusieurs saillies le même jour!»* poursuit l'éleveur de 35 ans. Ces huit vêlages, à l'image des 60 recensés à la date du 8 novembre, se sont tous bien déroulés. *«Tout se passe très bien pour l'instant, nous touchons du bois»* confie Franck Debeaupuis, rappelant avoir bien alimenté et minéralisé ses vaches en amont.

Des facilités de naissance

La race Blonde d'Aquitaine est réputée pour très bien vêler : *«environ 80% des vêlages se réalisent tout seuls, sans la moindre intervention. Les veaux sont très vigoureux et nous ne les faisons jamais téter, à l'exception peut-être des jumeaux. Les 20% restants concernent des veaux mal placés ou des torsions, comme c'est le cas pour la plupart des autres races»*. Seulement une césarienne est nécessaire tous les deux ans, en moyenne, depuis 1997, année où la famille Debeaupuis a opté pour la race Blonde d'Aquitaine. *«À l'époque, nous avions un troupeau Charolais et un atelier laitier avec des Montbéliardes»* se rappelle l'éleveur, *«nous avons décidé d'arrêter le lait lorsque mon grand-père est parti en retraite. Nous faisions de la génétique principalement en Montbéliarde, guère en Charolais. Nous en avons profité pour changer de race à viande suite à des problèmes de vêlage et de rusticité»*. Le Gaec Debeaupuis s'est procuré ses premiers taureaux de race Blonde d'Aquitaine chez Alain Moniot, à Renève. *«Nous avons commencé par des croisements. Cela nous a plu et nous sommes partis en race pure en achetant des génisses, entre 15 et 20 par an au début des années 2000»* poursuit Franck Debeaupuis.

Intéressant financièrement

Avec 110 vêlages annuels, le Gaec côte-d'orien a atteint sa *«vitesse de croisière»* depuis 2011. Les éleveurs dressent un bilan positif de leur changement de race : *«sur le plan économique, nous touchons environ 1€/kg de plus que le Charolais. Le rendement carcasse est de 70%, avec un poids supérieur aux autres races. Les coûts alimentaires, il est vrai, sont légèrement supérieurs, même si les vaches mangent un peu moins. En effet, leur panse, leur capacité d'ingestion sont moins importantes : il faut davantage de concentrés et d'aliments nobles. Il faut toujours de la qualité avec la Blonde d'Aquitaine, les vaches ne mangent jamais de la paille l'été. Nous commençons toujours nos récoltes très tôt dans l'année pour avoir des aliments riches»*. Le marché de la Blonde d'Aquitaine est satisfaisant lui aussi, comme l'explique Franck Debeaupuis : *«environ 3 000 femelles sont reparties dans une trentaine d'élevages en Côte-d'Or. Un certain équilibre entre l'offre et la demande est atteint avec ces effectifs»*. Les éleveurs de Montberthault vendent leurs broutards à l'âge de sept mois au Gaec Pitre à Le Meix, à proximité d'Is-sur-Tille, pour être engraissés et prendre la direction de l'abattoir de Venarey-Les-Laumes. Les vaches à viande partent quant à elles à Rungis, toujours via l'entreprise Bigard. Le Gaec Debeaupuis travaille également avec plusieurs bouchers du département et Alésia-Viande à Châtillon-sur-Seine. Entre 10 et 15 reproducteurs mâles sont vendus chaque année, tout comme une quinzaine de femelles à la reproduction. Franck, Nicolas et Philippe Debeaupuis participent régulièrement à des concours comme l'inter-régional et le National Blonde d'Aquitaine, le Sommet de l'Élevage ou encore le Salon international de l'agriculture.

AURÉLIEN GENEST


Environ 3 000 vaches Blonde d'Aquitaine sont recensées dans le département.



Énergie

Le point sur les projets

Méthanisation et photovoltaïque: la Chambre d'agriculture dresse un état des lieux de ces différents dossiers.


L'une des deux unités de méthanisation actuellement en construction, chez Fabrice Thevenot, agriculteur à Noiron-sur-Bèze.

La production d'énergie est un sujet de plus en plus abordé dans les cours de fermes. Où en est-on concrètement en Côte-d'Or ? Sylvie Lemaire, chargée de projets à la Chambre d'agriculture, rappelle que cinq unités sont actuellement en fonctionnement : trois en technologie voie sèche (Salives, Sussey et Is-sur-Tille) et deux en infiniment mélangé (Brazey-en-Plaine et Grignon). Deux projets - de type infiniment mélangé eux aussi- sont actuellement en cours de construction à Noiron-sur-Bèze (Gaec Thevenot) et à Échalot (Gaec des Éguilottes). *«Tous ces projets sont liés à des exploitations de type polyculture élevage : quatre concernent des exploitations avec une activité d'engraissement, et trois ont été installés dans des exploitations laitières»* indique Sylvie Lemaire. Pour les installations en fonctionnement, le biogaz est valorisé par cogénération (production conjointe d'électricité et de chaleur). La chaleur produite est très souvent utilisée pour alimenter un séchoir multiproduits.

Quatre projets en réflexion

Une orientation vers des projets *«de type collectifs, voire territoriaux, réfléchis en lien entre agriculteurs et collectivités ou entre agriculteurs et autres partenaires privés»* est actuellement *«tendance»* dans le département. Ces projets, au nombre de quatre, sont en phase d'étude de faisabilité plus ou moins avancée (allant de la construction du cahier des charges, à la consultation et au démarrage de l'étude). *«Ces projets sont basés sur les intrants agricoles d'une part (effluents d'élevage principalement) et sur des déchets issus des collectivités (déchets verts, restes de restauration…) d'autre part. Ces différents dossiers, au-delà de la méthanisation, se construisent comme de véritables projets de territoire. Leur taille et leur emplacement pressenti permettent, pour certains, d'envisager une valorisation du biogaz produit par injection dans le réseau de gaz»* explique Sylvie Lemaire.

Et le photovoltaïque ?

Les dossiers relatifs au photovoltaïque sont, pour leur part, beaucoup moins nombreux qu'avant. Si le prix du matériel a fortement chuté, les tarifs de rachat de l'électricité en ont fait de même. *«Les projets d'installation sur bâtiments existants avec investissement de la part de l'agriculteur deviennent rares, et nous voyons se développer des propositions de locations de toiture. Sur un projet de bâtiment neuf, le fruit de la vente d'électricité permettra de financer une partie du bâtiment (plus ou moins importante selon le type de bâtiment, l'emplacement géographique, l'orientation…)»* poursuit la conseillère de la Chambre d'agriculture, indiquant l'apparition de nouveaux projets avec la notion d'agrivoltaïsme (famille 4 de l'appel d'offres de la CRE) : *«ceux-ci offrent la possibilité de coupler une production photovoltaïque secondaire à une production agricole principale en permettant une synergie de fonctionnement démontrable. Ces projets, pour des questions de raccordement, doivent se situer à une distance maximum de l'ordre de 5 km d'un poste source, ce qui restreint leur faisabilité».*

Et l'autoconsommation ?

Les Pouvoirs Publics mettent l'accent sur l'utilisation du solaire photovoltaïque en autoconsommation, individuelle et/ou collective. Les tarifs de rachat intègrent d'ailleurs un volet autoconsommation.

Ces projets sont difficiles à envisager sur des projets purement agricoles : - soit l'activité agricole sur l'exploitation est peu consommatrice d'électricité, - soit la consommation se situe à des périodes décalées par rapport à la production, nécessitant des solutions de stockage couteuses.

Mais les projets d'avenir sont peut être à réfléchir en lien entre agriculture et autoconsommation citoyenne, sur des projets d'autoconsommation collective qui restent à imaginer.

Renseignements : Sylvie Lemaire au 03 80 28 81 38 ou sylvie.lemaire@cote-dor.chambagri.fr

Questions récurrentes

- **Tarifs solaire : comment ça marche ?**
Seuls les projets de puissance inférieure ou égale à 100 Kwc sont aujourd'hui éligibles aux tarifs de rachat qui paraissent chaque trimestre. Le tarif est fonction de la puissance, du type d'installation (avec ou sans intégration), de la vente de la totalité de la production ou simplement du surplus. Au-delà de 100 Kwc, les projets s'inscrivent dans des appels d'offres de la commission de régulation de l'énergie. En fonction du type de projet, de la puissance, le type de rémunération est différent (soit tarif de rachat, soit complément de rémunération, avec ou sans tarifs bornés …)

- **Location de toiture et tiers investisseurs : est-ce sérieux ?**
«Il existe des sociétés et/ou des tiers investisseurs sérieux en Côte-d'Or. Ces derniers peuvent proposer des solutions intéressantes de collaboration pour financer une partie des bâtiments» assure Sylvie Lemaire, avant de tempérer : *«quelques sociétés, en revanche, peuvent avoir des propositions un peu moins honnêtes. Avant toute signature, n'hésitez pas à nous contacter, nous pourrons vous accompagner sur votre projet».*

- **Vigilance**
Dans des départements voisins, des *«conseiller EDF»* proposent aux exploitants la mise en place de solutions d'économies d'énergie à partir de batteries, *«démarche à priori lancée suite au Grenelle de l'environnement dans le but d'éviter les déperditions dans les installations».* Ces batteries sont proposées à la location et le *«conseiller EDF»* demande les coordonnées bancaires et autres informations privées à l'exploitant. Ces conseillers se déplacent en voiture *«banalisée». «Attention, il ne s'agit aucunement d'une démarche EDF, ni d'agents EDF. Là encore, ne signez rien et ne transmettez aucun document sans nous avoir contactés»* avertissent les services de la Chambre d'agriculture.

▸ Formations

22-23/11 Plombières - Homéopathie - perfectionnement
Marie-Claude Guerrier, CA21 - 03 80 90 68 76 - marie-claude.guerrier@cote-dor.chambagri.fr

24/11-12/12 et 16/01 CA21 Bretenière - Acte cessation/ transmission
Elise Bartoletti, CA21 03 80 68 66 42 - elise.bartoletti@cote-dor.chambagri.fr

07/12 - 25/01 et 09/02/18 Pratiques alternatives dans la conduite du troupeau
Marie-Claude Guerrier, CA21 - 03 80 90 68 76 - marie-claude.guerrier@cote-dor.chambagri.fr

09/01/18 CA21 Bretenière - Bien vendre mes céréales
Mathilde Matrat, CA21 - 03 80 91 06 76 - mathilde.matrat@cote-dor.chambagri.fr

11/01/18 St Rémy (21) Valorisation des effluents d'élevage
Mathilde Matrat, CA21 - 03 80 91 06 76 - mathilde.matrat@cote-dor.chambagri.fr

Vous êtes abonné au journal Terres de Bourgogne
Créez votre compte et consultez nos archives






Productions végétales

Les producteurs de blé prochainement à Dijon

Le congrès 2018 de l'AGPB se déroulera les 31 janvier et 1er février en Côte-d'Or.



Le rendez-vous d'envergure nationale a été présenté lors de l'assemblée générale de l'APPV21, début novembre dans les locaux de Dijon Céréales.

Jamais deux sans trois. Après 1997 et 2012, l'Association générale des producteurs de blé (AGPB) revient dans la cité des Ducs pour son congrès annuel. L'assemblée générale de l'APPV21 (Association pour la promotion des productions végétales de Côte-d'Or) a présenté le projet par la voix de Patrice Auguste, responsable des relations terrain à l'AGPB. Le rendez-vous est donné mercredi 31 janvier et jeudi 1er février au Parc des expositions de Dijon.

Pas moins de 500 congressistes seront attendus, avec une très grande majorité de producteurs. *«Des délégations de 10 à 15 agriculteurs de tous les départements de grandes cultures de France feront le déplacement»*, indique Patrice Auguste, *«de nombreux sujets seront abordés comme la réduction des moyens de production, la situation économique des exploitations ou encore la problématique des zones à faibles potentiels. Nous brasserons l'actualité agricole avec notamment les mécanismes de gestion des risques et l'épargne de précaution. De larges temps de paroles seront accordés à l'ensemble des régions françaises, représentées ici dans leur plus grande diversité. Une table ronde abordera la thématique de la compétitivité»*. Le ministre de l'Agriculture Stéphane Travert a d'ores et déjà répondu à l'invitation. Patrice Auguste annonce également les participations de la présidente de la FNSEA Christiane Lambert, de Coop de France - Métiers du grain, d'Arvalis, du sénateur-maire François Rebsamen, de la présidente de Région Marie-Guite Dufay et bien sûr, du président de l'AGPB Philippe Pinta.

«L'occasion de se mobiliser»

Le département de la Côte-d'Or sera à l'honneur jeudi 1er février. Fabrice Faivre, président de la FDSEA, introduira cette journée après l'assemblée générale à huis-clos prévue la veille.

«Ce congrès est l'occasion pour nous d'être audibles au niveau national et de faire valoir nos justes demandes par rapport à d'autres régions» souligne Didier Lenoir, président de l'APPV21 et administrateur à l'Association générale des producteurs de blé. Philippe Dubief, également administrateur à l'AGPB, appelle à la mobilisation pour ce rendez-vous du début d'année : *«nos plateaux rencontrent de grandes difficultés depuis quatre années, c'est l'occasion ou jamais de s'exprimer sur les zones à faibles potentiels. Il faudra se dire les choses, nous devons nous mobiliser. Cela nous aidera aussi lors de nos interventions futures à l'AGPB, où nous sommes parfois chahutés quand nous tentons de défendre les intérêts côte-d'oriens. Les échanges de ce congrès devront aussi déboucher sur de réelles perspectives, il y aura de nombreux messages filières, innovation et compétitivité à faire passer»*.

Présence d'un député

L'assemblée générale de l'APPV21 a également été l'objet d'une présentation des marchés de Cérévia et d'un débat avec le député Didier Martin, récemment désigné *«rapporteur de la mission d'information commune sur les produits phytopharmaceutiques»* à l'Assemblée nationale. Plusieurs producteurs locaux ont profité de cette rencontre pour faire part de leur incompréhension sur les discussions autour du glyphosate, *«alors que certaines molécules continuent d'entrer en France sans le moindre problème»*. Même chose pour les OGM, *«quand quatre millions de tonnes de tourteaux de soja OGM débarquent chaque année à Lorient»*. D'autres exploitants ont rappelé que le glyphosate n'était appliqué sur aucune culture en France, ce qui n'est pas forcément le cas dans d'autres pays importateurs. Pour Didier Lenoir, ce débat, bien que très dense, n'aura pas résolu la question : *«nous savons que nous allons devoir nous battre. Les techniques simplifiées du travail du sol, avec semis direct, étaient pourtant largement plébiscitées par l'agroécologie. Or l'agroécologie a besoin du glyphosate, sinon cela ne fonctionne pas. Il faudra bien sortir un jour de ce paradoxe»*.

AURÉLIEN GENEST



Groupe Dijon Céréales

Une figure de la meunerie régionale tourne la page



Gérard Million, quatrième en partant de la gauche, lors de la cérémonie du 9 novembre en marge de la foire gastronomique.

Le groupe Dijon Céréales vient de saluer le départ en retraite de Gérard Million, homme de meunerie et scientifique reconnu parmi la grande famille céréalière en Bourgogne Franche-Comté. Depuis ses débuts en 1977 comme responsable du laboratoire des Grandes minoteries dijonnaises (GMD), les 40 ans de carrière de Gérard Million ont été entièrement consacrés à la meunerie, à l'agriculture et, en fil rouge, à l'innovation. Directeur général des GMD durant 18 ans, patron reconnu pour son management participatif et sa jovialité, il a contribué à développer la clientèle industrielle du meunier dijonnais en complément de la boulangerie artisanale. En 2005, en lien étroit avec Pierre Guez (DG Groupe Dijon Céréales), il a accompagné la naissance du nouveau pôle meunier du groupe coopératif et la création de Dijon Céréales Meunerie. Gérard Million a ensuite poursuivi son parcours au poste de Directeur scientifique du groupe Dijon Céréales. Ce jeudi 9 novembre, Gérard Million s'est vu remettre la médaille du travail (Grand Or) des mains de Pierre Guez. Lionel Deloingce, président de l'Association Nationale de la Meunerie Française (ANMF) lui a remis pour sa part la médaille Grand Or de la Meunerie Française, une distinction qui traduit les remerciements de la profession notamment pour ses mandats au sein des instances syndicales de la meunerie départementale et régionale.

Soirée élevage de la FDSEA 58

Écouter, innover... s'adapter aux nouveaux mode de consommation

La FDSEA 58 a organisé le 8 novembre dernier à Châtillon-en-Bazois, sa traditionnelle soirée élevage, avec un parterre d'intervenants de haute volée : Denis Lerouge, directeur de la communication d'Interbev, Hugues Pichard, président de Charolais France et Bruno Dufayet, président de la FNB. L'occasion d'entendre des messages percutants et avisés, propres à bousculer les idées reçues, les stéréotypes et les résistances... Pour la bonne cause.



Denis Lerouge, directeur de la communication d'Interbev, Hugues Pichard, président de Charolais France, Bruno Dufayel, président de la FNB et Emmanuel Bernard vice-président de la FNB en charge de l'export, se sont prêtés de bonne grâce au jeu des questions réponses animé par Lucie Lecointe de la FDSEA 58.

Denis Lerouge se plaît à le répéter à chacune de ses interventions, *«nous sommes des dinosaures»*, ce *«nous»* c'est vous, moi, tous ceux qui ne sont plus très jeunes, ont été élevés dans un temps *«que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître ...»* et qui apprécient un repas composé de façon traditionnelle, où la viande trône en majesté. Pour les générations plus jeunes, les *«millénials»* (jeunes ayant eu 18 ans en l'an 2000) chéris par tous les instituts de sondage pour déterminer les nouvelles tendances de consommation, cette époque est révolue. Exit le repas -entrée, plat, fromage et dessert- vive le snacking, la collation sur le pouce, le plaisir de manger rapidement, avec ses doigts... Il y a donc urgence à changer d'ère et à mieux prendre en compte les habitudes de consommation actuelles des 35-40 ans. Car cette tranche d'âge, qui représente aujourd'hui 12% des achats de viande de boucherie, préfigure la consommation de masse de demain. Aujourd'hui ce sont les seniors qui soutiennent le marché traditionnel de la viande, mais leurs temps ne durera pas...

Un capital plaisir et confiance intact

C'est un fait aussi que le consommateur mange moins de viande, mais qu'il aspire à manger mieux et donc à trouver une viande goûteuse et de qualité, c'est à dire tendre. Le grand succès du steack hâché ne s'explique pas seulement par la praticité et un prix accessible ; avec un steack hâché on est sûr d'avoir une viande consommable. Pas question donc de faire l'impasse sur la qualité et la tendreté, si la viande de boucherie veut attirer ces nouveaux consommateurs. Il va falloir aussi, conseille fortement Denis Lerouge, changer notre vision du monde et de la société. En ce début de troisième millénaire, *«l'alimentation est secondaire, intercalaire»*, on se nourrit entre deux activités, rapidement, sans penser à ce que l'on mange et souvent sous l'inspiration du moment. Les petites bouchées, les dés, les émincés... qui font l'ordinaire de ces collations à base d'assemblages, ont la cote et font la fortune de ceux qui les produisent et les distribuent. Quelle place la viande peut-elle conquérir dans ces nouveaux modes de consommation? La question est posée mais les réponses adaptées sont rares : le bœuf n'occupe que 10% de l'espace dans ce marché spécifique, sous forme de carpaccio notamment ou de burger. *«La viande doit conquérir ces nouveaux territoires de consommation»* poursuit Denis Lerouge, c'est-à-dire, *«sortir du schéma traditionnel et innover»*. C'est important pour reconquérir des parts de marché alors que la viande ne manque pas d'atouts pour y figurer en bonne place. Elle conserve un capital plaisir important autour du goût, de la convivialité, de l'énergie, du partage... Le *«bœuf»* conserve globalement un bonne image. Reste à *«savoir proposer une viande de qualité sous une offre moderne»* qui réponde aux nouvelles attentes de consommation.

Le monde de l'élevage ne doit pas négliger l'impact des discours sociétaux, mais il ne doit pas non plus surévaluer son importance. Balloté entre des messages *«anti»* et *«sans»* qui concourent à complexifier ses choix, le consommateur peut être sensible à certains arguments, sans les faire siens en totalité. Un produit différent, porteur d'une *«valeur augmentée»*, un produit qui raconte une histoire qui s'inscrit dans un territoire, un système de valeurs... a toutes ses chances. La campagne de promotion actuelle sur les viandes racées, managée par Interbev, va dans ce sens, en valorisant l'élevage à l'herbe, la qualité, le bien-être animal, l'éleveur et son engagement, l'environnement préservé et entretenu, la biodiversité, etc.

La carte de la *«valeur augmentée»*

L'action de la FNB, représentée à cette soirée par son président, Bruno Dufayet, va aussi dans ce sens. Les représentants professionnels de l'élevage sont engagés depuis plusieurs années sur cette notion de *«valeur augmentée»*, afin d'amener les produits de l'élevage à trouver leur place dans cette société en pleine évolution. *«Il est temps de recréer du lien avec la société et de corriger le tir»*. Ce qui suppose de *«répondre aux questionnements de la société, d'aller au devant de ses représentants, de discuter mais aussi de se mettre à l'écoute des organisations environnementales, en n'éludant aucun sujet »*. Bruno Dufayet, aujourd'hui président de la FNB a conduit ces discussions au sein de la commission d'Interbev dont il avait la charge, en mettant en avant le modèle français de l'élevage allaitant, autonome en fourrage et valorisant ses ressources écosystémiques auprès des ONG environnementales, *«sans tabou, en restant objectif, constructif»*. Dans cette reconquête en forme de sauvetage, tout le monde est concerné, chacun au quotidien et au premier chef, les éleveurs. *«Le monde change, notre comportement doit changer»* encourage le président de la FNB, reprenant sa casquette d'éleveur. Il rappelle que le végérarisme et le véganisme ne concernent que 2% de la population... Il faut donc apprendre à communiquer différemment, de façon positive et efficace, avec les 98% de consommateurs potentiels qui ne sont pas opposés à la consommation de viande. La campagne de communication en cours sur les viandes racées va dans le sens de cette valorisation de l'élevage à l'herbe, en en faisant la promotion sous un angle vertueux. Reste *«à réfléchir à l'évolution de la société pour trouver notre place et trouver les mots pour toucher un consommateur de plus en plus urbain et de plus en plus déconnecté du monde rural»*. Pour le président de la FNB, les pratiques d'élevage doivent être considérées et valorisées comme des *«cahiers des chances»*, socle de *«la production durable de demain»*. Mais attention, prévient-il, *«on ne pourra remplir l'assiette du consommateur sans aboutir rapidement sur la question du revenu des producteurs»*. La défense du revenu reste un axe majeur de l'action de la FNB. Toutes les réflexions et les débats en cours doivent concourrir à atteindre cet objectif.

Chercher la tendreté le plus tôt possible

Même orientation de la réflexion au Parlement de la race charolaise, représenté par son président, Hugues Pichard, l'adaption de la race à la demande sociétale n'est pas une option, c'est une obligation. Au premier rang de l'exigence, il faut relever le défi de la tendreté, en trouvant le bon équilibre entre le goût du persillé et son effet tendresse... Les acteurs de la race s'orientent vers des outils permettant d'identifier le plus tôt possible (3 ans), l'animal bénéficiant de ces qualités intrinsèques et apportant *«une garantie tendreté à la sortie de l'élevage»*. Une telle évolution devrait permettre une segmentation plus fine des produits des élevages, en fonction de marchés diversifiés. Hugues Pichard en est convaincu, *«la race charolaise est particulièrement bien placée pour relever le défi de la qualité car elle sait s'adapter à tous les modes de consommations et à la diversité des attentes des consommateurs»*.

Emmanuel Bernard, vice-président de la FNB, encourage aussi à dépasser le raisonnement sur les volumes pour intégrer plus *«de valeur augmentée grâce à un effort de qualité»*. A ce jeu là, le meilleur communicant reste l'éleveur. Le mot de la fin reviendra à Stéphane Aurousseau, président de la FDSEA 58 qui apprécient *«ces nouvelles pistes d'action qui donnent du sens au métier et ouvrent des perspectives à la génétique»*. Reste à *«identifier les bons combats et à apporter de l'innovation là où il faut»*. Ce qui n'engage pas que l'éleveur, mais relève aussi de la responsabilité de l'ensemble de la filière.

AMK



Comme chaque année, cette réunion Elevage, à l'initiative de la FDSEA 58 a fait carton plein, l'assistance nombreuse a multiplié les questions, témoignant ainsi de sa grande attention aux problématiques posées.



Fête de l'élevage de Cercy-la-Tour

Un nouveau franc succès

La sixième édition de la fête de l'élevage a une nouvelle fois gagné son pari : attirer professionnels et grand public pour une journée conviviale afin de faire se rencontrer acteurs du monde de l'élevage et consommateurs.



Une nouvelle réussite pour le Comité des Foires Cercycois et son président Frédéric Renaud.

Et dès le matin, le terrain prêté par Claude Bouche a accueilli bon nombre de visiteurs et les allées se sont vite remplies. Tout d'abord avec les professionnels venus assister au concours de reproducteurs charolais puis à la vente aux enchères et à la vente amiable. Mais aussi avec les familles venues profiter du marché du terroir et des nombreuses animations à destination des enfants et des adultes.

Profitant d'une météo ensoleillée, la journée a ainsi attiré un large public, ce qui était bien l'objectif du Comité des Foires Cercysois et de son président Frédéric Renaud. Le catalogue du programme de la journée donnant même aux néophytes des conseils pour comprendre la qualité des animaux présentés qu'ils soient mâles ou femelles.

En l'occurence, la hiérarchie des postes et des critères établis par le Herd Book Charolais. Une bonne façon de créer du lien entre consommateurs et producteurs, pour mieux comprendre la complexité du travail des éleveurs.

Un concept qui séduit

Côté professionnels, la satisfaction semble aussi de mise. En effet, la vente aux enchères -initiative née l'année précédente- a une nouvelle fois très bien fonctionné puisque 100% des animaux ont été vendus. Le prix moyen des ventes étant de 5 157 euros. Ce qui fait préciser à Frédéric Renaud que *«c'est pour ainsi dire un sans faute»*. En parallèle, la vente amiable a enregistré onze ventes. Cette fête de l'élevage n'a donc pas désemplie. Environ six cents repas ont été servis à midi et les visiteurs ont continué à profiter des animations variées et échelonnées tout au long du samedi, notamment le concert de Nash.

Le diner dansant du soir a lui aussi accueilli nombre de participants. On le voit, le concept mis sur pied séduit un large panel et continue d'asseoir son succès. A noter que lors de cette édition, Terres de Bourgogne qui faisait partie des nombreux stands présents sur la manifestation, a fait gagner un panier garni. Il a été remporté par Patrice Adenot d'Imphy.

FABIENNE DESSEUX

Palmarès

1er prix d'honneur mâles inscrits : Nectar ; Gaec Deboux (58)
2ème prix d'honneur mâles inscrits : Neymar ; Gaec Deboux (58)
3ème prix d'honneur mâles inscrits : Namour ; Brunel Serge (71)

1er prix d'honneur mâles non-inscrits : Nuremberg ; Colmont Guillaume (58)
2ème prix d'honneur mâles non-inscrits : Napolitain ; Gaec Pautet (58)
Prix d'honneur femelles : Neymar ; Gaec Deboux (58)

Prix d'honneur 18 mois : Madrid ; Gaec Delorme (71)

Trophée viande : Nordiste ; Earl Brunel Anthony (71)

1er prix d'ensemble mâles inscrits : Gaec Deboux (58)

2ème prix d'ensemble mâles inscrits : Gaec Gauthé (58)

3ème prix d'ensemble mâles inscrits : Gaec Poupon (58)

1er prix d'ensemble mâles non-inscrits : Gaec Pautet (58)

2ème prix d'ensemble mâles non-inscrits : Gaec Montcharmont (58)


Madrid, 1er prix d'honneur taureaux 18 mois.


Nuremberg, 1er prix d'honneur mâles non inscrits.

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Fax 03 84 65 19 47

DDT de la Nièvre

Sylvain Rousset, nouveau directeur adjoint

Arrivé mi-octobre de Dordogne, il remplace Estelle Rondreux qui a rejoint le Loir-et-Cher en qualité de directrice de la Direction départementale des territoires.

Sylvain Rousset vient donc de prendre ses fonctions après deux ans passés à la tête du service Economie des Territoires Agricultures et Forêts de la DDT de Périgueux. Originaire d'Auvergne, cet ingénieur agronome a fait toute sa carrière dans le périmètre du ministère. Après un premier poste à l'Inra de Dijon en 1999, il sera ensuite chargé de mission prospective au ministère de l'Agriculture. Puis il reviendra à la recherche en 2007 à Bordeaux avant de repartir à Paris en 2012 sur un poste d'économiste à l'OCDE avant d'intégrer la DDT de Dordogne en 2015. Si Sylvain Rousset connait un peu le Morvan, il avoue volontiers qu'il ne connaissait Nevers qu'à travers ses trajets de train Paris-Clermont.

Depuis son arrivée, il découvre donc les spécificités du territoire comme la taille des exploitations *«bien plus importantes que dans le sud-ouest avec sans doute des besoins de diversification et des problèmes d'organisation de filières»*. Il souligne que dans le département, il faut peut-être aussi creuser le questionnement sur la reprise des exploitations car *«on installe peu de jeunes dans la Nièvre»*. En commençant ses visites de terrain, le nouveau directeur adjoint a découvert ici une *«situation relativement apaisée entre les différents usagers de l'espace agricole»*. Il va dans les semaines qui viennent continuer à aller à la rencontre des autres forces vives du territoire.

FABIENNE DESSEUX

FCO BTV 4

Pas d'impact pour le moment dans la Nièvre

La découverte d'un cas de FCO BTV 4 en Haute-Savoie a quelque peu perturbé le monde de l'élevage ces derniers jours. Pour la Nièvre, retenez simplement que rien ne justifie l'affolllement à l'heure actuelle.

Stratégie de gestion du cas de FCO - Mesures concrètes arrêtées
Jeudi dernier s'est réuni un CNOPSAV au ministère qui a déterminé la ligne de conduite à adopter pour gérer le cas rencontré :

1. Les tests PCR effectués conduisent à classer comme foyer la seule exploitation savoyarde où le veau et sa mère ont été identifiés comme porteurs de la maladie. En conséquence le zonage mis en oeuvre autour du foyer (Périmètre interdit, zone de protection, zone de surveillance) n'impacte pas notre département, l'exploitation de l'Allier n'étant pas réglementairement classée comme foyer.

2. Pour agir de manière rationnelle au vu des impacts commerciaux de la FCO, le ministère a proposé de gérer le cas présent en tentant de circonscrire l'impact de la détection du foyer au seul périmètre jusqu'alors classé et qui concerne en Bourgogne seulement la Saône et Loire et la Côte d'Or.
Au sein de cette zone, vont se succéder pendant trois semaines des tests de dépistage afin d'établir un bilan de la situation épidémiologique au sein de la zone réglementée. Si les résultats sont satisfaisants, les mesures sanitaires mises en œuvre s'assoupliront. Le foyer infecté se verra contraint de contenir les mouvements d'animaux et sera accompagné dans la mise en œuvre d'une vaccination d'urgence, tout comme les exploitations du périmètre de protection. A l'issue de ces trois semaines, la stratégie de gestion pourra éventuellement être revue. Dans l'attente, aucune incidence sur le plan des mesures sanitaires ne contraindra nos élevages Nivernais.

3. Restrictions aux mouvements nationaux, communautaires et extra communautaires
Les animaux de la zone réglementée peuvent circuler librement dans leur zone (sauf en périmètre interdit) mais ne peuvent quitter leur département d'origine pour la zone indemne (cas qui s'appliquent pour les mouvements entre les départements en zone réglementée et la Nièvre notamment). En revanche des animaux originaires de zone indemne peuvent rentrer en zone réglementée.
Sur le plan des échanges avec l'Italie et l'Espagne notamment, les protocoles bilatéraux avec ces pays ont été « adaptés » au BTV 4 ce qui permettra de maintenir le flux d'animaux et de ne pas déstabiliser le marché.

Pour la Nièvre, retenez que le marché ne sera pas perturbé et qu'en conséquence aucune atteinte aux cours des animaux ne pourrait être justifiée. Soyez néanmoins vigilants lors de vos transactions car dès l'annonce du cas de FCO, des agissements peu scrupuleux ont été constatés visant à expliquer que les prix ne pourraient se maintenir (on a envie de dire comme d'habitude !). Rien de cela ne trouve de justification dans les modalités de gestion retenues pour le moment.
Pour les mouvements vers pays-tiers, seule l'Algérie a pour le moment fermé ses frontières dans l'attente d'éclaircissement de la situation. Les autres certificats sanitaires négociés avec les pays tiers permettent logiquement de maintenir le flux, ces derniers étant «multi-sérotypes», mais l'Etat souhaite être précautionneux dans l'approche de la relation commerciale avec les pays tiers. Des éclaircissements seront fournis rapidement à ce sujet.
L'équipe FDSEA se tient à votre disposition sur ce sujet. Les réunions cantonales qui ont débuté ce 13 novembre permettront par ailleurs de répondre à vos interrogations sur le sujet.

FDSEA 5

▸ Agenda

18 et 19/11 46ème Salon des animaux de basse cour
Championnat Régional Auvergne – Centre du pigeon Modena Club Français.
Participation des Fédérations Départementales de la Chasse et de la Pêche, du Syndicat Apicole Nivernais Morvan, de Terrario Nièvre. Animation avec "la Ferme se bouge" et divers stands. Exposition d'oiseaux exotiques. Centre Expo de Nevers ; Samedi et dimanche à partir de 9h

22/11 - Soirée génétique charolaise d'Elva Novia
L'équipe des inséminateurs Elva Novia de MOULINS vous invite à participer à une soirée génétique charolaise le mercredi 22 novembre à 19h, à la salle des fêtes de Saint-Germain Chassenay. Présentation de l'offre génétique charolaise Elva Novia 2017/2018, les nouveaux taureaux et évolution de l'offre génotypage par Patrick Chevalier, Responsable Produits Génétiques Charolais. Repas offert sur place à la fin de la réunion.

28/11 - GDS58 Réunion locale d'information
17h Maison de la chasse et de la faune sauvage ; Forges Sauvigny-les-Bois. Au programme : Actualités sanitaires (FCO, BVD...) ; plan de lutte IBR ; mise en place de la campagne de prophylaxies 2017/2018 ; tarifs de prophylaxies ; cotisations ; renouvellement des délégués de zones

30/11 - DDT Réunion d'information
Afin de déterminer et répertorier les cours d'eau du département, la DDT a engagé un travail de cartographie des cours d'eau en procédant par bassin versant. Concernant le bassin versant de l'Yonne (amont et aval immédiat de Pannecière) une réunion est organisée par le service Eau Forêt Biodiversité de la DDT jeudi 30 novembre à 18h à Château-Chinon salle Louise-Michel 1b place Gudin.

EN VRAI, UNE EXPLOITATION ÇA DOIT TOURNER QUOI QU'IL ARRIVE
GROUPAMA CAPITAL SANTÉ
Aux périodes clés de votre activité, vos indemnités journalières peuvent être majorées de 50%*.



*Garanties réservées aux assurés ayant souscrit l'option «indemnité journalière pics d'activité» pour les mois précisés lors de la souscription. Pour les conditions et les limites des garanties, se reporter au contrat disponible en agence.

Groupama
la vraie vie s'assure ici

Groupama Rhône-Alpes Auvergne - Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne - 50 rue de Saint-Cyr - 69251 Lyon cedex 09 - 779 838 366 RCS Lyon - Emetteur des Certificats Mutualistes - Entreprise régie par le Code des assurances et soumises à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 61 rue Taitbout 75009 Paris. - Crédit Photo : Aurélien Chauvaud

▸ Formations

29 et 30/11 Analyse de fourrage
La Chambre d'Agriculture propose quatre demi-journées pour analyser en direct vos fourrages. À l'issue de ces rencontres vous repartirez avec une analyse complète de vos fourrages (MS, Cellulose Brute, MAT, PDIN, PDIE,PDIA, UFL, UFV, UEB) et avec un commentaire spécifique.

29/11
de 9h à 12h à la Sicafome 29 route de Châtillon 58290 Moulins-Engilbert
- de 14h à 17h au Centre d'allotement de la Cialyn Criens 58270 Billy-Chevane
30/11
de 9h à 12h à la Sicagemac route de Saint-Saulge 58800 Corbigny
- de 14h à 17h Centre d'allotement de Feder 58500 Rix
Inscription obligatoire avant le 22 novembre ;
Renseignements consignes pour le prélèvement :
Amélie Brisson 03 86 93 40 54
Christophe Dagouneau 03 86 25 55 38
Francis Bougarel 03 86 20 20 11
Prix d'une analyse de fourrage 29 euros HT

21 et 24/11 Appréhender la notion de prix de revient en grandes cultures
Formation de deux jours à la Chambre d'agriculture de la Nièvre. Pour les agriculteurs et futurs agriculteurs souhaitant calculer leur prix de revient en grandes cultures. L'objectif : acquérir la méthode de calcul d'un prix de revient afin de l'appliquer à son exploitation. Intervenants : Céline Beauvois, conseillère agronomie, références économiques en grandes cultures à la Chambre. Contact : Responsable de stage, Céline Beauvois 03 86 93 40 55

22 au 24/11 Sécuriser l'engraissement de ses bovins
Formation de trois jours en salle et visites dont l'abattoir de Migennes. A destination des éleveurs ou futurs éleveurs. L'objectif : sécuriser son atelier d'engraissement. Intervenants : vétérinaire conseil de la CIALYN, Christophe Fouilland de FEDER. Contact : Responsable de stage Amélie Brisson, conseillère élevage bovin 06 31 81 73 50

23 et 24/11 Choisir un taureau en monte naturelle ou en insémination artificielle
Formation de deux jours à Decize et sur exploitation à destination des éleveurs et futurs éleveurs.Le thème : évaluer des capacités morphologiques de son troupeau afin de choisir le reproducteur adapté à ses objectif de production et de commercialisation. Intervenants : Jérôme Poingt, conseiller élevage à Alsoni et Christophe Dagouneau, conseiller élevage à la Chambre d'agriculture de la Nièvre. Contact : responsable de stage, Christophe Dagouneau conseiller élevage bovin 06 33 63 91 32

Réseau loup/lynx

Une formation pour les correspondants

Suite aux attaques de grands canidés en 2016 et 2017, Joël Mathurin, préfet de la Nièvre, a instauré en février le réseau loup/lynx dans le département. Un outil de suivi de l'évolution et de répartition de ces deux espèces protégées.



Préfecture de la Nièvre

Les moutons et marcassins utilisés lors de cette formation sont tous morts de façon naturelle et n'ont ni été abattus volontairement, ni victimes d'un prédateur.

Ce réseau est constitué de correspondants assermentés issus de la DDT, l'ONCFS, la gendarmerie, la Fédération départementale des chasseurs, la DDCSPP, la réserve naturelle du Val-de-Loire, l'ONF et les lieutenants de louveteries. Ce réseau doit rendre compte des tendances d'évolution des aires de répartition et de la démographie avec pour objectif de mesurer l'état de conservation du loup et du lynx. Comme l'explique la préfecture, la coordination administrative est placée sous l'autorité de la DDT afin de faire le lien entre présence du prédateur et gestion des interactions avec les activités agricoles. La coordination technique est quant à elle chapeautée par l'ONCFS (unité Prédateurs et animaux déprédateurs). Dans la Nièvre, trente-cinq correspondants viennent de suivre une formation à la reconnaissance et à l'identification des indices de présence. Notamment lors d'un atelier pratique à la Maison forestière de Saint-Aubin-les-Forges. Même si la présence du lynx n'a jamais été constatée ici, les objectifs confiés au réseau concernent bien le suivi des deux espèces. Il s'agit pour les correspondants de collecter et de vérifier les indices de présence pour détecter dans des délais aussi brefs que possible, de nouvelles zones de présence afin de mieux connaître leurs aires de répartition. Leur rôle est ensuite d'expertiser sur site l'intégralité des cas de prédation sur le cheptel domestique. Afin que, lorsque la responsabilité du prédateur est retenue, d'en permettre l'indemnisation (attention, seuls certains correspondants du réseau, dûment agréés, sont habilités à effectuer ces constats).

Enfin, les correspondants assurent pour le loup, outre ce suivi patrimonial dit *«extensif»*, un second niveau de suivi plus intensif en été (reproduction) et en hiver (effectifs des meutes). Un suivi sur les secteurs où l'espèce est installée durablement et sur certains sites-pilotes pour mesurer les densités du lynx. A noter que toute personne (promeneurs, chasseurs agriculteurs...) qui observe un loup ou un lynx peut contacter ces correspondants.

Fabienne Desseux

Accompagnement *«Pack 5 ans»*

Une prestation pour soutenir les jeunes installés

Cette prestation proposée par la Chambre d'agriculture a vu le jour il y a un an dans la Nièvre. Une formule à la carte pour piloter et sécuriser les cinq premières années d'une exploitation.



Prestation «Pack 5 ans», pour s'installer pas à pas.

Lorsque l'on lance le projet de s'installer, le étapes sont nombreuses avant d'arriver à sa concrétisation. Questionnements, constructions, compétences, le chemin est complexe avant d'arriver à ses fins. Mais une fois installé, c'est le début d'une nouvelle aventure pas forcément plus simple à gérer. Comme l'explique Christelle Martin, chef du pôle installation-transmission et pilote du projet *«pack 5 ans»* à la Chambre d'agriculture de la Nièvre : *«cette expertise et cet accompagnement personnalisé renforcent le suivi car on peut être un peu perdu au moment de l'installation. Et cela permet de garder une dynamique collective»*. Afin d'atteindre les objectifs que se fixe un jeune, le pack propose ainsi de finaliser les démarches d'installation, de calculer chaque année sa rentabilité et de travailler sur ses marges de progrès. Les conseillers sont là aussi pour détecter d'éventuels dysfonctionnements et explorer les améliorations possibles. Dans la Nièvre, comme le souligne Christelle Martin : *«L'idée est aussi de faire le lien avec des groupes existants, jeunes ou moins jeunes»* afin d'échanger les expériences. Car, comme l'ajoute la référente, : *«La charge est telle que, même si l'on est très sérieux, un coup de main est bienvenu. Mais cela reste de l'accompagnement, on n'agit surtout pas à la place de la personne»*.

Un accompagnement au plus près des réalités

Car l'objectif est de faire en sorte que les jeunes installés puissent à terme voler de leur propres ailes en apprenant tout au long de ce parcours. Le *«Pack 5 ans»* présente donc plusieurs facettes. Une thématique réglementaire avec l'envoi de mises à jour concernant l'évolution des textes. Concernant le volet administratif, des SMS et des mails sont aussi envoyés avec des alertes concernant les déclarations ou les démarches à remplir. Mais l'accompagnement direct reste de rigueur, ainsi, la réalisation de la première déclaration Pac se fera lors d'un rendez-vous individuel. Le volet technique est largement abordé dans cette prestation avec un accès gratuit aux publications techniques et des invitations aux groupes élevage et grandes cultures. Le groupe et la transmission des expériences étant un moyen fort d'acquérir de l'autonomie. La première année, le conseiller référent viendra une ou deux fois sur l'exploitation. En plus des phases de travail en individuel, le pack comprend 500 euros HT de prestations (gestion technico-économiques) et de formations (en élevage, grandes cultures mais aussi développement personnel). Un an après sa mise en place, cette prestation a déjà séduit neufs jeunes installés dans le département. D'autant qu'elle a d'autres atouts dans sa manche qui ont de quoi séduire... En effet, étant reconnue *«démarche de progrès»* elle donne droit à des bonifications de la Dotation Jeune Agriculteur. Pour les installations aidées *«en cours»*, modulation possible de la DJA de 1320 à 2400 euros selon la zone d'installation.

Fabienne Desseux

Contact Pack 5 ans : Christelle Martin, chef du pôle installation-transmission Chambre d'agriculture de la Nièvre. 03 86 93 40 35
christelle.martin@nievre.chambagri.fr



Comité technique Safer

Une réunion ouverte aux nouveaux parlementaires

Chaque mois, la Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER) se réunit afin de décider d'attributions foncières. Vendredi, à l'Agropôle du Marault, ce comité placé sous le sceau de la confidentialité accueillait les nouveaux parlementaires du département afin – entre autres – de leur faire découvrir le rôle de la Safer.



Comité technique Safer : des réunions sous le signe de la confidentialité

Comme l'a souligné Cyrille Forest, président du comité technique de la Safer, cette réunion était exceptionnelle puisqu'elle a ouvert ses portes à Nadia Sollogoub, nouvelle sénatrice de la Nièvre, ainsi qu'aux députés Perrine Goulet et Patrice Perrot élus il y a quelques mois. L'invitation ayant pour objectif d'expliquer le rôle de cet organisme qui a notamment pour but de dynamiser les espaces agricoles et d'accompagner le développement de l'économie locale. Pour lui, «*il est important qu'ils comprennent les enjeux*» qui se jouent au sein de l'instance. Ils étaient ainsi une trentaine autour de la table afin d'étudier l'ordre du jour des rétrocessions et baux Safer ainsi que les acquisitions, préemptions et autres questions diverses. Le rôle de la société étant donc de soutenir le développement économique, accompagner les porteurs de projets, arbitrer les ventes ou échanges de terrains. Majoritairement ce jour-là, les dossiers évoqués ne posaient pas de soucis particuliers. Comme l'ont découvert les parlementaires arrivés au fur et à mesure de la matinée, chaque dossier est exposé, détaillé avec son historique mais aussi son histoire. Car derrière la terre, c'est bien des hommes dont il s'agit, et parfois l'aspect humain est plus délicat à appréhender que l'aspect technique. En effet, ces dossiers ne sont pas que des chiffres et des estimations, ils contiennent aussi des vies, des départs et des arrivées, des débuts et des fins d'activités. Le comité écoute donc avec attention les exposés, scrute les cartes, les parcelles, les blocages éventuels et les solutions possibles.

«Parfois il n'y a pas de bonne solution mais il faut la prendre quand même»

Comme l'ont découvert les trois parlementaires accueillis, ce comité technique est d'une grande représentativité avec ce jour-là, la présence des dirigeants de région de la Safer mais aussi des membres de la MSA, de la Chambre d'agriculture, syndicats (de la FDSEA à la Confédération paysanne), des Jeunes Agriculteurs, de la DDT, de mairies, des banques ou assurances...
Chacun compulsant les dossiers papiers venant en appui des exposés. Posant des questions afin de clarifier au maximum les dossiers en présentation. Et malgré certaines urgences – même si ce n'est pas le cas de la majorité des dossiers – le comité technique a bien pour objectif de garder la tête froide, faire que chacun prenne la bonne décision, opte pour le bon projet. Tout est passé au crible, le cursus du candidat, ce qu'il exploite, ses motivations. Il n'y a pas de «*petit*» dossier. Qu'il s'agisse de quelques ares ou de grandes surfaces, d'un terrain entier ou de parcelles morcelées, il ne faut rien laisser au hasard. Comme anticiper les possibles concurrences ou animosités et faciliter les bonnes volontés.
Et si de manière générale, le comité semble assez en accord sur les dossiers il arrive parfois qu'un cas particulier prenne du temps, ne trouvant pas consensus, donnant lieu à des débats vifs et argumentés. Ce fut le cas vendredi dernier. Mais comme l'a souligné Cyrille Forest lors d'un exposé particulièrement compliqué et source de sérieux désaccords : «*Parfois il n'y a pas de bonne solution mais il faut la prendre quand même*». Chaque acte de procédure de la Safer lui donnant la possibilité de suivre un dossier durant des années.

Alerter les parlementaires sur les enjeux du foncier

Durant plus de trois heures de réunion, les parlementaires ont surtout écouté, pris des notes, découvrant à la fois la complexité et l'importance du rôle de la Safer. La société ayant été à l'origine constituée en vue d'acquérir des terres ou des exploitations mises en vente par leurs propriétaires. Mais elle a aussi pour but de faciliter la mise en culture, le maintien mais aussi l'installation des agriculteurs tout en améliorant le parcellaire qui ressemble parfois à un gigantesque code-barres. Et c'est sans doute après ce comité technique – lors d'un repas avec les membres de la Safer – que les élus ont pu appréhender le rôle de protection du foncier de la structure et quel appui ils pouvaient apporter à cette instance. La Safer souhaitant, par exemple, un durcissement de la faculté à changer la destination des terres. Nadia Sollogoub a souligné pour sa part «*qu'il est important d'être en contact avec vous*». Perrine Goulet indiquant être «*satisfaite que les attributions soient propres, que tout le monde est écouté dans un fonctionnement démocratique*».

Pour les responsables de la Safer, il était aussi important d'alerter les parlementaires sur des problématiques qui ne concernent pas directement la Nièvre. En tous cas pas encore. Comme avec les investisseurs chinois qui, après l'Indre, s'engagent massivement sur les terres agricoles de l'Allier… contournant les textes de loi que préserve pourtant la Safer. Une problématique que sénatrice et députés devront porter jusqu'à Paris.

Fabienne Desseux



Cyrille Forest voulait que les nouveaux parlementaires comprennent les enjeux de ces comités.



Filière colza

La filière européenne de biodiesel menacée

La réduction annoncée par Bruxelles, du taux d'incorporation de colza dans les carburants dits de première génération, ne serait pas sans conséquence pour l'avenir de l'usine du Mériot, dans l'Aube, destination principale du colza produit dans l'Yonne

Culture phare de l'agriculture hexagonale, avec 1,5 millions d'ha cultivés en 2017, le colza a vu ses surfaces multiplier par trois en trente ans. Les deux tiers d'entre elles tirant leur valorisation du débouché de la filière biodiesel. C'est en 2009 que l'Europe a adopté une directive visant à minima, un objectif d'incorporation de 10% d'énergie renouvelable dans les transports, à l'horizon 2020. Une orientation qui a conduit l'Union Européenne en 2015, à fixer à 7% le taux d'incorporation des biocarburants dits de première génération, dans les carburants conventionnels comme le gazole. Un chiffre ramené aujourd'hui à 3,8%, mettant à mal tous les efforts de la filière pour faire du colza, l'un des piliers de l'économie agricole française. Avec le risque, à terme, d'une prépondérance du biodiesel issu d'huile de palme importée, en provenance notamment d'Indonésie et de Malaisie, source de déforestation intense et sans effet positif sur l'alimentation animale, contrairement aux 2,5 millions de tonnes de tourteaux produits à partir du colza cultivé sur le sol national, à destination de l'élevage.

Le colza est une culture emblématique pour notre département, longtemps sur la première marche du podium à l'échelle nationale, en matière de surfaces cultivées et volume de graines produites. Aujourd'hui encore, l'Yonne reste de loin le 1e département de Bourgogne Franche-Comté, producteur de colza, avec 71 500 ha dédiés à la culture oléagineuse la plus cultivée en France, soit plus de 36% de toute la production régionale (chiffres Agreste récolte 2015). Un leadership mis à mal par l'effet négatif qu'aura inévitablement sur le prix des graines, une réduction du taux d'incorporation de colza dans les biocarburants de type Diester. Ce dont s'alarme Alain Renoux, agriculteur dans le nord du département et administrateur à la FOP (Fédération des producteurs d'oléagineux et de protéagineux)

L'usine du Mériot au ralenti

Comment le département est-il devenu l'un des premiers producteurs de colza en France ?

Alain Renoux «*Nous étions un département où, avec le secteur des plateaux, il fallait trouver une culture qui possède une certaine résilience, du fait de la sécheresse et de terres à faible potentiel. Niveau récolte, il était plus compliqué alors, de faire des pois ou des légumineuses et c'est comme cela que le colza a connu son essor. Même si les problèmes récurrents d'altises et charançons ont freiné sa progression, le colza, première tête de rotation, reste une plante essentielle pour l'Yonne, dont la production, dans sa quasi totalité, prend la direction de l'usine biodiesel du Mériot, dans l'Aube…*»

Justement, des menaces semblent peser aujourd'hui sur ce site, propriété du groupe Saipol, face aux incertitudes liées aux prochaines décisions européennes

«*L'usine du Mériot bien sûr est menacée, mais c'est l'ensemble des sites du groupe qui risque d'en subir les conséquences. On sait déjà que le Mériot va devoir réduire sa production et tourner avec 20% de capacité en moins pour la campagne prochaine. Le groupe Saipol a annoncé également avoir fait une demande auprès de l'État, pour recourir au chômage partiel dans toutes ses usines, afin de compenser la réduction d'activité et éviter de licencier. Alors même que l'usine du Mériot, en terme de traçabilité de tourteaux français, a reçu le label «tourteaux sans OGM»*



L'Yonne reste le premier département de Bourgogne Franche-Comté, en matière de production de colza, avec une surface de cultures de plus de 71 000 ha (Chiffres Agreste 2015)

Face à cela, quels types d'action menez-vous à la FOP ?

«*L'action se mène à plusieurs niveaux : à commencer par le problème de l'usine Total de La Mède, qui est du ressort exclusif de la France, avec au final, des biocarburants issus de l'huile de palme, en concurrence directe avec les filières européennes de biodiesel. Si La Mède produit le tiers des biocarburants utilisés en France, si vous rajoutez le biodiesel argentin qui arrive, essentiellement OGM, quelle place restera-t-il pour les colzas français ? Les prix sont aujourd'hui tirés vers le haut par le biodiesel, mais comment réagiront les agriculteurs si les cours ne sont plus au rendez-vous…? Au niveau français toujours, le Sénat vient de voter pour un taux d'incorporation à 7% et à l'Europe, les choses se mettent en place avec un travail de lobbying mené par la filière pour faire avancer les choses, mais elles évoluent lentement. Si au niveau de la Commission agricole tous les pays seraient plutôt favorables, c'est la Commission environnement qui met les freins, en lien direct avec l'utilisation du carburant diesel…*»

DOMINIQUE BERNERD

Éleveur et engagé

À la rencontre des consommateurs

Expliquer la démarche «*Éleveur et engagé*» aux consommateurs, c'est l'objectif que se sont fixés les éleveurs de la section bovine de la FDSEA 89, en se rendant à leur rencontre dans certaines grandes surfaces du département

Depuis plus d'un an, les éleveurs de vaches allaitantes se mobilisent pour retrouver de la valeur ajoutée avec leur production. L'objectif de la mesure est de permettre au consommateur d'acheter une viande de qualité, répondant à un cahier des charges précis et qualitatif intégrant la rémunération du producteur. Toutefois, pour que la démarche monte en puissance, il faut aujourd'hui l'expliquer aux acheteurs. C'est pourquoi, samedi 4 novembre, trois agriculteurs de la section bovine de l'Yonne ont participé à une animation au Carrefour de Sens.

Ce point de vente, premier dans l'Yonne à s'engager dans «*Éleveur & engagé*», avait besoin d'un coup de pouce pour faire connaître à ses clients la démarche entreprise. C'est pour cette raison que les éleveurs ont accepté d'aller sur place faire une animation : valoriser les magasins partenaires par une communication positive est une étape cruciale pour faire monter en puissance cette initiative. Autour d'une bonne pièce de bœuf, les discussions se lient et les messages passent mieux ! Les agriculteurs ont donc pu faire déguster de la viande et échanger avec les clients présents pour leur faire comprendre l'importance de leur acte d'achat. Depuis fin septembre, un compte Tweeter, Facebook et Instagram dédiés à «*Éleveur & engagé*» sont actifs. Un site internet publiant une cartographie dynamique des magasins partenaires est opérationnel (http://eleveur-et-engage.fr/). Maintenant que des supports sont accessibles, il est du devoir des éleveurs de faire la promotion de la démarche pour inciter d'une part le consommateur à acheter et d'autre part de nouveaux magasins à s'engager.

Le lendemain, à la foire St martin, le message était le même : une viande française, de qualité au prix juste pour les producteurs ! conquis par la qualité de la viande dégustée, les personnes présentes se sont montrées à l'écoute. Pour la première fois, sur l'espace de la FDSEA 89, les consommateurs posaient des questions sur la rémunération des agriculteurs, toutes productions confondues.

C'est dans cette même optique qu'une rencontre a eu lieu le 8 novembre dans une autre grande enseigne sur Auxerre. Si les discussions n'ont pas encore abouti, les éleveurs et les responsables de l'enseigne doivent se revoir rapidement pour voir comment intégrer la démarche. Engager un point de vente sur Auxerre, permettrait toucher plus de consommateurs et d'aller rencontrer d'autres enseignes de notre département. Convaincus qu'un «*retour de prix sur une carcasse, paie largement la cotis à la Fédé*», les adhérents de la section sont prêts à retourner au contact des clients pour aider les magasins à franchir le pas ! Communiquer, valoriser, mettre en avant : des mots qui font la nouvelle action syndicale de terrain. Les éleveurs icaunais en sont persuadés : «*pour avancer dans une démarche telle que celle-ci il ne faut pas sortir les bennes de fumier, mais changer notre façon de défendre la profession*».



Les éleveurs présents le 4 novembre à Sens, avec des responsables du magasin Carrefour et de son rayon boucherie

MARIANNE RANQUE
ANIMATRICE FDSEA 89

Jardins de la Croisière

Vogue ma poule...

Après avoir navigué sur une mer agitée plusieurs mois suite à la perte de financements européens, les Jardins de la Croisière ont réussi à redresser la barre. Dernier projet en date : le lancement d'une campagne de financement participatif pour installer des poules au cœur du potager et fertiliser ainsi les parcelles.



Jardins de la Croisière

Une dizaine de poules sont déjà présentes aux Jardins. Crédit photo Jardins de la Croisiere.

Garder le cap et se maintenir à flot tout en continuant à avancer… C'est l'objectif que s'est fixé l'association des Jardins de la Croisière après le fort coup de grain traversé !

L'année 2016 s'était pourtant bien déroulée, avec un excédent de 36 000 € et une sortie vers l'emploi de 68%, explique le directeur de l'association, Érik Polrot : *«le meilleur taux que l'on ait jamais eu, une année excellente, que ce soit en terme d'insertion ou en termes économiques»*. Au point d'imaginer changer d'échelle, avec l'objectif d'améliorer les fonds propres de l'association dans les années futures. En novembre 2016, un audit a même été réalisé à cet effet, financé par le Dispositif Local d'Accompagnement : *«en est ressorti un projet avec différents axes : développer la production de légumes, agrandir l'exploitation d'1,4 ha, constituer une troisième équipe d'espaces verts, terminer la construction de notre bâtiment, tout cela, dans le but d'augmenter notre autofinancement pour les années à venir»*. Tous les voyants étaient au vert, mais un courrier reçu en février dernier est venu tout remettre en question, menaçant même la pérennité de l'association : *«faute d'avoir pu apurer le retard de paiement de nos charges sociales auprès de la MSA, on a appris que l'on perdait les 90 000 € de subvention européenne pour l'année 2014 et en mars, un second courrier nous informant de la même perte pour 2015»*. Face à l'urgence et aux menaces de fermeture des Jardins, plusieurs réunions se sont tenues dans les semaines qui suivirent, en présence de toutes les parties prenantes. Le 31 mai, lors d'une *«conférence des financeurs»*, un plan de trésorerie à 3 ans a pu être créé, sous réserve que l'association s'autofinance en partie pour pouvoir bénéficier d'un prêt bancaire : *«on a fait le tour des popotes et tous nos partenaires nous ont aidés d'une manière exceptionnelle. Au total, 104 K€ collectés, plus de la moitié de la perte, c'était incroyable !»* Un prêt bancaire sur 5 ans, de 70 K€, est venu compléter le dispositif et va permettre de dérouler le plan de développement imaginé. D'autant que les perspectives sont bonnes : *«aujourd'hui, nous avons pu solder notre dette auprès de la MSA et cette année, nous allons réaliser un chiffre de 100 K€ pour la partie légumes et plus de 150 K€ pour l'activité espaces verts. Un record»*.

Les *«p'tites poules de la croisière»*

C'est dans ce cadre, qu'après avoir déjà installé l'an passé des ruches afin de favoriser la pollinisation, est né le projet de l'installation de poules dans le potager : *«nous avons des déchets végétaux, issus du parage de nos légumes ou des cultures et avons besoin d'améliorer notre terre par de la fertilisation, mais on a du mal à trouver des fertilisants bio. D'où l'idée des poules, pour compléter la démarche en reproduisant un écosystème naturel, avec à la clé, un fumier bio riche en azote , des œufs à vendre et une aide précieuse pour débarrasser les tunnels entre deux cultures, de toutes les limaces pouvant s'y trouver»*. Objectif : la construction d'un potager clôturé avec une soixantaine de poules marans, une race ancienne choisie pour sa rusticité. Un projet qui s'inscrit dans un système d'économie circulaire, en phase avec les valeurs partagées par les Jardins de la Croisière, dont le coût de 3 500€ sera assuré par un plan de financement participatif sur Internet, via la plateforme helloasso. La campagne est lancée et tous les dons (à partir de 10€) sont les bienvenus. Avec une contrepartie pour tous, notamment de bons œufs frais : *«la plus grosse participation gagnant une place au paradis des poules !»*

Rendez-vous sur le lien : https://www.helloasso.com/associations/les-jardins-de-la-croisiere/collectes/les-p-tites-poules-de-la-croisiere
Avec toujours la possibilité, si vous ne pouvez participer en ligne, d'adresser un chèque aux Jardins de la Croisière, 5 chemin de la Croisière, 89100 Sens. Pour tout renseignement : 03 86 64 93 18

Dominique Bernerd

HORSCH, la certitude tranquille de réussir son semis


Pronto le polyvalent


Sprinter pour conditions difficiles


Avatar pour semis direct

Fertilisation localisée sur tous les modèles

L'agriculture par passion HORSCH www.horsch.com

Vos concessionnaires exclusifs

BOUCHERON SAS
Lézinnes 03 86 75 63 22
BSA Cussy les Forges 03 86 33 11 24

EUROPAGRI
St Clément 03 86 83 02 01
Brienon 03 86 43 07 90

MANIÈRE SARL
Verrey/Salmaise 03 80 35 80 66

DAFP
Toucy 03 86 44 00 77
Venoy 03 86 44 00 19

MALECOT POIRIER Agri
Varennes-Vauzelles 03 86 71 62 90
St. Hilaire en Morvan 03 86 76 16 87

▶ Agenda

22/11 Réunions cantonales FDSEA de l'Yonne

L'Assemblée générale des unions cantonales d'Ancy-le-Franc, Cruzy-le-Chatel, Noyers-sur-Serein, et Tonnerre Flogny Sud, se déroulera mercredi 22 novembre, à partir de 14 h, à la salle de réunion de Tissey (sur la place du village)
A l'ordre du jour : bilan de l'année syndicale écoulée et des services de la FDSEA, actualités agricoles (Etats généraux de l'Alimentation, glyphosate)… Suivra un temps de travail collectif sur la thématique suivante : «*Quelles solutions pour la culture du colza du Tonnerrois?*»

18 et 19/11 Salon Commerce Equitable à Auxerre

12e Salon du Commerce Equitable, samedi 18 et dimanche 19 novembre, de 10 h à 18 h, résidence des Jeunes de l'Yonne (à côté de la Salle Vaulabelle), à Auxerre. Exposition et vente de produits artisanaux et alimentaires et notamment de produits équitables «*Made in France*». Débat à partir de 15 h, avec la participation de Benoît Gaussens, membre de la plate-forme du Commerce Equitable et responsable des magasins Bio coop dans l'Yonne.

Assemblée cantonale du GDS 89

Mardi 28 novembre, Grande Salle, 9 rue du 11 novembre à Avallon
A l'ordre du jour : prophylaxies (bilan et conseils) ; programme d'éradication (IBR, BVD) ; phénomène de surmortalité bovine 2016/2017 ; veille sanitaire (présentée par la DDCSPP).

29/11 Journées Laitières Bourgogne Franche-Comté

Les traditionnelles «*Journées Laitières Bourgogne Franche-Comté*» se dérouleront dans l'Yonne, mercredi 29 novembre, au lycée agricole de la Brosse, de 9 h 45 à 16 h 30, sur le thème : «*l'alimentation au cœur des systèmes*»
Au programme de la matinée : l'évolution des exploitations laitières : analyse des stratégies de développement (synthèse Galacsy) ; Zoom sur 3 systèmes : vers + d'herbe, système bio, système robot de traite ; Regards sur les techniques fourragères
L'après-midi : Regards sur les techniques fourragères (suite) ; Efficacité du concentré : essais régionaux et nationaux ; Les nouveaux outils (automatisation de l'alimentation, capteurs embarqués, traitement sélectif au tarissement, nouvelles analyses dans le lait)
Inscriptions avant le 20 novembre auprès de : Florence Sossong, 3 rue Jules Rimet 89400 Migennes ou fso@alyse-elevage.fr

Rencontres «bout de silos» avec Alysé et le réseau des Chambres d'agriculture

Rencontres «bout de silos» organisées par Alysé et le réseau des Chambres d'agriculture,sur le thème : «*Maïs 2017 : quelle complémentation?*» Zoom sur «*Mes M@archés, pour maîtriser ses charges d'alimentation*» à 14 h, suivi d'échanges avec des nutritionnistes
20 novembre : Gaec Soccard à Domats (Contact : Thierry Crespo)
22 novembre : Gaec Tobiet à Gigny (Contact : Hubert Blaisot et Ophélie Collard)
22 novembre : Gaec Cova à Leugny (Contact : Déborah Dorient)
27 novembre : EARL des Ormes à Mercy (Contact : Eleonore de Frescheville)
Thèmes également abordés : la valorisation des pulpes, la finition des vaches de réforme, l'utilisation du maïs grain, les méteils, le Shredlage.

Charny Orée de Puisaye

Les producteurs appelés à se regrouper

Alors que les travaux du bâtiment devant abriter la cuisine centrale sont en phase d'achèvement, une réunion de travail en présence des agriculteurs intéressés par la mise en place de circuits de proximité pour l'alimenter, s'est tenue à la mairie de Charny.


Pascal Veaulin, cuisinier formateur et gestionnaire du collège de Lorris dans le Loiret.

Débutés mi-juin, les travaux de construction du bâtiment à énergie positive destiné à abriter la cuisine centrale sont prévus pour être terminés le 31 décembre prochain, a rappelé Michel Courtois, maire de la commune de Charny Orée de Puisaye : «*la boite est étanche, le carrelage est fait, reste le bardage et à compartimenter le bâtiment*». Il est prévu d'être mis en route à la fin du premier trimestre 2018, en alimentant dans un premier temps en plats chauds l'EHPAD situé sur la commune avec une centaine de repas, pour être pleinement opérationnel à la rentrée prochaine, pour l'ensemble des scolaires concernés. L'objectif rappelle Michel Courtois, «*est bien d'apprendre à nos jeunes à se nourrir correctement en étant pédagogue dans les repas proposés, de façon à ce qu'ils savent ce qu'ils mangent, tout en diminuant la part de déchets jetés, à la fin du repas*». Un cuisinier gestionnaire est en passe d'être embauché, afin de commencer à travailler sur les menus proposés. L'objectif de la Commune Nouvelle étant d'atteindre 40% d'approvisionnement en produits issus de circuits courts et de proximité. Pas forcément bio, souligne le maire : «*je ne fais pas de différence entre ceux qui travaillent bio et les autres, l'essentiel est que les producteurs veuillent bien travailler avec nous. Même si le bio est un plus, on n'en fera pas une religion tout de suite, ça viendra avec le temps*». Toute la difficulté étant de parvenir à un approvisionnement pérenne dans le temps avec les producteurs locaux, nombreux à assister à la réunion mais s'interrogeant encore sur la façon de mettre les choses en place.

Un tableau de production en ligne

Grand témoin de la soirée, Pascal Veaulin, venu en voisin du collège de Lorris dans le Loiret, où il est cuisinier gestionnaire et formateur depuis 2013. Près de 400 repas quotidiens, alimentés à 80 % de produits bio, dont près de 35% localement : «*la porte d'entrée en matière d'approvisionnement d'une cuisine centrale, ce sont les légumes frais. La viande étant ce qui coûte le plus cher dès lors que l'on se lance dans une démarche bio*». S'aidant pour ses relations avec ses fournisseurs, d'un tableau de production en ligne : «*le fait d'avoir déterminé un calendrier de semis permet de découper nos besoins selon les possibilités de production de chacun, avec un début et une fin et je sais quatre semaines avant leurs disponibilités à l'échéance*». Un schéma en phase avec la volonté communale, rappelle Bernard Moissette, en charge du dossier de la cuisine centrale : «*classiquement, un cuisinier travaillant avec des producteurs, établit ses menus trois semaines avant et les contacte alors pour passer commande. Nous ne sommes pas dans cette logique et souhaitons que les producteurs, avec les outils qui le permettent, puissent nous dire ce qu'ils sont capables de proposer à telle période, de sorte que le gestionnaire en fonction des offres, puisse établir son planning de repas*».

Un équilibre carcasse à trouver

Concernant l'approvisionnement en viande, toute la difficulté, rappelle Françoise Morizot-Braud, responsable du Cerd à la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté, «*c'est le problème de l'équilibre carcasse. Une fois valorisés les arrières, que fait-on des morceaux à pot au feu si pas de débouchés derrière ? Au risque de rapporter le prix sur mon bourguignon et du coup, il est trop cher !*» D'où l'importance, souligne Déborah Colard, de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, «*à vous regrouper, avec d'un côté, les échanges à faire avec le gestionnaire et de l'autre, les échanges entre vous. Il y a un travail d'accompagnement à mener et l'on peut vous y aider, mais il faut déjà vous identifier et envisager quel statut donner à ce regroupement*». Pas de projets précis formulés dans la salle, mais une évidence, lâchée par un éleveur présent : «*si c'est pour écraser son voisin, ça ne sert à rien ! D'où l'importance à travailler ensemble*». Avant de rajouter : «*mais on démarre quand ? On fait comment ? On s'adresse à qui ? On est un peu dans le flou*». Le maire de Charny se veut confiant : «*en vous ayant réuni, vous avez commencé à vous parler, il faut que l'on arrive à vous structurer et l'on fera tout ce que l'on peut avec la Chambre, pour vous accompagner. On s'est donné un challenge fort, je ne veux pas le rater, mais on ne pourra le faire tout seul et vous non plus*».

Dominique Bernerd
* Centre d'Etudes et de Ressources sur la Diversification



Filière brassicole

La p'tite bière qui monte, qui monte…

Adhérent au Drive fermier du Sénonais, Clément Chapellier a installé sa microbrasserie artisanale sur la ferme exploitée jadis par ses grands-parents à Malay-le-Grand. Une forme de retour aux sources pour cet autodidacte qui s'est découvert sur le tard une passion pour la bière, au point d'en faire son métier



Clément Chapellier, micro brasseur à Malay-le-Grand, dans le Sénonais

N'eut-été une virée en camion avec sa copine à travers l'Europe de l'Est, Clément Chapellier ne se serait peut-être jamais découvert une passion pour la bière : «*à l'époque, je préférais le vin de porto de ma grand-mère !*» Bosnie, Slovénie, Croatie, Bulgarie, Roumanie… Autant d'étapes pour apprendre à déguster et apprécier les bières locales, au point d'imaginer très vite de se lancer à son tour dans la fabrication, rejoignant ainsi la tradition familiale : «*ici même, à Malay, mes grands-parents agriculteurs faisaient leur cidre et leur eau de vie. J'ai aussi une partie de ma famille dans le Morvan, qui fabrique son ratafia…*» On ne fait rien de sa vie sans un peu de folie : un adage qui sied bien à cet ancien technicien géomètre, passé par une école d'architecture pendant trois ans et qui a même vendu un temps des pièces d'hélicoptère ! C'est sur la toile qu'il s'est formé progressivement, au fil des forums et des sites Internet visités, avant les premiers essais dans l'appartement familial de 40 m² une fois achetées quelques gamelles en inox et une Dame-jeanne. «*La chambre servait à stocker les matières premières et les bouteilles finies, je brassais dans la cuisine et étiquetais dans le salon, pendant que ça fermentait dans le couloir…*» Clément le reconnait dans un sourire : «*ma copine était quand même très tolérante !*» C'est dans les manuels spécialisés, pour certains de langue anglaise, qu'il s'est forgé un apprentissage, avant de créer deux ans plus tard ses propres recettes. Restait à transformer l'essai et se lancer dans une réelle production artisanale.



Des matières premières en provenance de Belgique, que le producteur souhaiterait un jour remplacer par du maltage à façon à partir de céréales «*made in Yonne*»

Trois types de bières plus des créations éphémères

C'est par le biais d'un appel à financement participatif, auprès de sa famille et de ses amis que Clément réussit à collecter plus de 5 000 €. Une somme qui, additionnée à l'accompagnement logistique de la Chambre des métiers et de l'Artisanat, au prêt à taux zéro octroyé par Yonne Active Création et au prêt bancaire accordé par la banque, lui ont permis d'acheter le matériel nécessaire pour créer en février dernier son entreprise. Baptisée «*MonClem*», comme le surnom que lui donnent depuis toujours sa famille et ses amis.

C'est dans l'ancien garage de la ferme familiale qu'est installée la «*chaîne de fabrication*» : du matériel italien flambant neuf composé de cuves en inox pour les différentes étapes de la fabrications, de bruleurs, d'un refroidisseur, d'une embouteilleuse et d'une étiqueteuse… Sans oublier la «*chambre*» de fermentation où les bières, une fois rajoutées les levures, passent une quinzaine de jours selon leur type : «*une blonde belge pour ne pas trop déstabiliser les gens, une seconde de type américaine Pale Ale un peu plus houblonnée et une brune stout aux notes de café et chocolat…*» Se rajoutent des créations éphémères, au fil des saisons, comme cette bière hivernale, «*plus fruitée, avec des graines de coriandre et des écorces d'oranges…*» Si les matières premières arrivent aujourd'hui d'une malterie en Belgique, Clément Chapellier aimerait à l'avenir faire du maltage à façon, à partir de productions locales : «*pour l'instant, il n'y a que Soufflet qui fait ça, mais 25 tonnes minimum, pour moi, c'est un peu beaucoup !*» (Ndlr : rires)

Déjà présent sur certaines tables de restaurants de la région, c'est tout naturellement que le microbrasseur s'est tourné vers le Drive fermier pour commercialiser ses bières : «*une démarche qui me convient bien, avec son groupement de producteurs, des produits locaux, une attache au monde agricole…*» La quantité produite aujourd'hui ne dépasse pas les 200 l/semaine, pour un objectif annuel de 80 à 100 hl. Mais attention à la «*p'tite*» bière qui monte, qui monte… !

-

Dominique Bernerd

Site Internet : www.brasserie-monclem.fr
Drive fermier du Sénonais : www.drive-fermier.fr/89senonais/

Concours général Agricole 2018

Les inscriptions sont ouvertes

Viticulteurs, coopératives, négoces…, vous avez jusqu'au dimanche 3 décembre pour vous inscrire à l'édition 2018 du Concours général Agricole des vins

Seul concours organisé sous le contrôle de l'État, le Concours Général Agricole a pour ambition de sélectionner et de récompenser les meilleurs produits français. Créé en 1870 par le Ministère de l'Agriculture, il connait un succès croissant. En 2017, ils étaient 73 viticulteurs, coopératives ou négociants icaunais, à présenter ainsi plus de 300 échantillons, toutes appellations confondues. L'organisation du concours étant confiée à l'échelle du département, à la Chambre d'agriculture de l'Yonne.

Vous avez été candidat au Concours Général Agricole lors des précédentes éditions et souhaitez renouveler l'expérience ? Rendez-vous http://www.concours-agricole.com/ sur votre espace Candidat

Ou vous souhaitez être candidat au Concours Général Agricole 2018 ? Il suffit de vous rendre sur le site http://www.concours-agricole.com/ (inscriptions : créez votre compte candidat, des identifiants vous seront communiqués pour vous connectez à votre espace candidat).

La Chambre d'agriculture se tient à la disposition des candidats pour toutes questions relatives au concours

• Ouverture des inscriptions le 6 novembre 2017
Inscriptions en ligne : http://www.concours-agricole.com/
Inscriptions papiers : voir contacts



Les vins de l'Yonne avaient décroché 68 médailles en février dernier à Paris, lors du Concours général 2017, pour 161 échantillons présentés

• Clôture des inscriptions le 3 décembre 2017
Pour tout renseignement :
Armelle Naudier : 03 86 94 28 47 - a.naudier@yonne.chambagri.fr
Nadine Thomas : 03 86 94 22 05 - n.thomas@yonne.chambagri.fr

Chambre agriculture 89

▸ Formations

Formations proposées par la Chambre d'agriculture de l'Yonne et ses partenaires : Le détail des formations est disponible sur yonne.chambagri.fr ou au 03 86 94 28 48

Je crée ou j'entre dans une société :
Je réussis mon projet d'association. Les 21 et 27 novembre à Auxerre. Contact : Cyrille Fournier, 03 86 94 22 10

Trésorerie
Le 24 novembre à Auxerre. Contact : Cyrille Fournier, 03 86 94 22 10

Chien de troupeau initiation
1er décembre 2017 puis 4 jours en 2018 à Sainpuits. Contact : Denis Arnoult, 03 86 74 70 94

Maîtriser le statut du fermage
Le 7 décembre à Auxerre. Contact : Marie Christine Bret, 03 86 94 22 13

Bâtir mon projet d'installation
Les 12 et 19 décembre à Auxerre. Contact : Cédric Barrallon, 03 86 94 21 92

Le semis direct sous couvert est-il fait pour moi ?
Le 13 décembre à Auxerre. Contact : Eric Bizot, 06 76 20 37 91

Des haies rentables et durables
Novembre/décembre à Auxerre. Contact : Vincent Gallois, 03 86 94 26 34

MFR Villevallier

Comptes à l'équilibre mais effectifs en baisse

L'Assemblée générale de la MFR de Villevallier a mis l'accent sur la baisse des effectifs à la rentrée dernière. Un phénomène généralisé à l'ensemble des 29 établissements de la région Bourgogne Franche-Comté, avec au total 250 élèves manquant à l'appel.



Pas toujours facile de s'exprimer devant un public d'adultes, mais les élèves se sont bien tirés de l'exercice.

L'Assemblée générale de la MFR de Villevallier, qui s'est tenue le 9 novembre dernier, aura été l'occasion pour les élèves, de présenter les différentes activités ayant rythmé l'année scolaire.
Visite de ferme, lecture de paysage, randonnée, réalisation d'un goûter à thème, audience au tribunal de Sens, sensibilisation à l'écocitoyenneté et au développement durable…

Autant d'expériences vécues par les jeunes de 4e et 3e, dans la ligne éducative que s'est fixée depuis sa création le réseau associatif des MFR : donner à la formation une dimension sociale, afin de permettre aux jeunes de se faire une place dans le monde des adultes. Comme l'a rappelé la présidente de la Maison familiale, Sylvie Logette : *«chaque visite effectuée, chaque intervention réalisée à la MFR n'est pas sans objet. Elles s'inscrivent dans un contexte pédagogique qui est ensuite réutilisé, pour construire les cours»*.
Depuis la dernière rentrée, les élèves de 1ère Bac pro ont passé la main et transmis les clés de la *«Ruche qui dit oui»*, à leurs homologues de 2nde. A charge pour eux d'accueillir chaque vendredi soir les acheteurs des produits mis en ligne sur Internet par les producteurs. Avec là encore, un contexte pédagogique, souligne leur enseignante, Christelle Adam : *«l'objectif, c'est de sensibiliser les jeunes sur la vente directe et leur apporter une approche des producteurs et des consommateurs en échangeant avec les clients»*. La formation à Villevallier, passe aussi par la mobilité. Cela commence par la découverte d'une région, pour les élèves de 2nde, qui partent chaque année en immersion une quinzaine de jours sur une exploitation et se poursuit en 1ère Bac pro, par des séjours de 3 semaines à l'étranger, dans le cadre d'Erasmus, accueillis par des familles.


Le directeur de la MFR de Villevallier, Yannick Villain.


Et la présidente : Sylvie Logette.

Pour la 4e année consécutive, les élèves de la MFR se sont rendus en Espagne, dans le cadre d'échanges avec une structure similaire de Gallice.

250 élèves de moins sur toute la région Bourgogne Franche-Comté

La baisse des effectifs, déjà constatée l'an passé, s'est poursuivie à la dernière rentrée et le sujet a été évoqué à plusieurs reprises, lors de l'Assemblée générale.
Si grâce aux efforts de tous et à une gestion rigoureuse, la situation financière de la MFR de Villevallier s'est considérablement améliorée et que les voyants sont au vert, la prudence reste de mise, rappelle sa présidente, Sylvie Logette : *«nous terminons avec un exercice positif grâce à la formation continue et aux taxes d'apprentissage ayant permis d'apporter une bouffée d'oxygène à l'association. Malgré tout, nous devons rester très vigilants quant à la rentrée prochaine et à nos finances…Ceci nous amène à réfléchir à de nouvelles pistes de développement. L'agriculture est en pleine réflexion, en plein bouleversement, le système agricole devra s'adapter, pour nous aider dans cette réflexion»*. Des pistes de réflexion sont déjà en cours, concernant notamment la formation continue et le Conseil d'administration va mener de concert un travail avec le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA), pour de nouvelles perspectives sur le territoire.

Il y a urgence, explique le directeur de la MFR, Yannick Villain : *«cette année encore, 8 élèves de moins à la rentrée, soit une diminution de 60 000 € des revenus, entre la subvention du ministère de l'Agriculture et les pensions des familles. Pour ce qui est de l'apprentissage, l'équilibre est tout juste atteint. Quand au résultat positif l'an passé, de 98 000 €, il était lié en partie à un contrat de 60 000 € avec Pôle Emploi concernant la formation continue. Sans renouvellement à ce jour, soit un global de 120 000€ en moins pour les recettes de l'année prochaine»*. Une situation qui n'est pas l'apanage de Villevallier, puisque qu'au niveau de toute la région BFC, ce sont 250 élèves qui manquent à l'appel : *«en 2 années de suite, on raye une MFR de la carte !»*

DOMINIQUE BERNERD



Feader Bourgogne Franche-Comté

C'est au pied du mur qu'on voit le maçon

Avec la nouvelle programmation européenne, les régions sont devenues organismes de gestion pour les fonds européens. Concrètement, elles gèrent depuis 2014 une partie du deuxième pilier de la PAC avec le le Feader.

Un manque de crédits de plus de 65 millions d'euros

À mi-parcours, les principaux dispositifs pour le secteur agricole manquent déjà de crédits: le plan pour la compétitivité et l'adaptation des exploitations agricoles (*PCAE*) -22 millions d'euros concernant essentiellement les bâtiments d'élevage, les aides à la conversion en agriculture biologique (-34 millions d'euros) et -9 millions pour les aides aux industries agroalimentaires et autres. Des reliquats existent en particulier sur l'installation (19 millions d'euros) et il y a encore une enveloppe pour la région de 8,8 millions d'euros liés au transfert du premier pilier vers le deuxième. Mais cela ne fait pas encore les 65 qui manquent.
Il faut prévoir la traditionnelle tournée des financeurs pour solliciter les partenaires comme faisait auparavant chaque année la direction régionale de l'agriculture. Il est surprenant que les agences de l'eau qui voulaient « Sauver l'eau » se défilent pour arrêter de financer la conversion à l'agriculture biologique. Les conseils départementaux doivent aussi optimiser leurs moyens pour ne pas se décharger de toutes leurs compétences liées à l'agriculture. Par ailleurs l'État, avec ses États généraux de l'alimentation, a des difficultés à expliquer concrètement ce qu'il envisage de faire avec son plan d'investissements.

Trouver des solutions acceptées et acceptables

Pour cela, l'organisme de gestion doit faire preuve d'écoute et d'ingénierie pour prendre en compte tous les paramètres de cette équation et devra trouver des solutions équilibrées pour qu'elles soient acceptées et acceptables, tout en assumant ses responsabilités.
Certaines régions ont déjà rapproché leurs programmes de développement rural, pour faire plus simple, plus juste et limiter les dépenses d'assistances techniques.
Les besoins ne doivent pas être surestimés et les reliquats sous-estimés, avec des approches à la louche ont fini par faire le grand écart en créant des inégalités. La régionalisation a, par exemple, mis fin à la mutualisation nationale des anciennes programmations qui permettait de pouvoir réaliser des ajustements en fin d'année en fonction des besoins de chaque région.
La première priorité pour la profession est de préserver les aides aux zones défavorisées.
Devant la difficulté de trouver des équilibres financiers, la réforme des zones défavorisées simples devrait être reportée à 2019 par l'Europe.
La profession a toujours recherché des solutions réalistes. Il faudra faire des économies sur les surplafonds du PCAE, comme sur l'aide au maintien en agriculture biologique. Car c'est au marché de prendre en charge les coûts de production liés à un signe officiel de qualité. Mais ces derniers points ne pourront être qu'une partie de la réponse à la question posée. Il est difficile de boucler tout cela en 10 jours pour les prochains comités de suivi de Bourgogne et Franche-Comté les 21 et 22 novembre.

La FRSEA Bourgogne Franche-Comté

Chambres d'agriculture

L'agroécologie en marche en Bourgogne Franche-Comté

Les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté ont été sélectionnées par le Réseau Rural Régional pour accompagner la transition agroécologique sur la période 2017-2018. Ce travail, qui débute, est conduit en partenariat avec les établissements publics d'enseignement agricole et Trame, avec le soutien de l'État et de l'Europe.

L'objectif de ce projet multipartenarial est de stimuler et d'accompagner les agriculteurs (en activité et en formation) vers des pratiques et des systèmes agroécologiques, c'est-à-dire performants à la fois sur le plan économique, environnemental et social. Cela passera essentiellement par des échanges d'expériences réussies, notamment à l'échelle locale.
Sont ainsi prévues : l'organisation de portes ouvertes dans toute la région, la réalisation de vidéos et l'optimisation d'un outil web dédié permettant la capitalisation et l'échange d'expériences (http://www.geco.ecophytopic.fr, en développement). Un travail de fond sera également mené avec des conseillers et animateurs pour leur permettre d'être encore plus efficaces dans la stimulation et l'accompagnement des agriculteurs au changement de pratiques, passant par des méthodes, outils et postures adaptées.

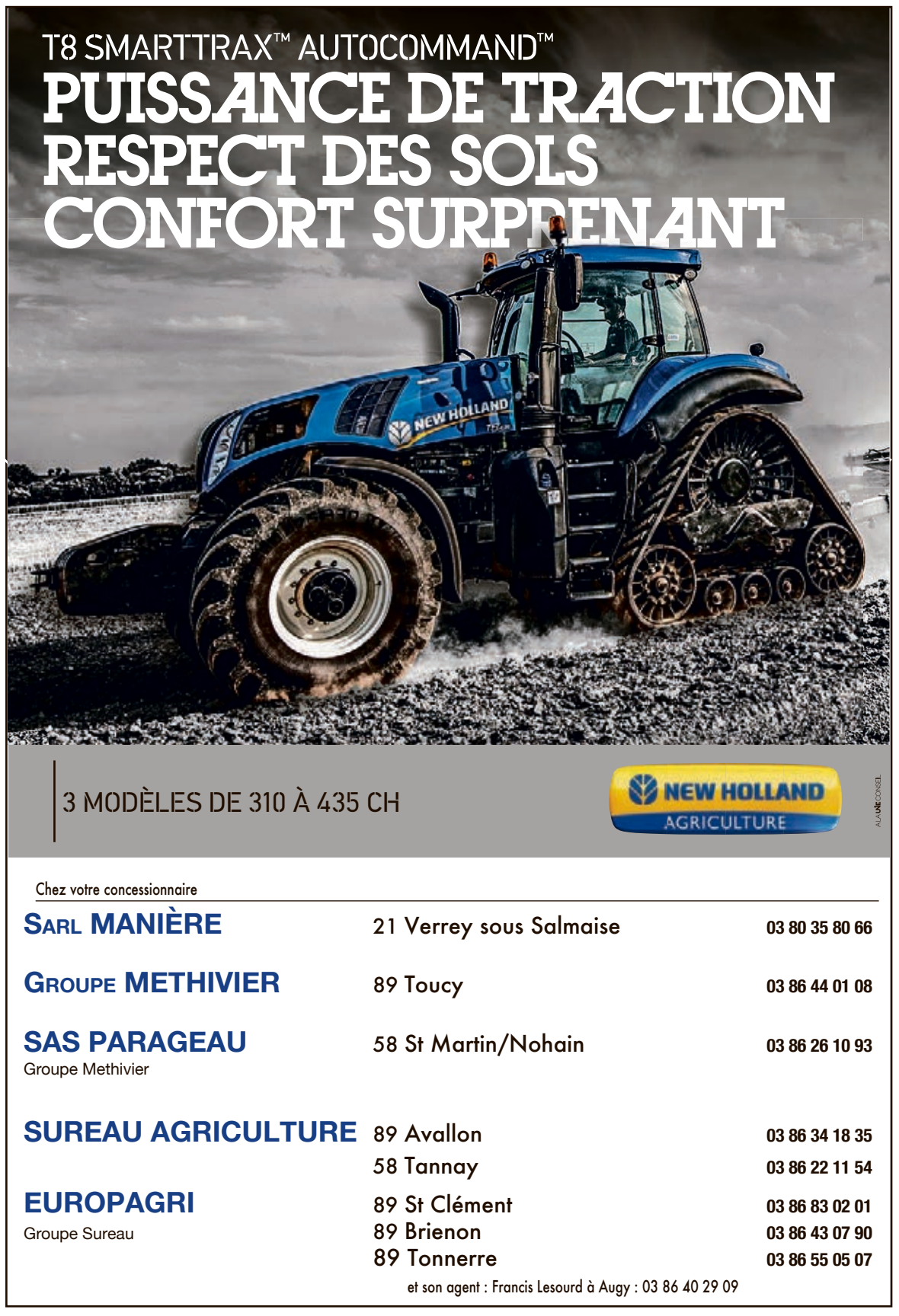
Rencontre du réseau régional agroécologie

C'est dans ce cadre que le 26 octobre dernier, un large réseau régional d'acteurs de l'agroécologie s'est rassemblé à Authume (39). Les quarante organisations présentes appartenaient à des domaines très variés : agriculture, enseignement, recherche, associations environnementales, territoires, administrations et établissements publics. Cette journée avait pour but de renforcer les liens et de faciliter la collaboration entre les organismes présents, pour la plupart déjà porteurs de projets.

Des témoignages déjà disponibles

Ce projet fait suite aux précédents projets menés dans les deux anciennes régions, qui ont permis l'organisation de journées portes ouvertes, ainsi que la production de fiches et vidéos témoignages disponibles sur le site de la Chambre eégionale d'agriculture de Bourgogne, dans la rubrique «*Innover pour demain*».
Pour toute demande d'information ou pour partager un projet agroécologique mené par votre organisme, contactez votre Chambre d'agriculture départementale ou régionale !

Léa NISOLLE, CRABFC



Viande bovine

Les défis de l'adaptation à la demande

Érosion de la consommation, nouvelles attentes sociétales, volatilité des marchés, la filière bovine française doit s'adapter. Quels leviers actionner face à des signaux parfois contradictoires ?

Après une décennie traversée par plusieurs crises - sanitaires, envolée des matières premières, sécheresse… - la filière bovine française doit de plus composer avec les évolutions de la consommation, ainsi que son érosion. Comme l'a expliqué Philippe Chotteau, de l'Institut de l'élevage, lors de la journée Grand angle viande organisée par l'Idele le 7 novembre, la consommation de viande bovine diminue voire chute fortement dans certains pays européens (- 20 % en Italie depuis 2005).

En France, plus gros consommateur européen avec 23,7 kg équivalent carcasse par habitant, la baisse de consommation totale sur dix ans tourne autour de - 5%. Cependant, la demande mondiale est croissante et particulièrement dynamique au niveau des broutards. La France a vu ses exportations repartir depuis trois ans, avec une montée en gamme, davantage de femelles de plus de 300 kg au détriment des jeunes broutards légers. Néanmoins, les broutards français doivent lutter contre une concurrence accrue et se démarquer, notamment grâce aux broutards de race pure aux GMQ élevés, ce qui favorise les grands formats. Or, et c'est paradoxal, on demande une baisse du poids carcasse.

Modèles à améliorer

Pour l'éleveur, difficile en effet de travailler à réduire le poids des animaux quand le prix payé est plus cher pour des carcasses lourdes. *«Le fonctionnement de la filière ne permet pas la circulation de signal prix»*, explique Paul Grelier, d'Interbev. Sans compter que le tri effectué après abattage ne reflète pas la demande du consommateur, et que l'éleveur ne connaît jamais la destination de ses morceaux, ce qui le déconnecte totalement de la demande.

Un constat dans la lignée de l'exposé présenté par Philippe Dimon (Institut de l'élevage) sur les trajectoires des systèmes naisseurs et naisseurs-engraisseurs observées ces dix dernières années. En effet, la *«logique de développement interpelle»* : d'après l'observation de 78 exploitations naisseurs et 43 naisseurs-engraisseurs entre 2005 et 2015, on constate une évolution vers une maîtrise technique plus exigeante, un accroissement de la productivité par la mécanisation et une forte capitalisation, sans pour autant pouvoir dégager un salaire supérieur au Smic.

En dix ans, la part d'enrubannage et de maïs ensilage a progressé, tout comme l'utilisation de concentrés (+ 30 à 40% chez les naisseurs). Alors que les consommateurs plébiscitent l'alimentation à l'herbe. Pour répondre aux enjeux économiques et sociétaux, une meilleure optimisation des ressources fourragères et une recherche de précocité pourraient être des voies de progrès.


Réussir

Le steak haché représente aujourd'hui 47% du volume de viande bovine consommée en France.

Satisfaire le consommateur

Pour retrouver de la valeur, la filière travaille également à mieux répondre aux attentes du consommateur. Si le steak haché représente aujourd'hui 47% des volumes de viande bovine consommée en France, c'est aussi parce que le consommateur n'est jamais déçu de ce qu'il achète, souligne Philippe Chotteau. L'interprofession accompagne depuis plusieurs années la restauration hors domicile (secteur qui a le plus recours aux importations) sur la connaissance du produit, les modes de cuisson, et les possibilités offertes dans les appels d'offre pour favoriser la viande française, une attente forte des consommateurs.

Concernant les qualités organoleptiques de la viande, un système plus lisible a été mis en place en 2014 pour indiquer le niveau de tendreté et le mode de cuisson. L'enjeu est important car la baisse de consommation s'explique en partie par l'hétérogénéité de la qualité de la viande achetée. Mais à ce niveau, une éducation du consommateur est également nécessaire. Par exemple, la perception qu'ont les consommateurs français du persillé est parfois en opposition avec la qualité gustative qu'ils recherchent.

Ainsi, une étude présentée par Jérôme Normand, de l'institut de l'élevage, a comparé auprès de 420 consommateurs l'intention d'achat au vu de la viande crue, et celle après dégustation. Si 75% sont prêts à acheter un faux-filet faiblement persillé en se fiant à son aspect, ils ne sont plus que 35% à vouloir l'acheter après dégustation. A l'inverse, la viande très persillée n'attire que 40% des acheteurs, mais ils sont 65 % à avoir l'intention d'en acheter après dégustation. Le phénomène est similaire en ce qui concerne l'entrecôte.

La solution, pour Jérôme Normand, serait donc de privilégier le niveau intermédiaire de persillé, qui recueille quasiment les mêmes intentions d'achat, cru, que le faiblement persillé, tout en étant davantage plébiscité au goût. Reste à favoriser l'obtention de cette viande au niveau des éleveurs, grâce à davantage de génétique ou par l'alimentation des animaux en finition. Il ne faut pas perdre de vue que l'offre, c'est la viande, et non les animaux qui sortent des élevages et que la demande ne provient pas des grossistes, mais des consommateurs finaux, a d'ailleurs précisé Paul Grelier.

Chronique ovine

La génétique pour améliorer le revenu

De nombreux critères liés à la production de la brebis mais aussi à la performance et à la qualité des agneaux se transmettent par la génétique. C'est le cas par exemple du taux de prolificité de la brebis et de sa valeur laitière mais aussi de tous les critères qui jouent sur le prix de l'agneau : son état d'engraissement, sa conformation, les quantités de concentré qu'il va consommer.

Une étude réalisée sur 52 élevages par la Caveb, une organisation de producteurs des Deux Sèvres, a mis en évidence l'intérêt d'utiliser le meilleur de la génétique, en achetant des béliers qualifiés (inscrits) en organismes de sélection ou bien en utilisant l'insémination animale (IA).

Les performances techniques et économiques de trois profils d'exploitation ont été comparées : celles qui ont recours à l'IA et à l'achat de béliers qualifiés, celles qui utilisent uniquement des béliers qualifiés pour améliorer leur troupeau et enfin, celles qui n'utilisent aucune de ces possibilités.

0,5 agneau produit en plus par brebis et par an

Les écarts sur le nombre d'agneaux produits par brebis sur une année sont importants avec un taux de productivité numérique de 142 % pour les élevages les plus utilisateurs de génétique et de 92 % pour ceux qui n'investissent pas dans ce domaine.

De même, plus de 10 kg de carcasse d'agneaux vendus par brebis séparent ces deux modes d'approvisionnement des béliers. Au final, la productivité économique (productivité numérique X prix de vente d'un agneau) s'établit à 172 € par brebis lorsque les éleveurs ont recours à la fois aux béliers qualifiés et à l'IA contre 110 € pour ceux dont le troupeau ne bénéficie d'aucune des deux. Le résultat est intermédiaire pour les éleveurs qui utilisent soit l'IA soit des béliers qualifiés avec 166€ par brebis. De nouvelles études devraient être réalisées en 2018.


Utiliser le meilleur de la génétique de chaque race pour produire davantage d'agneau.

Réseau de références ovin de Bourgogne et Laurence Sagot (Institut de l'Elevage/Ciirpo)
Victor Faucher (InsemOvin)

Installation PHOTOVOLTAIQUE
Nos services :
• Installation chez les particuliers
• Installation chez les professionnels
• Autoconsommation
• Maintenance
• Dépannage
Contact :
contact@bfc-solaire.fr
06.05.04.07.79
www.bfc-solaire.fr
BFC SOLAIRE
Réinventons notre énergie

SARL Ponge

Lancement de la mélangeuse Mix R Feed

Après la Chrono Feed et la Distri Feed récemment lancée, c'est au tour de la Mix R Feed de conquérir les éleveurs. D'une capacité de mélange de 4 m^3, et d'une longueur de 3 m, la cuve de mélange est dotée d'une grille de protection et d'une bâche à enroulement latéral.



L'accès se fait par la passerelle latérale avec garde-corps et escalier rabattable. La Mix R Feed offre une réelle polyvalence de distribution, sa goulotte orientable commandée hydrauliquement s'adapte au choix de distribution : à l'auge, en stabulation ou au nourrisseur. La mélangeuse est équipée de série d'une pesée Digistar avec fonction d'enregistrement de recettes.

▶ Des professionnels à votre service

L'Eleveur Bourguignon
Aménagement de bâtiment d'élevage
BOVIN - OVIN - ÉQUIN
+25 ans d'expérience
BARRIÈRES, AUGES, RATELIERS, etc...
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly-en-Auxois
03 80 90 66 60

Panneaux sandwichs
Tôles couvertures
Tôle bardage
Tôle imitation tuile
Fer - Grillage
Panneaux de clôture
Cuve - Remorque
BECKER Frères Le PRO de la tôle
58310 ARQUIAN - 03 86 39 70 94 - sarlbecker@orange.fr
58800 CORBIGNY - 03 86 20 19 66 - becker.freres@orange.fr

Construction de case à ensilage ou à grain, sur mesure
• Modulable à l'infini • Autostable
• Stock disponible • Livraison possible
Schmit TP
Rue de la Creuse - 21400 VANVEY
Tél : 03 80 81 84 20 - contact@schmit-tp.com

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

SALARIÉS AGRICOLES
DE NOUVEAUX HORIZONS
S'OUVRENT À VOUS.

Avec la Carte Campagne, bénéficiez toute l'année de réductions sur des sélections voyage, bien-être, bricolage, culture, loisirs, sorties...
Pour en profiter, activez vite votre carte gratuitement sur carte-campagne.fr ou contactez-nous par téléphone au 01 53 83 48 26.

CARTE CAMPAGNE, IL EST TEMPS D'EN PROFITER.
*conditions d'attribution disponibles sur le site

Carte CAMPAGNE
Des services à tout bout de champs !
Culture...
...Tourisme
Quotidien...

Agence Pschhh

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)*

Les marchés en Sud-Est Centre

Marchés	cat.	Laissac 14/11/2017	Bourg-en-Bresse 07/11/2017	St Christophe-en B. 08/11/2017	National 08/11 au 14/11/17
Vaches viande (V)	U	3,80 €	-	3,78 €	3,84 €
	R	3,35 €	3,50 €	3,51 €	3,48€
	O	3,10 €	3,05 €	-	3,16 €
Vaches mixte (M)	R	-	-	-	3,25 €
	O	-	2,85 €	-	3,14 €
Vaches lait (L)	O	3,25 €	-	-	2,86 €
	P	3,10 €	2,30 €	-	2,49 €
Génisses VML	U	-	4,30 €	4,42 €	4,12€
	R	3,25 €	3,75 €	3,82 €	3,59€
	O	3,15 €	3,05 €	-	3,19 €
Taureaux VML	URO	2,65 €	2,45 €	2,90 €	2,67 €

VML : *type viande , mixte et lait NC: Non communiqués*

Tendances locales

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **14/11/2017**

Effectif total: 794 - Nombre d'invendus: (97%)

BROUTARDS 6-12 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
CHAROLAIS	M	U	200-250	2,92 €	3,26€	2,95€	-
			250-300	2,63 €	2,84€	2,75€	-
			300-350	2,59 €	2,74 €	2,67 €	-0,13
			350-400	2,44 €	2,71 €	2,53 €	-0,03
			400-450	2,42 €	2,55 €	2,48 €	-0,03
			450-500	2,35 €	2,44 €	2,41 €	-0,09
		R	200-250	-	-	-	-
			250-300	2,67 €	2,86 €	2,72 €	-0,02
			300-350	2,44 €	2,61 €	2,50 €	-0,14
			350-400	2,36 €	2,51 €	2,44 €	-0,06
			400-450	2,32 €	2,44 €	2,39 €	-0,12
			450-500	-	-	-	-
	F	E	300-350	-	-	-	-
		U	250-300	2,67 €	2,78 €	2,72 €	+0,03
			300-350	2,61 €	2,75 €	2,69 €	-0,02
			350-400	2,51 €	2,65 €	2,61 €	-0,04
		R	200-250	-	-	-	-
			250-300	2,50€	2,74 €	2,63 €	-

BROUTARDS: On constate un effritement des tarifs (quelques centimes sans plus) avec des transactions fluides et seulement 5 animaux sur 598 présentés.

LAITONNES : On ne relève pas d'impacts sur les cours, les laitonnes restent recherchées avec des cours toujours satisfaisants.

Effectif total: 85 - Nombre d'invendus: (78%)

BOVINS MAIGRES 12-18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

CHAROLAIS	M	R	400-450	-	-	-	-
		U	300-350	-	-		
			350-400	-	-	-	-
			400 - 450	-	-	-	-
			450 et +	-	-	-	-
	F	U	300-350	-	-	-	-
			350-400	2,34 €	2,55 €	2,50 €	-0,05
		R	350-400	1,96 €	2,16 €	2,07 €	-0,23
			450 +	-	-	-	-

GÉNISSES -18 MOIS : Celles-ci se négocient à des tarifs divergents et dépendants de l'âge et du poids.

Effectif total: 300 - Nombre d'invendus: (86%)

BOVINS MAIGRES +18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

		ÂGE					
VACHES CHAROLAISES	F	E	- 5 ans	-	-	-	-
		U	- 5 ans	1,77 €	2,15 €	1,88 €	-0,07
			5 à 10 ans	1,74 €	2,25 €	1,89 €	-0,01
			+ 10 ans	1,73 €	1,82 €	1,77 €	-0,03
		R	- 5 ans	1,56 €	1,83 €	1,73 €	-0,05
			5 à 10 ans	1,55 €	1,81 €	1,68 €	-0,01
			+ 10 ans	1,55 €	1,77 €	1,65 €	+0,02
		O	5 à 10 ans	-	-	-	-
			+ 10 ans	1,37 €	1,57 €	1,48 €	+0,10
GÉNISSES	F	E	24 à 36 mois	2,29 €	2,97 €	2,60 €	-
		U	24 à 36 mois	1,87 €	2,19 €	1,96 €	-0,07
TAUREAUX	F	R	24 à 36 mois	1,71 €	1,98 €	1,80 €	-
	M	U	+ 500 kg	1,66 €	1,88 €	1,79 €	-
TAUREAUX: Meilleure vente 2460 et 2620 €	M	R	+ 500 kg	-	-	-	-

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 13/11/2017

	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Bovins (368)		
Broutards		
310 à 400 kg	780 - 1010	2,41 - 2,73
405 à 450 kg	930 - 1070	2,20 - 2,40
Laitonnes		
275 à 315 kg	730 - 830	2,56 - 2,65
345 à 390 kg	-	-
Génisses		
370 à 470 kg (16-24mois)	-	-
560 à 665 kg (24-36mois)	-	-
Taureaux		
550 à 1140 kg	-	-
Vaches		
Vaches légères	720 - 1060	
Vaches entre deux	1090 - 1260	
Vaches lourdes	1270 - 1620	

Commerce perturbé à l'export en broutards suite à l'apparition du sérotype 4 de FCO. Les sorties sont plus importantes et orientent les tarifs à la baisse.vente rapide et totale en laitonnes à des cours très fermes.
En génisses d'export, seules les femelles valablment vaccinées FCO voient leurs tarifs maintenus.
Bovins gras : 15
Vaches de viande : 3,32 à 3,40 € le kg
Taureaux de viande : 3,10 à 3,12 € le kg
Taurillons de viande : 1700 à 1920 € la pièce.
En sujets gras, seulss les taurillons et les taureaux sont activement recherchés à des tarfis en progression. demande toujours calme en génisse et vaches de viande.

Prochain marché le 20 novembre aux horaires habituels

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 08/11/2017

BROUTARDS 6-12 MOIS
Effectif total : 166 - Taux de vente : 100%

COURS RELEVÉS (EN EUROS/KG VIF)

RACE		Conformation	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Charolais	M	U	250 - 300				
			350 - 400	2,45 €	2,67 €	2,53 €	-
		R	250 - 300	2,35 €	2,90 €	2,72 €	-0,02
			300 - 350	2,60 €	2,68 €	2,62 €	-0,05
	F	U	200 - 250	2,48 €	2,71 €	2,65 €	
			350 - 400	-	-	-	

Broutards : Les cours sont perturbés par la suspicion de crise sanitaire FCO, la vente est plus difficile et lente.

BROUTARDS 6-12 MOIS
Effectif total : 167 - Taux de vente : 100%

COURS RELEVÉS (EN EUROS/KG VIF)

RACE		Conformation	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
VachesCharolaise	F	U	- 5 ans	1,75 €	2,05 €	1,89 €	-0,02
		R	- 5 ans	1,70 €	1,94 €	1,87 €	=
			5 à 10 ans	1,67 €	1,86 €	1,80 €	-0,01
			+ 10 ans	1,46 €	1,77 €	1,69 €	=
Génisses	F	U	24 à 36 mois	1,91 €	2,11 €	1,98 €	
		R	24 à 36 mois	-	-	-	-

Vente lente affectée par le peu d'ambiance générale sur le marché des gras et des broutards

Bovins

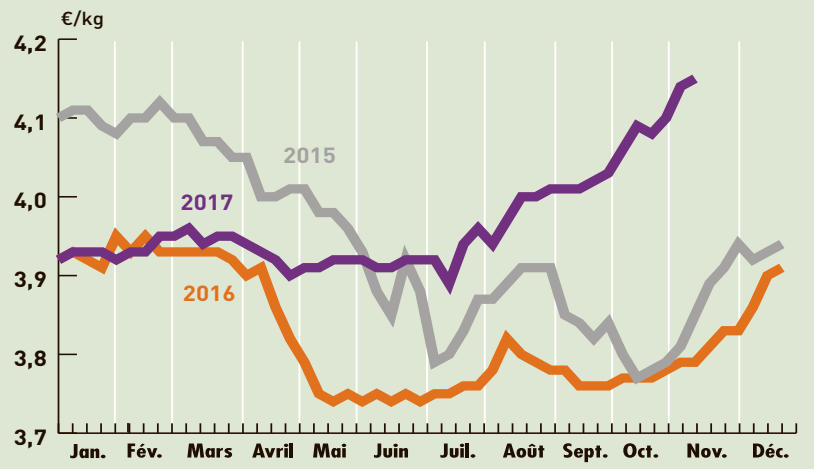
Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations Bassin Centre-Est du 05/11 au 12/11/2017

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors Bl/Parth	-	4,15 €	3,97 €	-			
Races mixte		-	3,64 €	3,61 €	-	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-		-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	
Races lait						-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	3,97 €	3,88 €	3,77 €	3,42 €	-		
Charolaise - 10 ans + 350 kg	3,95 €	3,85 €	3,75 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	-				
Races mixte				-	-	-	
Races lait					-	2,91 €	2,82 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,52 €	4,26 €	3,94 €	3,83 €			

Tendance : Marché ouvert avec plus de demande dans certaines categories.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations du Bassin Grand Sud du 06/11 au 12/11/2017

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	4,17 €	4,16 €	4,14 €	-				
Vaches								
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,68 €	4,21 €	4,01 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	3,90 €	3,85 €				
Races mixte					-	3,29 €		
Races lait						-	2,93 €	2,86 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,68 €	4,47 €	4,21 €	4,01 €				

Tendances SEM. 46/2017

Bovins de boucherie

Le ciel tombe une nouvelle fois sur les éleveurs. La découverte d'un cas de FCO sérotype 4 dans la Haute-Savoie, fait réapparaître le spectre d'une crise économique que les éleveurs ont déjà subi en 2008 et 2015.
L'activité commerciale est tendue dans les Charolaises. Les tarifs se tiennent difficilement dans les femelles haut de gamme dont l'offre est mesurée à l'approche des concours de fin d'année (Charolles....). Dans les allaitantes de choix secondaire, les tarifs sont revus à la baisse. En réformes laitières, les sorties sont en progression et couvrent plus facilement les besoins des abatteurs qui font pression sur les prix. En jeunes bovins, les abatteurs ont de plus en plus de difficulté à s'approvisionner pour servir leurs clients traditionnels, qu'il soit en France ou en Italie. Les niveaux tarifaires restent très convenables et en accord avec les coûts de production..

Broutards

L'arrivée d'un cas de FCO-4 sur le territoire perturbe sérieusement le commerce même si les échanges intracommunautaires restent possibles. En effet, contrairement à la FCO-8 où tout avait été bloqué, le fait que des régions en Italie ou en Espagne soient déjà atteintes par cette maladie a permis de maintenir les flux vers ces pays, même s'il y a des restrictions (pas de mouvement de la zone de protection vers le Piémont italien). En revanche, dès l'annonce de ce cas, les éleveurs ont rapidement accentué leurs sorties en zone FCO-8, par crainte d'une extension et d'un blocage face à des contrôles qui vont être renforcés (ils ont déjà vécu cela en 2015). Cet accroissement de l'offre fait plonger les prix face à une demande qui ne peut tout absorber. Toutes les catégories sont touchées, y compris dans la bonne marchandise légère de repousse. Les broutards lourds sont très pénalisés. En femelles, l'accroissement de l'offre pèse sur les échanges y compris pour les bonnes laitonnes Charolaises ou Limousines de plus de 300kg vaccinées, exportées sur l'Italie. Le commerce est plus difficile dans les ordinaires qui doivent le plus souvent subir le coût des PCR pour être exportées. .

Veaux d'élevage et d'engraissement

Le commerce régional est très perturbé compte tenu du zonage FCO-4. Les volumes sont restreints en zone de protection avec des négociants qui n'ont pas fait de ramassage sans savoir s'ils pourraient vendre. Le commerce est difficile avec des tarifs en baisse. Dans la zone indemne, le marché de la Talaudière a profité du report des veaux de la région avec également plus d'acheteurs, ce qui a permis une vente assez complète avec des tarifs stables dans les bons veaux Frisons, Montbéliards ou croisés laitiers convenables. Les veaux légers restent invendables. Dans les croisés/ Montbéliards bien conformés, le commerce est perturbé, mais les tarifs sont stables. ■

Laurent Chupin

Ovins

OVINS / CAPRINS

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **06/11/2017**

Effectif total: 966 - Nombre d'invendus: (99%)

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	AGNEAUX DE BOUCHERIE AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête) MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Apports satisfaisants en volume et en qualité. 99% de vendus avec seulement 11 invendus. Agneaux : forte demande et progression des cours dans les sujets de boucherie, comme dans les agneaux maigres. Les agneaux trop lourds restent toutefois pénalysés malgré la hausse dont ils bénéficient.		U	de 32 à 38 kg	2,97 €	3,45 €	3,19 €	-
			de 38 à 44 kg	2,75 €	3,53 €	3,15 €	-
			de 44 à 50 kg	2,59 €	3,45 €	3,06 €	-
			> 50 kg	2,10 €	2,86 €	2,43 €	-
		R	de 32 à 38 kg	2,62 €	3,29 €	2,88 €	-
			de 38 à 44 kg	2,55 €	2,98 €	2,79 €	-
			de 44 à 50 kg	2,35 €	2,74 €	2,55 €	-

Effectif total: 174 - Nombre d'invendu: (97%)

				OVINS DE BOUCHERIE +1AN AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
BREBIS : Belle vente notamment en bonnes lourdes **BÉLIERS CAPRINS** : Demande suivie.	M		(M)	1,00 €	2,36 €	1,37 €	-
	F	U	< 60 kg (F)	1,19 €	1,43 €	1,27 €	-
			> 60 kg (F)	-	-	-	-
		R	> 60 kg (F)	0,85 €	1,16 €	1,02 €-	
		O	< 60 kg (F)	-	-	-	-

Effectif total: 5 - Nombre d'invendu: (100%)

			CAPRINS - F - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
CAPRINS : Pas de changements.	F	O	32 €	38 €	34 €	-

Effectif total:

			AGNEAUX MAIGRES - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
AGNEAUX : Idem agneaux de boucherie.	R	25-35 kg	-	-		-

Sicagemac (prix au kg vif) *Marché de Corbigny du 13/11/2017*

Ovins : 285	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	65 - 99	2,24 - 2,68
Agneaux gras - 44 kg	110 - 146	2,75 - 3,48
Agneaux gras + 44 kg	116 - 152	2,31 - 3,20
Brebis	55 - 88	0,95 - 1,21

Vente est toujours active en agneaux à des tarifs très fermes. Seul un lot invendu. En brebis, le placement est rapide et total à des cours soutenus. Prochain marché le 27 novembre aux horaires habituels.

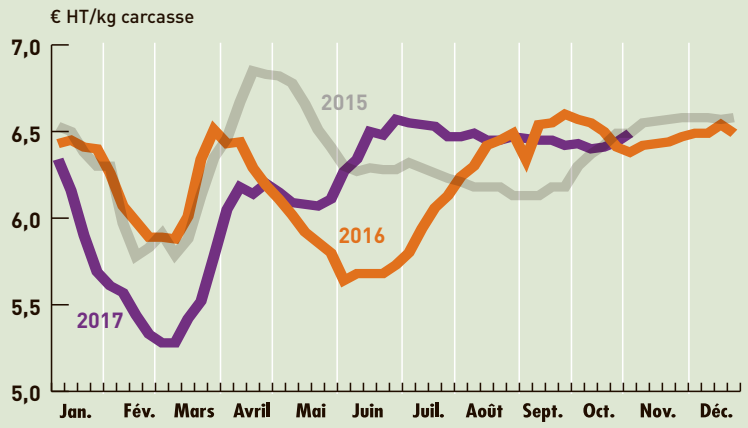
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) ***Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 06/11 au 12/11/2017***

Poids		U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**6,75 €**	**6,28 €**
Couvert	16-19 kg	**6,73 €**	**6,69 €**	**6,23 €**
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	**5,71 €**	-

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) ***Cotations FranceAgriMer du 06/11 au 12/11/2017***

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,49 €	**6,61 €**	**2,43 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 06/11/2017 au 12/11/2017

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	-	6,80 0,02	6,72 =	6,06 -0,14	-	-	-	-
	R	6,47 0,09	6,54 0,03	6,54 0,05	-	6,82 -0,01	6,89 0,13	-	-
	O	-	-	-	-	6,49 0,24	6,46	-	-
3 (couverts)	U	-	6,79 0,07	6,76 0,10	5,95 0,14	-	6,73 -0,12	6,70 0,01	-
	R	6,48 =	6,60 0,05	6,57 0,05	5,95 0,23	6,75 -0,04	6,69 -0,05	6,52 0,05	6,05 0,30
	O	-	6,52 0,03	6,74 0,17	-	6,28 0,01	6,23 0,13	6,19 0,27	-
4 (gras)	U	-	-	-	-	-	-	-	-
	R	-	-	-	-	-	5,71 -0,19	5,48 -0,22	-
	O	-	-	-	-		-	-	-

Var.

Zone nord : Agneaux : offre toujours limitée entraînant une nouvelle réévaluation des cours malgré un commerce calme. Brebis : marché toujours calme avec un manque de bonnes brebis. **Zone sud :** Application du réseau.

Commentaire FNB

ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :

INFORMATION : « Les éleveurs dénoncent toujours les modalités de formation des prix qui ont pour seul objectif de conserver des niveaux de cotations les plus bas possibles. Ces modalités consistent à déterminer un prix de base (communiqué à FranceAgriMer pour les cotations) puis un complément de prix versé plusieurs semaines après l'abattage (non communiqué à FranceAgriMer). Elles s'appliquent tout particulièrement aux bovins valorisés « Eleveur & Engagé ». Les cotations publiées par FranceAgriMer ne reflètent donc pas la réalité de la valorisation des bovins à l'entrée abattoir ».

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 6 novembre) :
«Pas de catastrophisme après la confirmation du foyer de BTV4. Le marché se réorganise avec son cortège de pressions à la baisse. Sans plus.»

Porcins

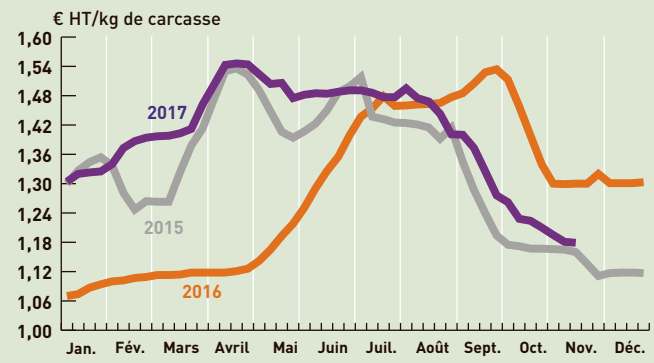
Porcs charcutiers cadran de Plérin (7 586 porcs présentés) *Cotations du lundi 13 novembre 2017*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,179 €**

Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 03/11 au 09/11/2017*

1,43 € /carcasse euros

Plérin du lundi

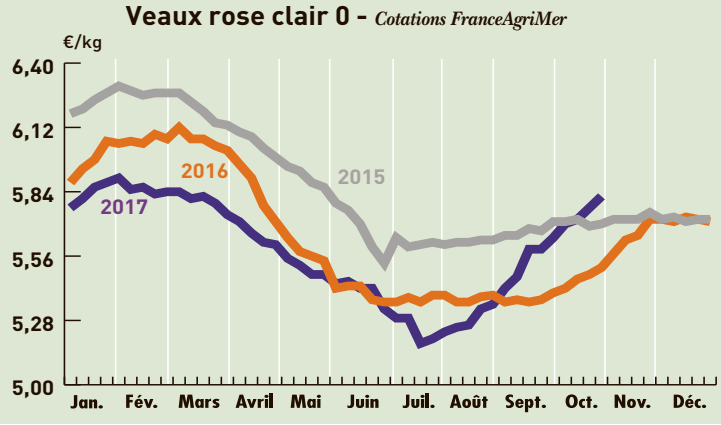


Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* *Cotation nationale FranceAgriMer du 06/11 au 12/11/2017*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,96 €**	-	-
U	-	**7,32 €**	**5,55 €**	-
R	-	**6,27 €**	**4,77 €**	**3,62 €**
O	-	**5,82 €**	**4,79 €**	**3,82 €**

Veaux rose clair 0 - *Cotations FranceAgriMer*



Veaux de 8 jours à 4 semaines *en euros/tête* *Synthèse nationale FranceAgriMer du 6/11 au 12/11/2017*

Marchés	Effectifs	Tendance
Bourg-en-Bresse	**775**	Apports normaux pour la saison.les cours sont reconduits mais la vente est lente.
La Talaudière	**519**	Cours difficilement reconduits.

Type viande (viande, mixte, croisé)	Euros/tête	Variation
Mâles	**201**	**-7**
Femelles	**130**	**-7**
Prix moyen pondéré des veaux	**Euros/tête**	**Variation**
Mâles	**106**	**-9,00**

Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) *Cotations FranceAgriMer du 06/11 au 12/11/2017*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**3,50 €**	**2,90 €**	-	-
Bons	**3,30 €**	**2,58 €**	**2,60 €**	

Céréales

Marché du 02 novembre 2017

N: Nominal; **C:** Camion; **TC:** Train Complet; **P:** Péniche; **A:** Acheteur; **V:** Vendeur; **OA:** Option Acheteur; **OV:** Option Vendeur. **BPMF:** blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2017				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Sud Côte d'Or	meunier	nov.-déc.	155	N	C
Nord Côte d'Or	meunier	nov.-déc.	155	N	C
Aube	meunier	nov.-déc.	149	N	C
	fourrager	nov.-déc.	143	N	C
ORGE FOURRAGÈRE	**RÉCOLTE 2017**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	62/63 kg/hl	nov.-déc.	138	N	C
Sud Côte d'Or	62/63 kg/hl	nov.-déc.	135.	T	C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2017**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte d'or/Haute Saône	50 kg/hl	nov.-déc.	140	N	C
Aube/Yonne	50 kg/hl		inc.		C
SEIGLE panifiable	**RÉCOLTE 2017**				
Côte d'Or		nov.-déc.	150	T	C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2017**				
Côte d'Or/Haute Saône		nov.-déc.	140	T	C
MAÏS	**RÉCOLTE 2017**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube		nov.-déc.	149	N	C
Côte d'Or		nov.-déc.	150	N	C
POIS	**RÉCOLTE 2017**				
Côte d'Or	Fourrager	nov.-déc	180	V	C
Yonne	Fourrager	nov.-déc	180	V	C
Aube	Fourrager	nov.-déc	180	V	C
Luzerne déshydratée	**RÉCOLTE 2017**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	18% 1ère main	6 de nov.	172	T	
Pulpes de betteraves	**RÉCOLTE 2017**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	6 mm 1ère main	5 de nov.	151	T	

Matériel

Tracteur

01 - Vds tracteur Case MXU 125, 4140 H Case JXU 95, 5920 H - charrue Vari 120, 4 corps - pirouette Kuhn 6502, 2012 - semoir engrais Sulky 1500L - pailleuse silofarmer trainée
✆ **06 08 42 82 99**

18 - Vends tracteur MF 7614, 1.800 h, bon état, avec chargeur - déchaumeur, sécurité boulons - silo granulés - semoir engrais.
✆ **06 47 55 32 38.**

21 - VENDS tracteur John Deere 6115 R de 2013, 1 263 heures Power Quad Ecoshift pont suspendu relevage avant auto tract ready clim. isobus, cabine suspendue HCS (réf. 450C)
✆ **06 22 09 57 01**

26 - Vds herse 4 x 0.8 Replia. Man. 350 euros. Griffon 16D L1.6 m 300 euros.Charrue grenier Dep 4 socs en planche et Culti + rouleau 1.8m sur même att 1200 euros. 2 Déca Man idéale 150 euros
✆ **06 03 95 64 56 le soir**

42 - Vds Renault 53 de 1972 4700 h super état avec benne 3 points
✆ **06 73 46 79 36**
ou 06 73 46 79 36

42 - Vds tracteur JD 6520 et 6230 +chargeur - dessileuse pailleuse 8m3 malaxeur - Metton L Neulise
✆ **06 12 54 89 40**

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

55 - Vends IH 1056 XL, 10.300 h, 1990, Tbe, pneus ar. 70 % usure, av. neufs, photos possible, 8.000 euros.
✆ **06 81 47 30 69**

55 - Recherche tracteur Fendt 816 ou 818, Turboshift, en bon état. Pas sérieux s'abstenir.
✆ **06 86 87 14 49**

69 - Vds tracteur Fendt 310 an 2015 1300 H. - Remorque Roland TC 17-24 2013 - Round baller Supertino SP 1200 - Andaineur Fella TS 426 DN rabot à lisier BE 2 m. - Tanck 3000 l.
✆ **06 42 43 60 66**

71 - Vends tracteur Case IH Ter 5140, 4 RM,1991, 10.000 euros.
✆ **07 87 31 84 16 H.R.**

Travail sol

69 - Char Huard Uari 150 4 socs 4250 Đ - Cultivateur Carre 4,73m. Hydro Vibro Gyrax 4,5 m. 2100 Đ.
✆ **06 86 58 27 18**

69 - Vds herse Leuli + semoir D30 Amazone - Remorque Gilibert 9 T.
✆ **04 78 96 04 49 HR**

Récolte

01 - Vds dérouleuse pailleuse Altec DR160PA bon état
✆ **06 70 54 91 74**

26 - Vds bois de chauffage sec L 40.50 mél chêne, hêtre, acacia. Prix départ 105.00G/T. Possibilité livraison
✆ **06 07 97 45 81**

76 - 76 – Urgent, recherche une moissonneuse-batteuse New Holland type 80.70.
✆ **06 21 49 50 89.**

Traitement

26 - Vds Pulue 1000l rampe 15m Hydrolyque
✆ **06 98 99 12 16**

Arbo-viti

38 - Rech. épierreur et laveuse écaleuse L28 Rousset.
✆ **06 70 52 25 35**

Distribution

71 - Vends dessileuse Audureau semi-portée, 3 m3, bon état, convient pour maïs, 1.050 euros.
✆ **06 44 87 42 67**

Agri. divers

21 - VENDS vibro 6 m., -cages transport volailles, - nourrisseurs Galva ou plastique radiant gaz (réf. 4601)
✆ **06 24 84 50 24**

21 - Cause retraite : VEND tracteur Valtra T 202 V, 2011, 1920 h, toutes options, - Renault 113-14 4 RM, poste inversé avec fourche arrière, 1983, - herse rotative Alpego RG 400, 4 m., 2008 avec Packer et barre niveleuse, - charrue Volgel-Noots, année 2012, 6 fers, XMS 950, - semoir engrais Sulky DPX, 2 800 l. avec pesée, 2007, - faucheuse Kuhn à assiettes GMD 500, - 2 cuves à Gazoil 5 000 litres aux normes avec volucompteur + divers matériels (réf. 460A)
✆ **06 62 32 99 18**

26 - Vds semoir à engrais Sulky mono plateau Tremiz 580L largeur Epand 9m. A peu servi. 1000 euros
✆ **06 77 76 94 83**

30 - Vds cultivigne et décompacteur Gardell, cover-crops 28- 36- 40- 44 dis, chisel et canadien 3 m, charrues nonstop 3- 4 socs, semoirs 2,5- 3- 4 m, www.desmier-agri.com
✆ **04 66 24 26 11**

38 - Remorque basculante Monocoque 6 T cotes H1000 mm por arrière 2 ventaux plancher 3 mm : 5900 euros.
✆ **06 31 58 41 64**

38 - Remorque magasin fruit légume Lapanissière balance électronique Renault master isotherme.
✆ **06 79 77 17 98**

38 - Vds groupe électrogène 12 kw/r 220-380 diesel 2011, 2400 heures.
✆ **06 76 83 16 04**

46 - Vds faucheuse condit. Kuhn FC283, TBE. 6500 euros. Détecteur des chaleurs pour bovins avec colliers. 2500 euros. 2 ventilateurs salle de traite + variateur. 500 euros.
✆ **06 71 45 04 60**

55 - Vends andaineur Kuhn GA 6002, Tandem, année 2005, très bon état.
✆ **06 25 10 74 57**

58 - VENDS 12 cornadis chèvre - van Ifor William 1 500 euros, - caméra sur rail avec antenne - 5000, - camera sur rail avec fil 500, - fourche arriere, - D.P.B., - semoir à engrais avec potance (réf. 4501)
✆ **06 22 23 80 09**



58 - Cause cessation VENDS bol mélangeuse Kuhn Audureau 1360, - pailleuse Abeille 12 Lucas, - semoir 4 m. Kuhn Nodet, - tracteur Fendt 714, 4 RM, Vario - pulvé . 800 l. Berthoud porté, - brabant 6 fers Overum, - décompacteur Razol 6 dents Mitchel, - dérouleuse bottes rondes Lerin, - déchaumeur Quivogne à pattes d'oie 5 m, repliable, - divers matériels. SCEA de Dornant 58300 Devay (réf. 46VB1)
✆ **06 36 76 43 44**
03 86 50 37 07
(Gilles Guillaumin)
06 15 01 71 67
(Lionnel Buisson)

69 - Vends cause cessation atomiseur Styl 400 euros - Cureuse fossés Fissor 0,5 l. - Distributeur engrais Kuhn de 600 kg 1800 euros. - Chaine Mirod 82 m. et moteur chaine Albert 60 m. et rampe.
✆ **04 74 66 91 71**

71 - Vends broyeur à céréales Toy type T1, moteur 7,5 CH, coffret électrique, trémie à céréales Boisseau à farine.
✆ **06 07 68 07 62**

71 - Vends barrière stabulations, différentes longueurs, cornadis 4 m, 5 m, semoir 2,50 m, 17 rangs.
✆ **06 14 23 83 37**

73 - Vends Camion bétaillère Volvo 1996, 19 t, 150 000 km. Salle de traite mobile 4 postes.
✆ **06 16 96 35 79**

Véhicule

Utilitaire

42 - Vds bétaillère Mercedes 508 Be contrôle OK 3500 euros
✆ **06 60 71 43 71**

71 - Vends Renault Master, diesel, de 1998, 148.000 km, 7 places, bon état, C.T. OK, + 2 pneus, attelage, 3.000 euros à débattre.
✆ **06 78 46 47 44**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds paille 2017 bottes rondes 150 possibilité livraison 01 Chaneins
✆ **06 50 31 58 02**
ou 04 74 55 83 95

01 - Agriculteur vend livre regain paille sous abri 90/120
✆ **06 83 33 41 45**

42 - Producteur vds maïs ensilage ou épis, foin enrubannage, paille, foin de luzerne
✆ **06 82 29 74 85**

69 - A vendre pommes toutes variétés : golden gala Fuji Chantecler etc.
✆ **06 37 13 42 89**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06 86 08 38 02**
ou 03 84 32 30 91

Fourrage

18 - Vds paille blé et orge + foin de prairie, bottes rectangles en 235, 60 bottes par camion, tarif selon distance.
✆ **06 03 07 54 83.**

SAS MENET
VDS PAILLE, FOIN,
Contact : 06.75.75.15.08

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services

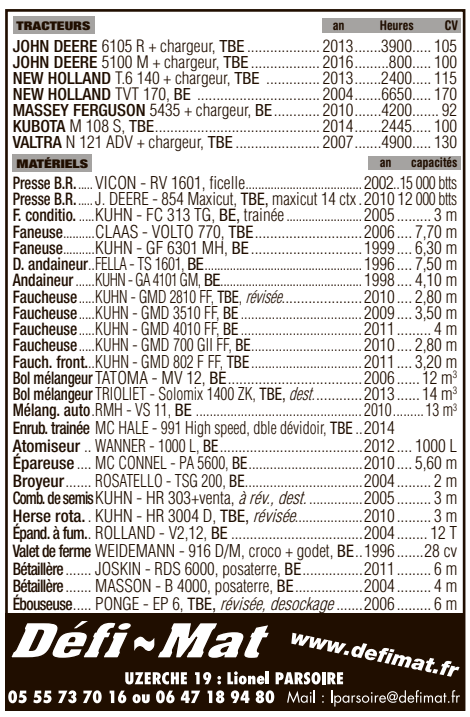














21 - VENDS paille et fourrage. Livraison assurée. (réf. 32VB1)
✆ **06 26 74 60 24**
06 36 55 35 37

38 - belle paille stocker sous abri balle carré 120 x90 livré ou départ tarif a la demande.
✆ **06 89 33 52 56**

69 - Vds belle paille HD stockée sous hangard. Livraison par camion ou CRq.
✆ **04 74 00 30 70 ou rép.**

74 - Vends foin regain (jeune prairie) paille en petite botte livraison possible.
✆ **06 66 57 06 20**

Bâtiment

AGRI STANDARD 2000
A partir de 22 €/m²
HANGARS MÉTALLIQUES STANDARD ET SUR-MESURE
Tél. : 03 24 54 24 35
www.agristandard2000.fr - 08090 TOURNES

Propriété

26 - Vds hangar agricole fermé. Superficie 400m2 sur terrain 2260 m2. Eau, Électricité. Se situe entre Chateauneuf et Montélimar. prix 130 000 euros.
✆ **04 75 90 77 32**

69 - St Laurent d'Oingt 69 vente vigne 66 a 85 ca taillis 96 a 96 bois 6 a 90 pré 42 a 97 totalité 7 000 euros.
✆ **06 83 52 96 61**

74 - JH 38 ans sérieux, fils d'agri avec expérience (transfo froma + poly élevage) recherche exploitation bovin lait AOP en vue installation. Étudie toutes propositions.
✆ **06 08 45 95 00**

Terrain

26 - Vds 1 halo proximité Valence route de Montelier
✆ **06 98 99 12 16**

Divers

18 - Recherche investisseur ou prêteur privé pour achat terres agricoles dans le Cher.
✆ **06 71 16 28 51.**

Maître BAYO Voyant Médium Guérisseur
Réussite en 72h, paiement après résultats
Spécialisé problèmes sentimentaux, retour personne aimée, protection, désenvoutement, chance, examen, santé, commerce, justice, travail... Faites appel à celui qui sera capable de vous aider, discrétion assurée.
Reçoit sur RDV à Dijon
06 46 61 71 14 - 09 81 64 51 99

42 - Vds générateur air pulsé Sovelor fuel avec réservoir + ballon eau avec vessie 200 l neuf
✆ **06 15 59 54 90**

67 - Vends tracteur MF 8470 Dyna-VT, 270 cv, 4.700 h, rel. av. + prise de force, pneu av. 600/70R28, ar. 650/70R38, très bon état, 50.000 euros.
✆ **06 30 74 35 56**

71 - Vends 2.000 tonnes de compost issu de fumier de bovins. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche.
✆ **06 81 89 18 52**

Location

Agricole

38 - Agriculteur recherche plantation de noyer en location.
✆ **06 76 46 60 92**

69 - Propriétaire cherche métayer viti pour 1,3 Ha de Chénas mécanisable.
✆ **06 30 52 17 17**

69 - Propriétaire cherche métayer sur secteur St Lager Exp. 5 Ha Chardonnay + 1,7 Ha Brouilly et Côte de Brouilly - Mécanisable - Parfait état.
✆ **06 73 28 39 70**

Autre

42 - A louer bâtiment 1000 m2 agricole ou autre - étudie tt propositions
✆ **06 78 91 48 07**

Offre

Emploi

01 - Pont d'Ain exploitation bovin lait recherche salarié H.F. CDI traite soins aux travaux divers
✆ **06 70 54 91 74**

21 - EARL polyculture-élevage laitier CHERCHE salarié polyvalent élevage, traite, culture. CDI. 39 H, expérience souhaitée. Envoyer CV.
tresillard@ozone.net

26 - CHERCHE Chauffeur poids lourds poste a pourvoir au 15/12/17
✆ **06 76 93 166 3**

69 - Exploitation viticole cherche chauffeur de tracteur agricole CDI.
✆ **04 78 47 93 45**
ou contact@terresdorees.fr

69 - Recherche prestataire de service taille 3 Ha à Salles.
✆ **06 09 75 00 88**

69 - Ch. ouvrier agricole maraîchage Tps plein à Thurins salaire en fonction compétences et expérience.
✆ **06 61 44 36 98**

69 - Recherche chauffeur machine agricole CDDpuis CDI entreprise travaux agricoles.
✆ **06 87 58 20 75**

69 - Important domaine crus du Beaujolais cherche ouvrier(ère) viticole - Tractoriste. Exp. enjambeur + autonomie. Indispensable travail de cave en vinifications.
✆ **06 89 72 77 49**

73 - EARL expl bovins lait cherche salarié HF traite soin animaux travaux divers à partir du 1/12/17
✆ **06 23 62 08 95**

Service

01 - CTRM Atelier réparation spécialiste moteurs, effectue réfection sur tracteur, engins agricoles et viticoles, TP... rectification culasses... Vente pièces moteur. http://michelservignat.wix.com/ctrm
✆ **06 63 43 51 15**

69 - ETA Rivoire sème toutes cultures : couvert, prairie, céréales, mélanges. Semis direct ou travail du sol. Semoir 3 trémies, 3 profondeurs.
✆ **06 61 52 27 99**

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

Demande

Emploi

71 - Femme sérieuse et expérimentée cherche vignes à plier à la tâche, Mâconnais-Beaujolais.
✆ **06 62 14 08 25**

Animaux

Bovin

01 - Vds 3 taur. 1 Aubrac 2 Salers 20 et 32 mois doc. boucl. hab. attch. vac. FCO IBR A
✆ **04 74 00 38 54**
ou 06 89 11 65 64

01 - Vds mâle Blond d'Aquitaine 5 ans cause consanguinité fils Ulemo + jeune 8/14 mois
✆ **06 35 57 41 83**

01 - Blonde d'Aquitaine vds mâles repro au choix au sevrage ou prêts à saillir 20 à 30 mois - Elevage inscrit - livraison possible
✆ **06 77 19 11 44**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND reproducteurs LIMOUSINS 12 - 13 mois, fils de Cyclone (RRE VS), Gagneur (Top Price Lanaud), Hondo (RRVS), Jean Rep (RJ), - taureaux IA, - vaches pleines, vêlage février - mars. (réf. 370A)
✆ **06 28 02 04 05**

15 - Vends 5 vaches salers 9 à 12 ans, pleines du salers, vêl. nov.-déc + 2 bourrets salers, IBRA.
✆ **06 43 22 56 17**

15 - Vends mâles salers 10 mois pour la reproduction, IBR A, HBS, fils Jonas (Chassang).
✆ **06 75 86 10 26**

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, nés en décembre 2016 et janvier 2017, dont 7 issus IA vêlage facile, 3 de Castor, 4 d'Hiver, dont 2 sans cornes, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée. SCEA Bonnichon H. et J., 18170 Le Châtelet.
✆ **06 81 38 47 12**
ou 02 48 56 21 49
ou 06 07 91 98 08.

18 - Elevage Trameson, 18350 Charly vd taureaux, HBC, de l'année et 18 mois, origine de taureaux utilisés sur génisses.
✆ **06 10 91 41 94.**

21 - Elevage charolais GAEC HENRIOT vend veaux 18 mois reproducteurs, origine IA, vêlage facile, garanties sanitaires (réf. 3403)
✆ **06 21 88 22 77**

21 - Cheptel HB LIMOUSIN VEND 1 taureau adulte, - 2 taureaux 18 mois, - veaux 12 mois, génisses 12 mois. TGS. Livraison assurée (réf. 410G)
✆ **06 30 82 41 63**

21 - Elevage HBC Vends 15 taureaux 12 – 14 mois , père First, Cluedo, Artois, Chabal et Calogéro, IVMAT des mères de 103 à 115 , TGS, PCR-BVD négatives, vaccinés FCO, tous éligibles, prime CG, cheptel 100% IA depuis 35 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant (420B)
✆ **06 15 28 77 63**

21 - VENDS veaux reproducteurs mâles 12 mois LIMOUSINS, TGS, TBO, IA, fils de Engy. Sébastien GROEN - Vic de Chassenay (réf. 4504)
✆ **06 78 97 72 28**


«GAGNEUR», taureau de la Station Lanaud

ÉLEVAGE LIMOUSIN LENA Olivier HBL
(depuis 1972) - Beaumont 03360 Urcay - Tel. 06 28 02 04 05
PORTES OUVERTES À L'ÉTABLE ET AU PRÉ LES 17 ET 18 NOVEMBRE
45 vaches pleines de 3 à 12 ans,
vélages en février mars,
30 veaux de l'année, 20 génisses de 2 ans inséminées.
Dégustation et vente de vin «Menetou salon»
MADRANGEAS VIALLE

VISIONAUTE
www.agri-video-system.com
NOUVEAU
DÉCOUVREZ NOTRE GAMME DE ROBOTS DE SURVEILLANCE AGRICOLE
SOFIE & DOOMIE
ÉCONOMIQUE ÉVOLUTIF ROBUSTE
Plus d'infos :
Romain Chabert 06 80 41 11 04

21 - Elevage charolais BAUDOT Jean-Luc - Michel et Bertrand - Pont et Massène (21140) propose cet automne 40 veaux mâles (cru d'exception) le tout issu de bonnes lignées alliant facilité de vêlages et conformation, présentation de la production du taureau Fort Lamy ayant remporté le deuxième prix de synthèse au dernier concours national charolais. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Toutes garanties apportée et livraison toutes distances. (réf. 430E)
✆ **06 07 75 59 74**
(Jean-Luc)
06 67 58 18 03
(Michel)
06 74 69 62 41
(Bertrand)

21 - VENDS génisses pleines et vaches MONTBELIARDES (réf. 450A)
✆ **06 45 65 16 90**

21 - VENDS veaux reproducteurs IBR A, vêlage facile, HBC. EARL Jully - Magnien (réf. 4507)
✆ **06 70 11 90 57**

21 - GAEC LOISEAU Vend taureaux reproducteurs CHAROLAIS 18 - 24 mois, origine viande, garanties sanitaires OK (réf. 45VB1)
✆ **06 78 09 53 79**

24 - A vendre génisses bio certifiées, 2,5 à 3 ans, non pleines, prêtes à saillir, disponibles en Dordogne. Huit génisses limousines, trois montbéliardes, une blonde d'Aquitaine, deux charolaises. Contact : lafeyne@orange.fr ou
✆ **06 86 92 02 57**

24 - A vendre quatre génisses en conversion bio certifiées (échéance 2020), 3 ans, non pleines, prêtes à saillir, disponibles en Dordogne. Trois génisses montbéliardes et une croisée tarentaise X holstein. Contact : lafeyne@orange.fr ou
✆ **06 86 92 02 57**

25 - Recherche lot de vaches Charolaises pleines.
✆ **03 81 50 46 81**
ou 06 82 66 55 60

38 - Cherche parc pour vaches taries et génisses automne 2017 et printemps 2018 élevage sérieux.
✆ **06 03 29 73 25**

38 - Vds taureau salers 17 mois. Père et mère très calmes. Indemne IBR
✆ **06 28 37 55 29**

38 - Vds 4 vaches montbéliardes prêtes terme décembre saillies taureau charolais idem ibr, cl
✆ **06 14 80 45 03**

42 - Vds génisses Charol. 30 mois pleines +vaches pleines HBC - Cuisset JM - St Germain Lespina
✆ **06 30 92 60 12**

42 - Vds futur taureau reprod. Red PH ss corne Hetero 9 mois.- p:Ladd-P-Red - gp : Eduvik Red - pointage mère : NG TB86 - 800 euros ht
✆ **06 64 12 68 79**

42 - vds taureaux de 1 à 2 ans inscrits HBC Charolais Ibra Tgs liv. poss. Denis Jf Vougy
✆ **06 82 46 99 41**

42 - Vds mâles repro 14 mois Charolais HBC IBRA vêlage facile Cabrel Bacchus Palestro....
✆ **06 75 04 61 07**

42 - Vds taureaux Charolais 2 ans + 1 adulte HBC - Cuisset JM - St Germain Lespinasse
✆ **06 30 92 60 12**

54 - Prends bovins pension hivernale.
✆ **06 15 03 66 63**

58 - Elevage HBC, origine insémination VEND 10 génisses 18 mois, 1 380 euros, - reproducteurs mâles nés automne 2016, certains vêlage facile - génotypés, sans cornes, garanties qualités maternelles et sanitaires. François BOUCHE (éleveur/inséminateur) (réf. 430C)
✆ **06 16 07 54 55**
francois.bouche@elvanovia.fr

58 - VENDS taureaux LIMOUSINS de 2 ans et laitonnes LIMOUSINES, bon conformation, IBR A (réf. 4503)
✆ **06 80 02 92 65**

58 - Cause retraite VENDS vaches pleines, IND IBR, vacc. FCO. (réf. 4502)
✆ **06 22 23 80 09**

58 - Elevage charolais HBC, EARL BATHO Serge - L'Hatenon - Saxi Bourdon VEND taureaux 18 mois, - adultes, - veaux de l'année sans corne (réf. 450E)
✆ **06 83 68 07 96**

68 - Vente et dispersion d'un troupeau laitier Holstein de 130 VL et suite indemne IBR- Leucose. Gaec Liermann
✆ **06 82 36 79 69**

69 - Eleveur limousin HBL vend jeunes reproducteurs mâles calmes bonne origine TES prix raisonnable 14-17 mois livraison possible.
✆ **04 72 31 13 72**
ou 06 82 22 56 77

69 - Achète laitonnes charolaise vaccinées FCO pour engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

71 - Vds 35 trx 20 mois, HBC, repro., + 20 génisses 20 mois, à saillir, HBC ou non, T. B. qualités et origines. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche.
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Vends 11 génisses gestantes charolaises HBC, terme mi-janvier, taureaux 2, 3 et 5 ans, TGS. Ducert Cl.
✆ **06 07 75 81 61**

71 - Vds taureaux 18 mois et veaux de l'année, HBC, garanties sanitaires et livraison, indem. IBR. Gaec Dufraigne 71190 La Tagnière.
✆ **06 07 69 80 55**
06 07 31 03 42

71 - Vends veaux reproducteurs, prix raisonnable. Gaec Mathieu-Chevalier, Saint-Vincent-Bragny.
✆ **03 85 70 40 88**
06 99 12 71 56 ;
06 65 40 07 84

71 - Vends cause cessation vaches pleines, terme janvier-février, IBR A.
✆ **06 63 42 93 80**

71 - Vends 10 génisses limousines 18 mois, prêtes à saillir, très dociles, indemnes IBR FCO.
✆ **06 85 54 80 24**

71 - Elev. char. HBC vd taureaux 30 mois et 18 mois, excel. orig. (fils ou petit-fils de Caporal, prix synth. 2014 de Bourg). Dufraigne Jean, Les Gaudoirs, 71190 Mesvres.
✆ **03 85 54 41 10 H.R.**

71 - Vends 1 génisse MD terme 20/12/17.
✆ **03 85 50 41 87**

73 - Vends jeunes vaches laitières Abondance prêtes plus taureaux.
✆ **06 87 02 57 64**

74 - Vends 2 génisses Charolaises pleines Terme Janvier + 1 Taureau 17 mois FCO IBR OK
✆ **06 19 33 56 77**

88 - Vends vaches, génisses Limousines pleines hivers, bonne origine, garantie sanitaire.
✆ **06 79 33 67 17**

Caprin

69 - Achète chèvres boucs et brebis de réforme.
✆ **06 09 02 61 50**

Ovin

84 - Vends 120 brebis Mérinos x Moureroux, 70 avec agneaux.
✆ **06 27 08 06 66**
ou 04 90 62 15 51

Porcin

01 - Vds porcelets 25 kg à BO plein air et truies de réforme Plateau d'Hauteville
✆ **04 74 37 56 71**

38 - Vente de porcelets fermiers de 20 kg à +, né sur paille sevrés à 4 semaine, dispo. toute l'année.
✆ **06 83 81 45 79**

38 - vends porcelets bio certifiés gascons et largewhite sevrés 7-8semaines environ 15-18kg castrés nés et élevés en plein air
✆ **04 76 34 46 66**

69 - Vends truies pleines.
✆ **04 74 70 94 03**

Equin

38 - Donnerai un âne sur deux :pucés, identifiés, âge 8 et 9 ans.
✆ **04 76 07 53 92 HR**

Chien

18 - Dans le Cher, vends portée de 5 chiots beauceron nés le 27/08/17, LOF, parents travaillant sur troupeaux sur plusieurs générations, indem. de dysplasie. N° tatouage mère : 2GDW967.
✆ **06 10 10 42 01,**
heures repas.

71 - A réserver chiots beaucerons, nés le 4-10-17, portée de 8, non Lof, mère n° 250269802149757, siren n° 393541487.
✆ **03 85 59 61 16**

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 19 décembre 2014 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2015 à 1,79 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,87 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

SUCCESSION

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. HOUARD Jean-Claude décédé le 30/03/2016 à MONTBARD (21) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218010458/CM.

AL214619891

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. DELALANDE Marcel décédé le 03/07/2016 à SAULIEU (21) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218014704/CM.

AL214619892

TRANSFERT DE SIÈGE

MONNOYEUR RECYCLAGE DEMOLITION

SARL au capital de 8000€,
14 B rue de Longvic,
21000 Dijon,
497 709 477 RCS Dijon

L'AGE du 06/10/2017, a décidé de transférer le siège social de la société au 26 rue de l'ingénieur Bertin, 21600, Longvic.

Mention au RCS de Dijon

AL214620416

APPORTS

KARAMEL'HELO

Suivant ASSP en date du 21.10. 2017 enregistré à Dijon le 7.11.2017 dossier n° 2017 46656 Réf 2017 A 03107, M. Christophe BERTHELON, demeurant à Vieux-Château (21) 14, rue de l'Eglise a apporté à la SAS en formation KARAMEL'HELO, au capital de 4.000€, siège social à Vieux-Château (21) 14, rue de l'Eglise, une branche d'activité de vente de caramels qu'il exploite à Vieux-Château (21) 14, rue de l'Eglise et accessoire à son activité de chambre d'hôte pour laquelle il est immatriculé sous le n° 430 081 786 - SIRET 430 081 786 00021, estimé à un montant de 1.000 €, moyennant l'attribution de 1.000 actions d'1€ chacune. La société sera propriétaire de l'activité apportée à compter du jour où elle aura acquis la personnalité morale par son immatriculation au RCS, mais les opérations effectuées depuis la date de l'ASSP concernant l'exploitation dudit fonds seront réputées faites pour son compte. Le présent avis fait également l'objet d'une publication au BODACC. Les créanciers de l'apporteur doivent déclarer leurs créances dans un délai de 10 jours à compter de la dernière en date des publications légales. Cette déclaration de créances doit être faite au greffe du tribunal de commerce de Dijon. L'apporteur déclare élire domicile auprès de ce tribunal

AL214620408

RECTIFICATIF

Annonce rectificative qui annule et remplace l'annonce publiée dans le journal TERRES DE BOURGOGNE le 03 novembre 2017

SCP « François-Xavier ROYET
et Nicolas TAICLET,
Notaires Associés »
1, Rue François Mignotte
21700 Nuits Saint Georges

Suivant acte reçu par Maître TAICLET le 26 octobre 2017, a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : GFA LONGECOURTS ATHEES

Forme : Groupement foncier agricole

Capital : 245.000 €, constitué d'apports en numéraire

Siège : 27 rue de Charmois 21700 Nuits Saint Georges

Objet : La propriété, la jouissance, l'administration et la mise en valeur exclusivement par la conclusion de baux ruraux à long terme de tous biens immobiliers à usage agricole

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Gérant : Monsieur Gilles REMORIQUET demeurant à Nuits Saint Georges (21700) 27 rue de Charmois

Cession de parts : Agrément dans tous les cas.

Immatriculation : au R.C.S. de Dijon

Le Notaire

AL214620107

ANNONCES
LÉGALES
03 80 78 90 42

CESSION

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par acte sous seing privé en date à DIJON du 10 octobre 2017, enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement Dijon 1, le 16 octobre 2017 sous les mentions suivantes :

Dossier 2017 42970 référence 2017 A 02706

La société DISTRIBUTION CASINO France, Société par Actions Simplifiée au capital social de 106 801 329 euros, sise à Saint Etienne (Loire) - 01 cours Antoine Guichard, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro RCS Saint Etienne 428 268 023,

a cédé, avec effet au 10 octobre 2017 minuit à la « SARL ROLAND», société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros sise à Dijon - 55 avenue Gustave EIFFEL, représentée par Monsieur Philippe ROLAND, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro RCS Dijon 831998364

son fonds de commerce de produits alimentaires et non alimentaires, bazar exploité sous l'enseigne VIVAL à Dijon - 55 avenue Gustave EIFFEL moyennant le prix de seize mille (16 000) euros s'appliquant aux éléments incorporels pour 1 410 euros et aux éléments corporels pour 14 590 euros, hors stock.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues par acte extra-judiciaire, au lieu d'exploitation du fonds à Dijon - 55 avenue Gustave EIFFEL

Pour avis : Monsieur Philippe ROLAND

AL214620390

Cabinet SOUCAZE & Associés
Société d'Avocats
5 rue Louis Lacroix
45200 Montargis
Tél. 02 38 93 99 89

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à DIJON (21) du 20/10/2017, enregistré au Service des Impôts de DIJON (21) le 27/10/2017, dossier 2017 45281 référence 2017 A 03022; M. Patrice THIBAULT et son épouse, demeurant à FLACEY (21) 7, rue de Saint Julien, ont cédé à la SARL RELIURES THIBAULT, sise à FLACEY (21) 7, rue de Saint Julien, RCS DIJON 832 030 290, un fonds artisanal de « reliure et finition, encadrement, réalisation de boites bois et carton, fabrication d'objets divers en bois et de signalétique pour bibliothèques » exploité à FLACEY (21) 7, rue de Saint Julien, moyennant le prix principal de vingt-cinq mille euros (25 000 €). Entrée en jouissance : 01/10/2017.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au BODACC, au siège du fonds vendu à FLACEY (21) 7, rue de Saint Julien.

Pour unique insertion.

AL214620400

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

JB CONSTRUCTIONS

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 6 rue de Charme
21130 Flagey Les Auxonne
789 791 985 RCS Dijon

L'AGM du 13/10/2017 a nommé en qualité de cogérant Monsieur Manelo DA SILVA, demeurant 10, rue du Levant 39230 Le Chateley, pour une durée illimitée à compter de ce même jour. La Gérance.

AL214620082

EARL DU MOULIN

Exploitation agricole
à responsabilité limitée
au capital de 152 000 euros
Siège social : 21450 Villaines en Duesmois
385 097 860 RCS Dijon

Avis

Aux termes de décisions en date du 30 octobre 2017, l'associé unique a pris acte de la démission de Monsieur Philippe ROGER de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouvelle gérante Madame Christine ROGER, née GROSSETETE, demeurant 2 Rue de la Promenade du Moulin - 21450 Villaines En Duesmois, pour une durée illimitée à compter du 30 octobre 2017.

Pour avis, la Gérance.

AL214620404

SCI LA CHARMETTE

L'Assemblée du 27/10/17 de la Société civile immobilière SCI LA CHARMETTE au capital de 68 602,06 € dont le siège est à Ruffey Les Echirey (21490), Zone d'activités du Breuil, 418 958 179 RCS Dijon, à compter du même jour : 1/ a nommé M. José ALLER demeurant à Dijon (21000) 11 rue Alexandre Nicolas, aux fonctions de gérant en remplacement de M. Pedro ALLER, gérant démissionnaire. 2/ transféré le siège à Dijon (21) 11 rue Alexandre Nicolas. Pour avis.

AL214620417

IMMOBILIERE ALLER

L'Assemblée du 27/10/17 de la Société civile immobilière IMMOBILIERE ALLER au capital de 55 338,99 € dont le siège est à Dijon (21000) 16 rue Chanzy, 401 981 501 RCS Dijon, à compter du même jour : 1/ a nommé M. José ALLER demeurant à Dijon (21000) 11 rue Alexandre Nicolas, aux fonctions de gérant en remplacement de M. Pedro ALLER, gérant démissionnaire. 2/ transféré le siège à Dijon(21) 11 rue Alexandre Nicolas.

Pour avis.

AL214620418

NON DISSOLUTION

DOUDET NAUDIN & CIE SAS DE DISTRIBUTION ET D'EXPLOITATION VINICOLE (SASDEV)

Société par actions simplifiée
au capital de 327 015,00 euros
Siège social : 1, rue Henri Cyrot,
21420 Savigny-les-Beaune
515 520 195 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 26/10/2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis.

La Présidente.

AL214620376

L'ENTRETIEN PLD BOURGOGNE RHONE ALPES

Société par actions simplifiée
au capital de 400 000 euros
Siège social :
Zone Artisanale Les Bonnes Filles,
Bâtiment B, Cellule 4, 21200 Levernois
969 500 040 RCS Dijon

Aux termes d'une décision du 17/10/2017, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS

Le Président

AL214620401

AVOCATS VIGNET & ASSOCIES
VIGNET-NOËL-SANONER
1 Place du Palais de Justice
89000 Auxerre
18 rue du Général Leclerc
89100 Sens
Tel : 03.86.52.60.00

J'AIME MON FRAIS

Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros
Siège social : Rue Lucien Perriaux
21200 Beaune
813 149 275 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 26 juin 2017, l'Assemblée Générale Mixte des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Aux termes d'une décision unanime des associés, en date du 19 octobre 2017 il a été décidé de nommer Monsieur David BOSSU, demeurant à Chalon/Saone (71100) Résidence Pierre de Ronsard – 67 A rue du Général Giraud, en qualité de Président, en remplacement de Monsieur Jean- Marie FOURMONT, démissionnaire.

Pour avis, le Président.

AL214620419

DISSOLUTION LIQUIDATION

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
10 Chemin de l'Espérance
25000 Besancon

FOUR FROID ET ASSISTANCE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 9 Grande Rue
21250 Labruyère
Siège de liquidation : 9 Grande Rue
21250 Labruyère
493 783 423 RCS Dijon

L'AGE réunie le 16/10/2017 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M. André CHEVALIER, demeurant à Labruyere - 9 Grande Rue pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé à Labruyere - 9 Grande Rue. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

AL214620396

Cabinet Jacques Bret depuis 1947

62, rue de Bonnel 69003 Lyon

SCM DES DOCTEURS PETIT-PERRIN, DUCHAT, ECOSSE

Société Civile de Moyens
au capital de 1.554,98 euros
Siège social : 56 Rue de la Préfecture
21000 Dijon
RCS Dijon 321 289 100

Avis de dissolution

Le 6 Novembre 2017, la société « SELARL D'IMAGERIE MEDICALE DES DEUX PROVINCES – IM2P » Société d'Exercice Libéral à responsabilité limitée de Médecins au capital de 488.817 euros dont le siège est 3 Rue Louis Neel 21000 Dijon, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 442 614 442, associée unique de la société SCM DES DOCTEURS PETIT-PERRIN, DUCHAT, ECOSSE, a décidé la dissolution anticipée de ladite société et la transmission universelle de son patrimoine à son profit.

Conformément aux dispositions de l'article 1844–5 Alinéa 3 du Code Civil, les créanciers peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Dijon.

AL214620397

Cabinet Jacques Bret depuis 1947

62, rue de Bonnel 69003 Lyon

SCM DES DOCTEURS BLOCAILLE COGNET ET DORET

Société Civile de Moyens
au capital de 930,25 euros
Siège social : 1 rue des Créots
21121 Fontaine Les Dijon
RCS Dijon 344 932 579

Avis de dissolution

Le 6 Novembre 2017, la société « SELARL D'IMAGERIE MEDICALE DES DEUX PROVINCES – IM2P » Société d'Exercice Libéral à responsabilité limitée de Médecins au capital de 488.817 euros dont le siège est 3 Rue Louis Neel 21000 DIJON, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 442 614 442, associée unique de la société SCM DES DOCTEURS BLOCAILLE COGNET ET DORET, a décidé la dissolution anticipée de ladite société et la transmission universelle de son patrimoine à son profit.

Conformément aux dispositions de l'article 1844–5 Alinéa 3 du Code Civil, les créanciers peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Dijon.

AL214620398

Cabinet Jacques Bret depuis 1947

62, rue de Bonnel 69003 Lyon

SCM DES DOCTEURS BARDONNAUD, BENICHOUX, DROUOT, LEMAIRE, CHEYNEL, LEGAT

Société Civile de Moyens
au capital de 122.203,13 euros
Siège social :
18 Cours du Général de Gaulle
21000 Dijon
RCS Dijon 330 316 431

Avis de dissolution

Le 6 Novembre 2017, la société « SELARL D'IMAGERIE MEDICALE DES DEUX PROVINCES – IM2P » Société d'Exercice Libéral à responsabilité limitée de Médecins au capital de 488.817 euros dont le siège est 3 Rue Louis Neel 21000 DIJON, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 442 614 442, associée unique de la société SCM DES DOCTEURS BARDONNAUD, BENICHOUX, DROUOT, LEMAIRE, CHEYNEL, LEGAT, a décidé la dissolution anticipée de ladite société et la transmission universelle de son patrimoine à son profit.

Conformément aux dispositions de l'article 1844–5 Alinéa 3 du Code Civil, les créanciers peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Dijon.

AL214620399

SARL PELLETIER IMMO

au capital de 1 000 €
Siège social : 18 Rue Buffon
21240 Talant
528 624 844 RCS Dijon

L'A.G.E. du 12/10/2017 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 12/10/2017 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M. Olivier PELLETIER, demeurant 18 Rue Buffon - 21240 Talant, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du siège social susvisé. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du T.C. de Dijon, en annexe au RCS.

Pour avis

Le Liquidateur

AL214620414

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Meursault (21190) du 3 novembre 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : CF HOLDING.

Siège social : 6 rue de Martray - 21190 Meursault.

Objet social : l'acquisition, par quelque moyen que ce soit et sous quelle que forme que ce soit, et la gestion de toutes valeurs mobilières - la prise de participation ou d'intérêts, par quelque moyen que ce soit et sous quelle que forme que ce soit, dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières - et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 100 euros constitué uniquement d'apport en numéraire.

Gérance : Monsieur Clément FICHET demeurant 6 rue de Martray - 21190 Meursault.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis la Gérance.

AL214620395

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué pour une durée de 99 ans sous la dénomination KARAMEL'HELO, une SAS au capital de 4.000 €, ayant son siège social à Vieux-Château (21) 14, rue de l'Eglise, ayant pour objet la fabrication et la vente de confiserie, chocolaterie, caramels, vente de produits à emporter toutes activités liées aux objets ci-dessus. Accès aux assemblées – vote : tous les associés ont le droit de participer aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Cession d'actions : le cessionnaire d'actions est soumis à l'agrément préalable des associés. En outre, il a été procédé à la nomination suivante : Président : M. Christophe BERTHELON demeurant à Vieux-Château (21) 14, rue de l'Eglise ; DG : M. Stéphane BERTHELON demeurant à Argilly (21) Chemin de Montot et Mme Murielle JOURDAN demeurant à Argilly (21) Chemin de Montot. La société sera immatriculée au registre du commerce de Dijon.

AL214620409

LVS QUETIGNY

Société par actions simplifiée
au capital de 30 000 euros
Siège social : 6 Rue des Frères Montgolfier
21300 CHENOVE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Chenôve du 6 novembre 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : LVS QUETIGNY

Siège : 6 Rue des Frères Montgolfier, 21300 Chenôve

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 30 000 euros

Objet : *la diffusion, la commercialisation et la fabrication : - de tous produits alimentaires, naturels, spécialisés et biologiques de détail, - de tous produits de boulangerie biologiques et de boucherie-charcuterie biologiques, - de tous produits de beauté, soins d'esthétique, coiffure, - de tous produits liés à la santé et aux soins de mise en forme, - de tous vêtements, sous-vêtements, chaussures d'hygiène, librairie, produits naturels de défense des sols, appareils d'entretien et de rééducation hygiénique, éco-matériaux ; *la restauration et la vente à emporter ou à consommer sur place de tous produits d'alimentation saine, diététique, de régime ou autres ; *l'exploitation directe ou indirecte de tous fonds d'alimentation saine, diététique et de régime, centres de soins de beauté, centres de mise en forme.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. Seules les cessions entre associés directs sont libres.

Président : AB DEVELOPPEMENT, Société par actions simplifiée au capital de 6 196 050€,

dont le siège social est situé 29 Rue Musette – 21000 Dijon, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Dijonsous le numéro 830 605 721, représentée par Madame Pascale CARTIER, Président.

Commissaires aux comptes : Société RGA EXPERTISE & AUDIT sise 1 Rue du Dauphine – 21121 Fontaine les Dijon, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis

Le Président

AL214620411

BORIS LAURENT INVESTISSEMENT

Par acte SSP du 31/10/17, il a été constitué la société suivante : Forme : SAS

Dénomination : Boris Laurent Investissement

Objet : l'acquisition d'intérêts ou de participations dans toutes sociétés, sous quelque forme que ce soit ou dans tous groupements d'intérêt économique. La gestion de toute participation ou intérêt indirect.

Siège social : 11 rue des Farges 21190 Chassagne Montrachet

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon

Capital : 280 001€

Cessions d'actions : libres.

Participation aux assemblées et droit de vote : chaque action donne droit au vote et à la participation aux assemblées.

Président : M. Boris Laurent demeurant 11 rue des Farges 21190 Chassagne Montrachet

Commissaire aux comptes : SOCIETE D'AUDIT EXPERTISE COMPTABLE, 29 rue de la Grille 71400 Autun.

AL214620420

SCP Mes Yves MARTIN
et Matthieu BIDAUD
Notaires associés
40 cours Léopold
54000 NANCY

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Matthieu BIDAUD, Notaire à NANCY, le 03 Novembre 2017, a été constituée une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : «LA ROMANEE»

Forme : Société civile régie par le titre IX du livre III du Code Civil

Siège social :Saulon la Rue (21910) 2 rue Haute.

Capital social : 1.000,00 € constitué d'apport en numéraire

Objet social : - propriété et gestion, à titre civil, de l'immeuble sis à SSaulon la Rue (21910), 2 rue Haute – administration, vente, mise en valeur, exploitation par bail des biens sociaux, mise à disposition gratuite des biens sociaux au profit de associés.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de Dijon (21)

Cession de parts soumises à agrément et libres entre associés.

Gérants: M. Christophe RICHARDOT demeurant à Nancy (54) 7 rue Mathias Schiff Et Mlle Leslie RICHARD demeurant à Essey les Nancy (54) 9 cours du Bas Château.

Pour avis,

Maître Matthieu BIDAUD

AL214620421

BOURGOGNE CHARPENTE MÉTALLIQUE

Par acte SSP du 31/10/17, il a été constitué la société suivante :

Forme : SAS

Dénomination : Bourgogne Charpente Métallique

Objet : le conseil technique dans les domaines du BTP et notamment de la charpente métallique et la construction de charpente métallique.

Siège social : 11 rue des Farges 21190 Chassagne Montrachet

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon

Capital : 1€

Cessions d'actions : libres.

Participation aux assemblées et droit de vote : chaque action donne droit au vote et à la

participation aux assemblées.

Président : M. Boris Laurent demeurant

11 rue des Farges 21190 Chassagne Montrachet.

Commissaire aux comptes : SOCIETE D'AUDIT EXPERTISE COMPTABLE, 29 rue de la Grille 71400 Autun.

AL214620422

NIÈVRE

DIVERS

SCEA DE LA RONCIERE

Société Civile
au capital social de 307 000 Euros
La Roncière
58400 Narcy
RCS Nevers - 828 953 414

Suivant délibération d'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 19 octobre 2017, Monsieur VIOLETTE Jean adopte la qualité d'associé exploitant.

Pour avis et mention, la gérance

AL584620417

DÉMISSION

BASSANO.L

Société à responsabilité limitée
au capital de 150 000 euros
Siège social : 40 Route de Fourchambault
ZAC du Cd40
58180 Marzy
815 407 937 RCS Nevers

Aux termes d'une délibération en date du 30 septembre 2017, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Eric SIEWIERSKI de ses fonctions de cogérant à compter du 30 septembre 2017 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis.

La Gérance.

AL584620398

NOMINATION

AUTO CONTROLE SPECIALISE

SAS au capital de 67 500 Euros
Siège social : RN 7 Nevers Nord
58640 Varennes Vauzelles
384 539 003 RCS Nevers

Aux termes du PV du 03 novembre 2017, L'associé unique a décidé de nommer en qualité de Directeur Général : KARRAS Sébastien demeurant 12 Allée des Cottages - 78240 Aigremont.

Mention au RCS de Nevers

AL584620412

TRANSFERT DE SIÈGE

SARL JLEM

Les roches
69670 Vaugneray
RCS Lyon 521471565

Par acte sous seing privé en date du 18 janvier 2016 la SARL JLEM a décidé de changer son siège.

A compte du 1er Janvier 2016 le nouveau siège sera :

SARL JLEM, chez SARL CID GESTION, le Moulin de Chazeau, 58110 ROUY

Pour publication

AL584620390

SAS NEW SKY

Chemin de Mimet
13015 Marseille
RCS Marseille 819887886

Par acte sous seing privé en date du 27 février 2017 la SAS NEW SKY a décidé de changer son siège.

A compte du 1er Janvier 2017 le nouveau siège sera :

SAS NEW SKY, chez SARL CID GESTION, le Moulin de Chazeau, 58110 ROUY

Pour publication

AL584620391

SARL AMANDINE ET ALEXIS

Société À Responsabilité
Limitée au capital de 12 000 €
Siège social : 16 rue Jean Jaurès
58450 Neuvy-sur-Loire
492 349 964 RCS Nevers

Suivant décisions de l'AGE du 02 octobre 2017, le siège social a été transféré, à compter du 02/10/2017, de 16 rue Jean Jaurès, Neuvy-sur-Loire (Nièvre), à Le Feslot - 58310 Bouhy.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Dépôt légal au RCS de Nevers.

Pour avis, la gérance.

AL584620404

BANABO

Société par Actions Simplifiée
au capital de 74 400 €
Ancien siège social :
10, rue Lucien Perreimond
58300 Champvert

Nouveau siège social : Rue du Coq Vert
15000 Aurillac
450 307 715 RCS Nevers

Aux termes de ses décisions du 2/11/2017, l'Associé Unique a décidé à compter du même jour de transférer le siège social de Champvert (58) – 10, rue Lucien Perreimond à Aurillac (15) – Rue du Coq Vert, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL584620406

POTERIE NORMAND SN

Société par actions simplifiée
au capital de 207.310 €
Siège social :
Poterie Neuve
58310 Saint-Amand-en-Puisaye
830 796 827 R.C.S. Nevers

Par acte sous-seing privé constatant les décisions des associés de la Société en date du 9 octobre 2017 ayant pris effet le 24 octobre 2017, les associés de la Société ont procédé à la régularisation de l'adresse du siège social de la Société sis 67 route de Cosne – 58310 Saint-Amand-en Puisaye.

L'article 4 des statuts de la Société a été modifié en conséquence.

Par acte sous-seing privé constatant les décisions des associés de la Société en date du 26 septembre 2017, les associés ont nommé, après avoir constaté la démission du commissaire aux comptes de la Société, la société RS Expertise et Conseils, cabinet d'experts comptables et de commissaires aux comptes, société à responsabilité limitée au capital de 50.000 euros, dont le siège social est sis 50 rue du Docteur Le Savoureux 92290 Châtenay-Malabry, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 538 079 369, représentée par Madame Nathalie Sabri en sa qualité de gérante, en qualité de commissaire aux comptes de la Société pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur soit jusqu'à l'assemblée générale annuelle des associés de la Société qui approuvera les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Pour avis.

Le Président

AL584620407

Société d'Avocat
GILBERT MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

PHARMACIE DE LA BRASSERIE

SELARL au capital de 230.000 euros
Siège social : 19 rue Gambetta
58600 Fourchambault
482 451 424 RCS Nevers

L'assemblée générale extraordinaire du 25 octobre 2017 a ratifié le transfert du siège social du 21 rue Gambetta – 58600 Fourchambault au 19 rue Gambetta – 58600 Fourchambault.

Pour avis, la gérante, Catherine MOREL

AL584620428

MODIFICATION DE CAPITAL

POTERIE NORMAND SN

Société par actions simplifiée
au capital de 150.000 €
Siège social :
Poterie Neuve
58310 Saint-Amand-en-Puisaye
830 796 827 R.C.S. Nevers

Suivant procès-verbal en date du 9 octobre 2017, par décision de l'assemblée des associés, le capital social a été augmenté de 57.310 € pour être porté à la somme de 207.310 €

Suivant procès-verbal en date du 24 octobre 2017, le président a constaté la réalisation de l'augmentation de capital.

En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

Le représentant légal.

AL584620405

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 19/10/2017 constitution de la SAS: BEMOB.

Capital: 1500 euros.

Siège social: 3 le vernoy 58310 Arquian.

Objet: bureau d'études, contractant, maîtrise d'oeuvre, étude et conseil dans le bâtiment.

Président: Serge Lemmens, 2b, rue du Miaumont, 6880 Biourge, Bertrix (belgique).

Directeur général: Frédéric Caillard, 3 le vernoy, 58310 Arquian.

Directeur général délégué : Guillaume Boillat, 3 rue du 19 mars 1962, 21700 chaux.

Admissions aux assemblées et droits de vote: chaque associé participe aux AG, une action = un vote.

Clauses d'agrément: cession libre.

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Nevers

AL584620313

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 10 novembre 2017, il a été constitué une SARL dénommée:

SARL BRUNO THEVENOT

Objet social : tous travaux de maçonnerie, ravalement, gros œuvre, terrassement, couverture, charpente, zinguerie, fumisterie, étanchéité bardage, aménagement de combles,

isolation, le négoce de tous matériaux et biens d'équipement relatifs au bâtiment et à la construction, la location de matériels et machines;

Siège social : Lotissement le Désert - 58800 Chaumot

Capital : 2 000 euros

Gérance : Monsieur Bruno THEVENOT demeurant Lotissement le Désert - 58800 Chaumot

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.

AL584620415

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée dans le Régional de Cosne et du Charitois du 08/11/2017 concernant SCI ALLIANCE. Il fallait lire :

Par décision de l'AGE du 20/10/2017 il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 20/10/2017.

AL584620401

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SCP Joël GAUTHIER &
Emmanuel CLERGET
Notaires à La Charité-sur-Loire
(Nièvre)
37 ter, avenue Maréchal Leclerc

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Joël GAUTHIER, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle dénommée Joël GAUTHIER & Emmanuel CLERGET, titulaire d'un Office Notarial à La-Charité-sur-Loire, 37, TER Avenue Maréchal Leclerc, le 8 novembre 2017, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec attribution au conjoint survivant par :

Monsieur Jackie André Pierre FRANCOIS, retraité, et Madame Nicole Andrée Suzanne VIGNOLLET, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Tracy-sur-Loire (58150) 37 route

Nationale 7 Maltaverne.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial, où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis et insertion.

AL584620403

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Selarl Isabelle MAUGUERE
Avocat au Barreau de Nevers
23 rue Gambetta
58002 Nevers
Tél.03.86.71.88.55
Fax 03.86.57.65.31
Email : scptmavocats@orange.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le MARDI 19 DECEMBRE 2017
A 10 heures 30
Au Tribunal de Grande Instance de Nevers,
Palais de Justice de ladite Ville,
Place du Palais.

Commune de VARENNES-VAUZELLES (Nièvre), 42 rue Pablo Néruda :

Maison d'habitation mitoyenne, élevé sur terre-plein comprenant :

- rez-de-chaussée : couloir, salle de séjour, cuisine, WC, une chambre, rangement et garage,
- premier étage : cage d'escalier et palier, quatre chambres, salle de bains.

Un pan de toiture équipé de panneaux solaires.

Chaudière et radiateurs à gaz.

Cour devant et sur le côté. Jardin derrière avec abri.

Le tout cadastré section AP numéro 172 « 42 rue Pablo Néruda » pour une contenance de 02 ares 84 centiares.

Bien occupé.

MISE A PRIX : TRENTE SIX MILLE EUROS (36 000,00 €).

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de Nevers, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Avant de porter enchères, une consignation de 10% de la mise à prix avec un minimum de 3 000,00 € est obligatoire, en sus des frais.

Fait à Nevers le 09 novembre 2017

Me Isabelle MAUGUERE, Avocat.

Pour tous renseignements s'adresser:

· au cabinet de la Selarl Isabelle MAUGUERE, Avocat au Barreau de Nevers, y demeurant, 23 rue Gambetta – Tél : 03.86.71.88.55.

· au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Nevers où le cahier des conditions de vente est déposé.

Les visites seront effectuées par Maître Aude BONNET, Huissier de Justice à Nevers (Nièvre) Tél : 03.86.36.13.00 le mercredi 06 décembre 2017 à 10 H sur place.

AL584620410

ANNONCES LÉGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

MODIFICATION DE STATUTS

PALLADIUM

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 5 000.00 €
Siège social :
126 Rue Mademoiselle Bourgeois
58000 Nevers
823 345 608 RCS Nevers

D'un procès-verbal de l'associé unique et Président du 25 octobre 2017, il résulte que, l'objet social de la société a été étendu, à compter du 01/11/2017, aux activités suivantes :

- Le négoce et l'installation de matériels et équipements de chauffage et sanitaire,
- L'intermédiation commerciale et économique,
- La maîtrise d'œuvre, conduite de travaux et l'assistance.

En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention :

La société a pour objet :

- La gestion de garanties et de responsabilités avec délégation de gestion et d'exécution des travaux,

Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

La société peut prendre toutes participations et tous intérêts dans toutes sociétés et entreprises dont l'activité serait de nature à faciliter la réalisation de son objet social.

Nouvelle mention :

La société a pour objet :

- La gestion de garanties et de responsabilités avec délégation de gestion et d'exécution des travaux,
- Le négoce et l'installation de matériels et équipements de chauffage et sanitaire,
- L'intermédiation commerciale et économique,
- La maîtrise d'œuvre, conduite de travaux et l'assistance,

Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

La société peut prendre toutes participations et tous intérêts dans toutes sociétés et entreprises dont l'activité serait de nature à faciliter la réalisation de son objet social.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis,

le représentant légal.

AL584620328

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
58000 Nevers

EUROP'AUTO VV

SARL au capital de 10 000 euros
« Le Paradis » 58210 Varzy
RCS Nevers 801 673 195

Décision du 12/10/2017 : L'Associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités d'achat, vente de plaques d'immatriculation et de tous matériels automobiles ; l'assistance à la délivrance de cartes grises et ce, à compter rétroactivement du 01.09.2017 et de transférer le siège social de « Le Paradis » 58210 VARZY à « Pont Saint-Ours » 58660 Coulanges Les Nevers à compter rétroactivement du 15.09.2017, et de modifier en conséquence les articles 2 et 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

AL584620389

ENTREPRISE GENERALE DE MACONNERIE DIAS DE SOUSA

Société à responsabilité limitée
au capital de 38 112,25 euros
Siège social : Chemin de la Garenne
58600 Fourchambault
RCS Nevers 338 161 490

L'AGE du 12/10//2017, a décidé :

- la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour,
- d'adopter les statuts sous sa nouvelle forme,
- de mettre fin aux fonctions de gérant de Monsieur Antonio DIAS DE SOUSA,
- de nommer Président de la Société, Monsieur Antonio DIAS DE SOUSA, demeurant Le Champ du Saule 58180 MARZY, pour une durée illimitée,

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : les cessions d'actions sont libres entre associés et soumises à l'agrément de la collectivité des associés dans les autres cas.

- de transférer le siège social du Chemin de la Garenne 58000 Fourchambault au 51, rue des Carrières 58180 Marzy à compter du 1er novembre 2017, et de modifier en conséquence

l'article 4 des statuts.

Mention sera faite au RCS de Nevers.

Pour avis.

AL584620397

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, location, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Cmne de NEUVILLE-LES-DECIZE

Avec Bâtiments habitation et exploitation :

32 ha 34 a 35 ca - Le champ guerin: B-142-143 - Le pre des coques: B-112 - Les bruyeres paray: B-141-144-145 - Les genards: B-110-111 - Les grands champs: B-46-147-148

Et, par extension, Cmne de SAINT-PARIZE-EN-VIRY:

43 ha 39 a 66 ca - La banne: A-501[128] - La grande bruyere: A-145 - Le defriche: A-147 - Le domaine de paray: A-149-150-151-152-153-154 - Le pre creux: A-129 - Le pre de l etang: A-146 - Le pre de la font: A-148(*)

- Les bruyeres paray: A-157-180-181-182-186-498[185]-499[183]

Cmne de LA NOCLE-MAULAIX:

6 ha 07 a 70 ca - Buisson mange: F-183 - Champ de marne: D-186

Cmne de PLANCHEZ:

6 ha 73 a 92 ca - Bois de serault: A-113 - Champ des chaumes: ZK-11-12-24 - Les couees: ZI-158 - Pre de baudran: ZL-45

Cmne de VANDENESSE

Deux maisons d'habitation:

22 a 19 ca - Domaine du tout: ZI-1(A)[P1]-2(C)[P1]

Cession Globale d'une Exploitation Agricole (Vente et Location) située sur diverses communes

Intégrant éléments d'actifs composés de : matériel , Cheptel, stock, DPB

Bâtiments habitation et exploitation

Biens à vendre :

Cmne de POUGUES-LES-EAUX:

63 ha 96 a 19 ca - Champ du dessiert: ZB-5 - Des sources: ZR-22 - Les grandes varennes: ZS-142(*) - Les metairies: ZR-15-16-17-18-23 - Les vievres: ZR-116[29][P1] - Paturail de chantolle: ZR-1(*)-2(P) - Pre frot: ZS-143

Biens à louer :

Cmne de GARCHIZY :

2 ha 90 a 80 ca -'L ardillasse': ZA- 6- 9- 10- 12- 14- 17- 18- 59- 60- 66 -'Les vicreuses': ZA- 5

Cmne de GERMIGNY-SUR-LOIRE :

15 ha 58 a 80 ca -'La grande prairie': ZE- 21- 22(*)

Cmne de POUGUES-LES-EAUX:

75 ha 30 a 89 ca -'Champ du dessiert': ZB- 4(*) -'La prairie de pougues': ZC- 92- 93(*) -'La vallee des vicreuses': ZR- 48(*) -'Ouche moreau': ZC- 96(*)

Cmne de TRONSANGES:

101 ha 87 a 71 ca -'Barbeloup': XD- 62 -'Bois barnier': XB- 10(*) -'Champs saint pere': XB- 3- 4- 5 -'Le bourg': AA- 74- 76(*) XB- 32(*)- 43 -'Le patureau': XD- 82 -'Les grands champs': XH- 3- 4 -'Les prougniers': XD- 73

-'Les vaux yons': XE- 96 -'Lombrot': XA- 9(*)

Cession Globale d'une Exploitation Agricole (Vente et Location) située sur diverses communes

Intégrant éléments d'actifs composés de : matériel , Cheptel, stock, DPB

Bâtiments habitation et exploitation

Biens à vendre :

Cmne de CUNCY-LES-VARZY:

2 ha 65 a 01 ca - Le topier: ZO-9(J)-9(K)

Cmne de MARCY:

8 ha 88 a 57 ca - La corvee: ZM-9(J)-9(K) - Les champs de feu: ZE-9(A)-9(B) - Les longues raies: ZA-9(J)-9(K) - Les vaux: ZD-70 - Les vignemonts: ZE-31-32 - Vignes de la cote: A-27-1706[13]-1712[28]

7 ha 66 a 10 ca - La grande champagne: ZA-31-94-95 - Les longues raies: ZA-6(J)-6(K)-7(J)-7(K)-8-11(J)-11(K)-14(J)-14(K)

8 ha 87 a 00 ca - La corvee: ZM-10(J)-10(K)-11

1 ha 29 a 20 ca - Vignes de montaubin: ZB-83

3 ha 11 a 28 ca - L echeintre david: ZM-56[16](J)-56[16](K)

2 ha 17 a 40 ca - La corvee: ZM-7-8(J)-8(K)

Cmne de VARZY:

40 ha 40 a 55 ca - Beauregard: ZO-21-28-30(J)-30(K) - Chaumes de mehrs: AM-97 - Des vignes blanches: ZA-328[218] - L attrait: ZA-32-35(J)-35(K) - La baume: ZA-43(J)-43(K)-121-273 - Les cornouilles: ZA-219 - Les courtasses: ZR-126[33]-148[44](A)-148[44](B) - Les petites preles: ZO-3(J)-3(K)-4(J)-4(K)-4(L)-5(J)-5(K)-84-139[86] - Les pres: ZO-87-89 - Les pres thevins: ZO-53-55 - Les verjeaux: ZA-99(A)-99(Z) - Les vignes blanches: ZP-35-57-66-76-78-82-122 - Migny: ZA-167-217(A)-217(Z)-330[216](A)-330[216](Z) - Saint lazare: ZR-106-107-108 - Sous voligny: ZS-83[16] - Sur les pres: ZO-143[110]-145[111] - Terres de l hopital: ZO-141[109]

51 ha 75 a 66 ca - Beauregard: ZO-14-19-20-22-23-24(J)-24(K)-26-27-29-31(J)-31(K)-34(J)-34(K) - Bois rousseau: ZM-15(J)-15(K) - Chemin de nevers: ZO-67(J)-67(K)-68(J)-68(K)-69(J)-69(K) - L attrait: ZA-16-18-19-20(J)-20(K)-36(J)-36(K)-37-38 - La baume: ZA-274-279 - La bouteille: ZP-136[2] - Les courtasses: ZR-132[36] - Les hates: ZA-15(J)-15(K) - Les longues raies: ZM-25(J)-25(K) - Les poireaux: ZA-48-49(A)-49(B)-50 - Les pres: ZO-116[95] : ZO-41-42-44(J)-44(K)-45(J)-45(K)-48 - Les verjeaux: ZA-96 - Les vignes blanches: ZP-69-102-108 - Migny: ZA-125-171-182 - Sous voligny: ZS-85[17] - Terres de l hopital: ZO-119[104]-126[104]-129[103]

95 a 30 ca - Beauregard: ZO-15

9 ha 98 a 52 ca - Chaumes de charlay: AM-111 - Le champ salon: ZK-6 - Le grand veau: AL-55-68 - Les pres bornes: ZL-69

67 a 20 ca - Beauregard: ZO-18

Biens à louer :

Cmne de CHEVANNES-CHANGY :

30 ha 09 a 34 ca -'Le bois chatelain': A-452- 453 -'Le pre calcul': A- 454- 496[459]-500[455](J)- 500[455](K)- 502[455]-503[455](J)- 503[455](K)- 503[455](L)- 504[455](J)- 504[455](K)- 504[455](L)

Cmne de COURCELLES:

1 ha 09 a 30 ca -'La grande chaume': ZD- 47

Cmne de SAINT-PIERRE-DU-MONT :

56 ha 40 a 78 ca -'Champ caillotte': ZO-31- 32- 34- 36- 37 -'La rue au diable': ZA-12- 13- 14- 15- 54 -'Les hates': ZO- 3- 5(J)-5(K)- 6(J)- 6(K)- 7(J)- 7(K)- 53[52](J)- 53[52](K)- 54[52](Z)- 54[52](AJ)- 54[52](AK)

-'Les obues': ZH- 78 -'Les rots': ZH- 3 -'Pres du bois de flez': ZH- 25(J)- 25(K)-26(J)- 26(K)- 27(J)- 27(K) -'Sous chigran': ZO- 47- 48- 49(J)- 49(K)

Cmne de VARZY :

2 ha 17 a 10 ca -'Le foulon': YC- 64- 92

21 ha 93 a 63 ca -'Beauregard': ZO- 33(J)-33(K) -'L attrait': ZA- 31(J)- 31(K)- 33 -'La baume': ZA- 277- 278 -'Les cornouilles': ZA- 41- 220- 221- 222- 223- 224- 225 -'Les courtasses': ZR- 138[39]- 146[43](B)

-'Les petites preles': ZO- 85 -'Les pres': ZO- 88- 90- 93(J)- 93(K)- 117[96] -'Les pres thevins': ZO- 39- 40- 43(J)- 43(K) -'Migny': ZA- 131- 132- 133- 134- 147- 215 -'Sur les pres': ZO- 147[112]

-'Terres de l hopital': ZO- 107

7 ha 67 a 00 ca -'Les plantes froides': ZI- 21(J)- 21(K)- 22(J)- 22(K)- 23(J)- 23(K)-24(J)- 24(K)

Cmne de MARCY :

7 ha 53 a 90 ca -'La grande champagne': ZA- 89- 91- 92- 93 -'Les longues raies': ZA-4- 5(J)- 5(K)- 10(J)- 10(K)

Cession Globale d'une Exploitation Agricole (Vente et Location)

Intégrant Vente du matériel , Cheptel, stock, droits à produire

Bâtiments habitation et exploitation

Biens à vendre :

Cmne de MOULINS-ENGILBERT

33 ha 75 a 96 ca - Bois du chapitre: A-15 - Champ des pres: A-138(J)-138(K) - Champ renard: A-111(J)-111(K)-112 - Champ riot: A-110 - La grande echeintre: A-141 - Le chandelier: A-113-114-115-116-117-118-119-120(J)-120(K) - Le sezot: A-131-134(J)-134(K)-135(J)-135(K)-137(J)-137(K) - Les carusas: A-108-109 - Les condemaines: A-366

38 ha 72 a 34 ca - Champs brules: C-135 - Chancour: A-433[363] - Chateau du pavillon: A-204(K)-204(J)[P1]-205[P1] - La grande echeintre: A-139-140 - Le pavillon: C-7(J)-7(K) - Ouche mielle: A-388(A)-388(Z)-389[191](Z)-389[191](AJ)-389[191](AK) - Pre de la dame: A-143 - Pres neufs: C-133(J)-133(K)-134(J)-134(K)-134(L)

Biens à louer :

Cmne de MOULINS-ENGILBERT :

9 ha 06 a 30 ca -'Bois du chapitre': A-10(P)- 11 -'Le sezot': A- 124- 125- 130-132(J)- 132(P)

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 04/12/2017** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL584620431

SNC BOITEAU

Société en nom collectif
au capital de 10 000 euros
Siège social : Boulevard Bernard Palissy
58000 Nevers
501 371 397 RCS Nevers

Modification du capital, changement de gérance et dénomination sociale

Par décision de l'AGE du 11.10.2017 les associés ont décidé de :

- réduire le capital de 5.090 euros pour le ramener de 10.000 euros à 4.910 euros par rachat et annulation de 509 parts sociales et ont validé la modification des statuts, Nouvelle mention : ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL - Le capital social est fixé à la somme de dix mille euros (10.000

euros). Il est divisé en quatre cent quatre-vingt onze (491) parts sociales de vingt euros et trente-six centimes environs (20,36 euros) chacune, et réparties entre les associés de la manière suivante : à Madame Carine BOITEAU, née SANCHEZ, A concurrence de 490 parts sociales, Numérotées de 1 à 490, ci 490, A Monsieur Frédéric BOITEAU A concurrence de 1 part sociale, Numérotée 491, ci 1, Total : 491,

- changer de gérance, ainsi le nom de Carine BOITEAU nouvelle Gérante, demeurant 3, Impasse des Belles Barbes 58180 MARZY a été substitué dans les statuts à celui de Céline BOITEAU, épouse GAILLOT. L'article 14 des statuts a été modifié en conséquence,
- modifier la dénomination sociale qui devient SNC BOITEAU. En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention : SNC BOITEAU GAILLOT ; Nouvelle mention : SNC BOITEAU.

Par décision du 21.10.2017 la gérance a constaté la réalisation définitive des opérations susvisées.

Mention sera faite au RCS de Nevers.

Pour avis.

AL584620425

CESSION

SCP Joël GAUTHIER
& Emmanuel CLERGET
Notaires à La Charité-sur-Loire
(Nièvre)
37 ter, avenue Maréchal Leclerc

CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Emmanuel CLERGET, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Joël GAUTHIER&Emmanuel CLERGET», titulaire d'un Office Notarial à La Charité sur Loire, 37 TER, Avenue Maréchal Leclerc, le 27 octobre 2017, enregistré à NEVERS1, le 31 octobre 2017, bordereau 2017N 00591

Mademoiselle Adeline Alice Danièle DUSSAULT, commerçante, demeurant à Pouilly sur Loire (58150) 59 rue Waldeck Rousseau .

A VENDU A :

La Société dénommée BOISFLEURY, Société par actions simplifiée au capital de 264000 €, dont le siège est à Tracy sur Loire (58150) , 5 rue de Breugnon Boisfleury, identifiée au SIREN sous le numéro 691880207 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS.

Le fonds de commerce d'EPICERIE-CREMERIE-PRIMEUR sis à Pouilly sur Loire, 59, Rue Waldeck Rousseau, pour lequel le propriétaire failli était immatriculé au registre du commerce et des sociétés de NEVERS, sous le numéro 813637360.

Le CESSIONNAIRE a la propriété du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a eu lieu le 10 octobre 2017.

moyennant le prix principal de HUIT MILLE EUROS (8 000,00 EUR), s'appliquant :

aux éléments incorporels pour TROIS MILLE SIX CENT QUARANTE EUROS (3 640,00 EUR), au matériel pour QUATRE MILLE TROIS CENT SOIXANTE EUROS (4 360,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège de la SELARL Aurélie LECAUDEY, 14, Avenue Marceau, 58000 Nevers, Mandataire- Judiciaire, où domicile a été élu à cet effet.

Pour unique insertion

AL584620395

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Alciat-Juris
Société d'avocats

ALCIAT-JURIS
SELARL D'AVOCATS
Me Arnaud SARLAT
Siège Social : Bourges
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

ENTREPRISE HOUSSIN ET FILS SARL

SARL au capital de 16 000 euros
Siège social : Route de Saint-Saulge
zone artisanale, BP 30 - 58800 Corbigny
RCS Nevers 400 163 820

Il résulte de la décision des associés du 15/06/16 les modifications suivantes dans l'avis antérieurement publié :

Anciennes mentions :

Gérant : Mme Danièle HAMON née HOUSSIN, née le 11 juin 1953 à Creteil (94), dmt à Place de la mairie - 58800 Cervon.

Nouvelles mentions :

Gérance à compter du 01/07/2016 : M. Nicolas HOUSSIN, demeurant à Chemin du Pichou - 58800 CORBIGNY. David HOUSSIN, demeurant à Le Bourg - 58800 Cervon.

Pour avis, l'un des gérants.

AL584620399

LOCATION GERANCE

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Nevers (Nièvre) du 07/11/2017,

enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de Nevers (Nièvre) le 8 novembre 2017, Dossier 2017 23560, référence 2017 A 01393,

La Mairie de Langeron (Nièvre), personne morale de droit public dont l'adresse est à LANGERON (Nièvre), 1 Place de la Mairie, identifiée au SIREN sous le numéro 215 801

382, a donné en location-gérance à la société AUX DEUX ELLES, SARL au capital de 2.000

euros, ayant son siège social à Langeron (Nièvre) – 6, Place de la Mairie, en formation,

Un fonds de commerce de restaurant exploité à Langeron (Nièvre) – 6, Place de la Mairie,

pour lequel le bailleur est identifié au SIREN sous le numéro 215 801 382

pour une durée de 60 mois à compter du 1er novembre 2017, renouvelable par tacite

reconduction et par période d'une année.

Pour avis : la gérance

AL584620427

POURSUITE D'ACTIVITÉ

ALLO SERVICE +

SARL au capital social de 10 000 Euros
Siège social : 67 avenue du 14 Juillet
58300 Decize
R.C.S. Nevers 529 572 695

Suivant décision en date du 23 octobre 2017, l'associé unique, conformément à l'article 223-42 du Code de commerce, a décidé la poursuite d'exploitation de la société.

Pour avis.

AL584620400

DISSOLUTION LIQUIDATION

OLICO

SARL au capital de 7 008 euros
33 rue Saint Etienne
58000 Nevers
R.C.S : Nevers 493 552 723

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 7 novembre 2017, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale a nommé comme liquidateur Madame Corine CHARBONNIER, demeurant, Le vieux Moulin 58270 Beaumont Sardolles et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de liquidation est fixé à Le vieux Moulin 58270 Beaumont Sardolles. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis, le liquidateur.

AL584620385

P.G.C.A.

SARL en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège : 21 Avenue du Général de Gaulle,
58000 Nevers
Siège de liquidation :
21 Avenue du Général de Gaulle,
58000 Nevers
388 593 204 RCS Nevers

Clôture de liquidation

Aux termes du procès-verbal de L'AGO du 31.10.2017 :

Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur,ont :

- approuvé les comptes de liquidation ;

- donné quitus au Liquidateur Monsieur Christian DUBOIS, demeurant 42 Bis Boulevard Victor Hugo 58000 Nevers et déchargé ce dernier de son mandat ;

- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.

Mention sera faite au RCS : Nevers.

Pour avis

AL584620384

SCI MAGISA

Société civile immobilière
Au capital de 22 105,11 euros
Siège social : 11 Rue Marcel Grenet
58640 Varennes Vauzelles
RCS Nevers 399 105 501

Par assemblée générale en date du 4 Novembre 2017, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation.

La radiation sera faite au RCS de Nevers

Pour avis

AL584620387

SCI 11, Ave du 14 Juillet

Sci au capital de 4573,47 euros
9, rue du Rio
58300 Saint léger des Vignes
RCS Nevers 381 255 108

Par décision d'une AGE en date du 25/09/2017, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et la nomination de Monsieur Maurice DURAND, 9 rue du Rio à Saint Léger des Vignes en qualité de liquidateur avec tous pouvoirs à cet effet.

Mention en sera faite au RCS de Nevers

Pour avis

Le liquidateur

AL584620408

SCI 11, Ave du 14 Juillet

Sci en liquidation
au capital de 4573,47 euros
9, rue du Rio
58300 Saint léger des Vignes
RCS Nevers 381 255 108

L'AGE en date du 25/10/2017, a approuvé les comptes de liquidation de la société présentés par Mr Maurice DURAND, liquidateur, auquel il a été donné quitus de sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de la liquidation et lui a conféré tous pouvoirs pour procéder à la radiation de la société au RCS de NEVERS auprès de qui il sera fait mention. Pour avis

AL584620409

Société d'Avocat
GILBERT MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

ETABLISSEMENTS RAYMOND

SARL au capital de 38.112,25 euros
Siège social : 29, rue Saint-Martin
58000 Nevers
581 880 069 RCS Nevers

Dissolution anticipée

L'assemblée générale extraordinaire du 21 octobre 2017 a prononcé la dissolution anticipée et la mise en liquidation amiable de la société qui subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. M. Eric RAYMOND, dt 29 rue Saint Martin – 58000 Nevers, a été désigné liquidateur. Les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés et la correspondance adressée à l'ancien siège social devenu siège de liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis, le liquidateur, E. RAYMOND

AL584620414

TRANSPORTS GRANDJEAN «EN LIQUIDATION»

SARL au capital social de 99701.66 euros
Siège social : 21 Rue du Cholet
58000 Saint Éloi
SIREN 424 952 778 R.C.S. Nevers

L'AGO du 31 Octobre 2017 a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 31 Octobre 2017.

La société sera radiée au RCS de Nevers.

Pour avis, le liquidateur.

AL584620416

SCI SYFRA

SCI à capital variable
au capital de 300€
Siège social : 25 Bis Rue du Général de Gaulle,
58200 Cosne Cours sur Loire
801 552 142 RCS de Nevers

Le 31/10/2017, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur Mme Sylvie CAMIER, 25 Bis Rue du Général de Gaulle, 58200 Cosne Cours sur Loire et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. Modification au RCS de Nevers

AL584620423

ANNE PONSART

Société à Responsabilité
Limitée en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 2 Grande Rue
58210 Champlemy
Siège de liquidation : 2 Grande Rue
58210 Champlemy
529 759 771 RCS Nevers

Dissolution anticipée

Aux termes d'une décision en date du 13.10.2017, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Anne PONSART, demeurant 2 Grande Rue 58210 Champlemy, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 2 Grande Rue 58210 Champlemy. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au RCS.

Pour avis Le Liquidateur

AL584620424

CABINET DE SOINS INFIRMIERS DU CHAMP DE FOIRE

Société civile de moyens
en liquidation
au capital de 300 euros
Siège social
Impasse du Ravelin 58000 Nevers
Siège de liquidation
Impasse du Ravelin 58000 Nevers
RCS Nevers 477 816 573

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par décision en date du 27/10/2017, l'associée unique, statuant au vu du rapport

du Liquidateur a,

- approuvé les comptes de liquidation ;

- donné quitus au Liquidateur, Madame Isabelle QUATRESOUS, demeurant 19 Route de Trangy 58000 SAINT ELOI et l'a déchargé de son mandat ;

- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de NEVERS.

Mention sera faite au RCS : NEVERS.

Pour avis, Le Liquidateur

AL584620432

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 11/10/2017, il a été constitué la SCI dénommée JEANMICHE.Siège social: 3 rue du 14 juillet 58200 Cosne cours sur loire. Capital: 500,00euros. Objet: acquisition et gestion de biens mobiliers et immobiliers. Gérance: M. Maxime Moreau-Fragny, 3 rue du 14 juillet 58200 Cosne cours sur loire. Cessions soumises à agrément. Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de Nevers.

AL584620048

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société interprofessionnelle de soins ambulatoires à capital variable présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SISA MAISON DE SANTE DU VAL DE SAUZAY

Siège social : 7, rue Nicolas Colbert – 58210 Varzy

Objet : Coordination et Education thérapeutiques ; Coopération interprofessionnelle ; Mise en commun de moyens pour faciliter l'exercice de l'activité professionnelle des associés

Durée : 99 ans

Capital social d'origine : 70 €

Capital social minimum : 50 €

Gérance : Mme Sylvie DEMANGEOT dt à Saint-Julien (21) – 3, rue de la Combe

Immatriculation : RCS de Nevers

Agrément : Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la Société donné par décision collective des associés.

AL584620386

SARL CID GESTION
Le moulin de Chazeau
58110 Rouy

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé l'assemblée générale du 1er Juillet 2017 à décidé de créer une société

Forme : SAS MEJF

Capital : 200 euros

Siège : Chez SARL CID Gestion, le moulin de chazeau, 58110 Rouy

Objet : Abattage, débardage, défrichage en forêt en toutes catégories de bois en travail itinérant

Président : M. Mazet Jean-Pierre. Domicilié chez SARL CID Gestion, le Moulin de Chazeau, 58110 Rouy

Les formalités seront faites auprès du Greffe du Tribunal de commerce de Nevers

Pour publication

AL584620392

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 21/10/2017, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SAVEURS TERRE ET MER

Objet social : Restauration traditionnelle (y compris les fruits de mer, les poissons crus et la grillade de viandes)

Siège social : 74 Boulevard Camille Dagonneau - RN7, 58640 Varennes-Vauzelles.

Capital : 8000 €

Durée : 99 ans

Président : M. ZHOU Franco, demeurant 47 Allée de la Limite, 93340 Le Raincy. Admission aux assemblées et droits de votes : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins

Clause d'agrément : Les actions ne peuvent être cédées, y compris entre associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à l'unanimité des voix des associés disposant du droit de vote ; les actions du cédant n'étant pas prises en compte pour le calcul de cette majorité.

Immatriculation au RCS de Nevers

AL584620394

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP le 02/11/2107, il a été constitué la SASU: SPEEDERMAC

Capital: 3 000 euros.

Objet: Réparation, maintenance, vente de pièces détachées, de systèmes complets d'informatique professionnelle.

Siège: 1 Rue des Chapelains , 58000 Nevers.

Président: GARDENER Sylvain demeurant 1 Rue des Chapelains , 58200 Nevers.

Durée: 99 ans.

Au RCS de Nevers.

AL584620396

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 septembre 2017 à Saint Hilaire Fontaine (58), il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les

caractéristiques suivantes :

Dénomination : SARL RENIER ETA

Capital : 3 000 euros

Siège social : 6, Route de Tingeat – 58300 Saint Hilaire Fontaine

Objet : La société a pour objet la réalisation de tous travaux agricoles et forestiers

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS

Gérance : Monsieur Alain RENIER demeurant 6, Route de Tingeat – 58300Saint Hilaire Fontaine

Immatriculation : RCS Nevers

Agrément de cessions de parts soumis à l'assemblée générale extraordinaire

Pour avis

AL584620402

VANAJEF

Avis de constitution

Acte sous seings privés en date à Saint Amand Montrond du 31 Octobre 2017

Dénomination sociale : VANAJEF

Forme de la Société : Société par Actions Simplifiée

Capital : 10 000 Euros, divisé en 1 000 actions de 10 Euro chacune.

Siège social : Boulevard Beauregard

58660 Coulanges les Nevers

Objet social :l'acquisition, la détention, la gestion, la cession de toutes participations, à titre principal dans des sociétés ayant pour activité l'exploitation d'un hypermarché (ou supermarché) et, à titre accessoire, dans les sociétés filiales ou apparentées de ladite société d'exploitation, la participation de la société, par tous moyens, dans toutes opérations pouvant se rapporter à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, de souscriptions ou d'achats de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, le management et la prestation de services au profit de toute société contrôlée,

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au R.C.S

Président : Monsieur Jean-François MOUSSET demeurant 166 Quater Avenue de la République – 18200 Saint Amand Montrond, nommé pour 6 années.

Commissaire aux Comptes titulaire :

La société ALTO NEO AUDIT dont le siège social est à Laval (53000) 143 Rue de Paris.

Admission aux Assemblées : tout actionnaire a le droit de participer aux Assemblées Générales et de s'y exprimer. Chaque associé dispose d'un nombre de voix proportionnel à sa participation dans le capital. Chaque action donne droit à une voix.

Clause renseignant la libre disposition des actions : Tout associé peut céder ses actions avec l'accord de tous les associés. A défaut, toute cession entre vifs est soumise à la condition d'une offre préalable de vente au profit des autres associés, et éventuellement de la réserve d'un droit de préemption au profit de ceux-ci.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Pour avis

Le Président

AL584620407

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19 octobre 2017 à Charrin, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : AVI

Siège social : 9 Route des Gargolles, 58300 Charrin

Objet social : L'acquisiton, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : FENAYON Xavier, demeurant 9 Routes des Gargolles, Charrin (Nièvre)

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Macon.

Pour avis

La Gérance.

AL584620413

AVIS DE CONSTITUTION

Acte sous seing privé du 07/11/2017

Forme : Société à Responsabilité limitée

Dénomination : AUX DEUX ELLES

Siège Social : Langeron (Nièvre) – Place de la Mairie

Objet : restaurant, bar, vente de produits alimentaires, épicerie, dépôt de pain, journaux, traiteur, la vente de plats à emporter.

Durée : 99 ans

Capital : 2.000 euros

Gérance :

- Madame Marie NECTOUX demeurant à St Pierre Le Moutier (Nièvre) – 14, Rue

du Faubourg de Moulins,

- Madame Marie-Catherine ARAGUAS demeurant à Neuilly En Sancerre (Cher)

« Les Sigurets »

Immatriculation : au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers

Pour avis : la gérance

AL584620426

AVIS DE CONSTITUTION

Par assp du 13/11/2017, avis de constitution d'une SASU dénommée: Smartrends Technologies

Capital : 500 €.

Siège social : 77 rue de l'Abreuvoir, 58500 Clamecy.

Objet : Commerce de gros, de détail, import/export, conseil/traduction

Durée : 99 ans.

Président : DELEZENNE Marc-Antoine, 59 rue du Docteur Charcot 92000 Nanterre

Immatriculation au R.C.S. de Nevers.

AL584620430

YONNE

NOMINATION

ABAC SA

Au capital de 150 000 euros
Siège social 66 rue Thenard
89100 Sens
RCS Sens B 329 892 855
Par Assemblée Generale du 28 juin 2012

Les associés ont nommé commissaire aux comptes suppléant M Christian CHAMPION Domicilé 94, rue Perronet, 92200 Neuilly sur Seine, avec effet au 1 janvier 2012 en remplacement de M Philippe JOUBERT

Mention au RC Sens

AL894620467

KRONOSPAN TRADING SAS

SAS au capital de 20 000 euros
Siège social
Bois de la Duchesse
89006 Auxerre
809 090 756 RCS Auxerre

Par décision du 25 septembre 2017, l'associé unique a nommé M. Mathieu Auger, 2 rue de la Marine 89000 Auxerre, en qualité de président en remplacement de M. Jean-Marc Pavia à compter du 5 octobre 2017.

Pour avis

AL894620471

TRANSFERT DE SIÈGE

SCI LES PRES DE LA CHATELAINE

Société Civile Immobilière
Capital : 19.100 euros
Siège social: 26 Grande Rue
89190 Pont sur Vanne
RCS SENS 750.125.619

Par AGE du 01.04.2017 avec effet au 12.05.2016, les associés ont transféré le siège social au 23 rue de la Châtelaine 89500 Rousson et ont constaté la modification de l'adresse personnelle du gérant.

Anciennes mentions :

Siège social : 26 Grande Rue 89190 Pont-sur-Vanne.

Gérance : M. Jean-Paul GOFFART demeurant 26 Grande Rue 89190 Pont-sur-Vanne

Nouvelles mentions :

Siège social : 23 rue de la Châtelaine 89500 Rousson

Gérance : M. Jean-Paul GOFFART demeurant 23 rue de la Châtelaine 89500 Rousson. Pour insertion, la gérance.

AL894620299

SACADEAU

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Ancien siège social :
Centre Commercial Mammouth
Avenue Haussmann
89000 AUXERRE
344.667.571. RCS Auxerre

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25 octobre 2017, il résulte que le siège social a été transféré au 7, Jardins du Cardinal de Richelieu à 94220 Charenton le Pont, à compter du 25 octobre 2017.

L'article 4 « Siège social » des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite aux RCS d'Auxerre et de Créteil.

Pour avis,

AL894620358

SARL PROJETS STRUCTURES ETUDES

Ayant pour sigle «P.S.E.»
Société à responsabilité limité
au capital de 8 000 euros
Siège social : 30 avenue Vauban
89100 Sens
RCS Sens 403 226 178

Aux termes d'une AGE réunie le 01.09.2017, le siège social de la société a été transféré à compter du 01.09.2017 à Sens (89100) Village d'Entreprises du Sénonais – 1 Boulevard des Noyers Pompons - RDC Atelier n° 5, et modifications corrélatives des statuts ont été effectuées.

Pour avis.

AL894620443

WEBARCHITECTE.FR

Société par Actions Simplifiée
A Associé Unique
au capital de 500 €
Siège social :
1, Boulevard des Noyers Pompoms
ZAC Des Vauguillettes
89100 Sens
819 100 686 R.C.S. Sens

Par une AGE du 30/10/2017, la société a décidé de transférer son siège au 5 avenue des Chasseurs à Paris (75017) à compter de ce jour. La société sera radiée du RCS de Sens et mention sera faite au RCS de Paris.

AL894620473

MODIFICATION DE CAPITAL

LES MAISONS BLANCHES

SARL au capital social de 20 000 Euros
Siège social : Rue du Charme
Les maisons blanches
89350 Champignelles
533 464 194 RCS Auxerre

Le 1er octobre 2017, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social à compter du 1er octobre 2017 aux activités d'hôtellerie, Restauration et par voie de conséquence d'ajouter un alinéa ainsi libellé à l'article 2 - OBJET des statuts:

- Hôtellerie, Restauration

Le reste de l'article est sans changement.

Pour avis.

AL894620469

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE DE TANNERRE-EN-PUISAYE
Et COMMUNE DE VILLIERS-SAINT-BENOIT

Avis de mise à l'enquête publique préalable à l'aliénation du chemin rural n°24 dit « Les Ledets à Maureparé » pour la Commune de Tannerre-en-Puisaye et « Ancien chemin de Louesme à Toucy » pour la Commune de Villiers-Saint-Benoît, à l'aliénation du chemin rural n° 43 Les Béatrix dit « Petit Chemin des Béatrix » pour la Commune de Tannerre-en-Puisaye, à l'aliénation du

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/11/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la SAS à associé unique **ALPHA RENOVATION HABITAT** 6 route de Bessy Cidex 404 89460 Pregilbert. RCS Auxerre 802528752. CIP 3939.

AL894620434

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/11/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sàrl à associé unique **AROMES & SENS** 41, avenue Jean Mermoz 89000 Auxerre. RCS Auxerre 799643218. CIP 3896.

AL894620435

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/11/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SAS JMH & ASSOCIES** 34 Bis boulevard du 11 Novembre 89000 Auxerre. RCS Auxerre 513413732. CIP 3958

AL894620436

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/11/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SAS Couverture Traditionnelle de Bourgogne** 7 rue Retif de la Bretonne 89800 Courgis. RCS Auxerre 811660463. CIP 3914.

AL894620437

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/11/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl PRO CONSEIL HABITAT** 89 Rue des Caillotes 89470 Moneteau. RCS Auxerre 799300389. CIP 3874.

AL894620438

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/11/2017 prononçant la Liquidation Judiciaire simplifiée de la Sàrl **LE LEODEGARIEN** 8-10 place Vauban 89630 Saint Leger Vauban (épicerie, bar, restaurant). RCS Auxerre 820934891. CIP 3982. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, SCP VERONIQUE THIEBAUT en la personne de Me Véronique THIEBAUT 5 Rue Docteur Chaussier BP81556 21015 Dijon Cedex, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894620405

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/11/2017 prononçant la Liquidation Judiciaire simplifiée de la Sàrl **CONCEPTION TOUT TRAVAUX RESTAURATION BATIMENT** 28 rue Bourneil Impasse Guerin 89000 Auxerre (conseil, réalisation travaux). RCS Auxerre 537654733. CIP 3985. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894620427

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/11/2017 prononçant la Liquidation Judiciaire de la Sàrl à associé unique **ROYER FRANCK** 5 rue de la Troquette 89200 Sauvigny le Bois (Serrurerie, métallerie). RCS Auxerre 811114651. CIP 3983. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894620428

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/11/2017 prononçant la Liquidation Judiciaire de la Sàrl **YONNE COULEURS** ZI Terres du Canada rue St Exupéry 89470 Moneteau (négoce produits de décoration). RCS Auxerre 498139013. CIP 3984. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894620429

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/11/2017 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **Sàrl LEMAIRE BATIMENT** 12 rue des Caillottes 89000 Auxerre (plâtrerie, peinture). RCS Auxerre 489821165. CIP 3986. Administrateur : Maître Rémy BOURTOURAULT 12 Bd Thiers 21000 Dijon. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894620430

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/11/2017 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **Sàrl RCL PISCINES** 1 rue de Londres 89470 Monéteau (négoce installation piscines). RCS Auxerre 479786873. CIP 3987. Administrateur : la SELARL BCM en la personne de Me CARBONI 24 rue d'Egleny 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894620431

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/11/2017 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de **Monsieur Frédéric Alphonse Abel BOUDARD** 3 rue du Marché 89200 Avallon (Café snack). RCS Auxerre 497703041. CIP 3949. Liquidateur : Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre.

AL894620432

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/11/2017 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la Sàrl à associé unique **RESTAURANT CASA-DETENTE** 35 avenue Gambetta 89000 Auxerre (alimentation générale). RCS Auxerre 525073250. CIP 3969. Liquidateur : Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre.

AL894620433

chemin rural n° 48 Les Petions dit « des Bois du Seigneur » pour la commune de Tannerre-en-Puisaye, et à l'aliénation du chemin rural n° 15 dit « De la Croix Saint-Mathieu » pour la commune de Villiers-Saint-Benoît

Par arrêté en date du 13 novembre 2017, le Maire de Tannerre-en-Puisaye et le Maire de Villiers-Saint-Benoît, informent qu'une enquête publique est ouverte du 4 décembre au 20 décembre 2017, relative aux projets d'aliénation du chemin rural n°24 dit « Les Ledets à Maureparé » pour la Commune de Tannerre-en-Puisaye et « Ancien chemin de Louesme à Toucy » pour la Commune de Villiers-Saint-Benoît, à l'aliénation du chemin rural n° 43 Les Béatrix dit « Petit Chemin des Béatrix » pour la Commune de Tannerre-en-Puisaye, à l'aliénation du chemin rural n° 48 Les Petions dit « des Bois du Seigneur » pour la commune de Tannerre-en-Puisaye, et à l'aliénation du chemin rural n° 15 dit « De la Croix Saint-Mathieu » pour la commune de Villiers-Saint-Benoît. Le dossier d'enquête sera déposé à la mairie de Tannerre-en-Puisaye et de Villiers-Saint-Benoît, consultable dès le 4 décembre, ainsi que les jours et heures d'ouverture habituels des deux mairies, et ce jusqu'au 20 décembre 2017, pour que le public puisse en prendre connaissance et formuler, le cas échéant, ses observations sur le registre ouvert à cet effet. Les personnes ne pouvant pas se déplacer pourront adresser un courrier à Mr Michel BREUILLÉ, qui est désigné commissaire enquêteur, à la mairie de Villiers Saint-Benoît (89130) et à la mairie de Tannerre-en-Puisaye (89350). Il se tiendra à la disposition du public en mairie de Villiers-Saint-Benoît le lundi 4 décembre 2017 de 9 h 30 à 11 h 30 et en mairie de Tannerre-en-Puisaye le mercredi 20 décembre 2017 de 14 h 30 à 16 h 30.

AL894620472

➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par **Maître Anthony VACCARO, Notaire à Villeneuve -la-Guyard (89), 52 rue du Général de Gaulle**, le 30 octobre 2017, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la COMMUNAUTE UNIVERSELLE SANS CLAUSE D'ATTRIBUTION INTEGRALE DE COMMUNAUTE par :

Monsieur Jacky Marcel **GUYON**, agriculteur et retraité, et Madame Marie Nathalie **ALEIXO**, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à Saint-Agnan (89340) 11 hameau «Aigremont».

Monsieur est né à Saint-Agnan (89340) le 8 mai 1961,

Madame est née à Vilarandelo (Portugal) le 25 décembre 1957.

Mariés à la mairie de Chartrettes (77590) le 26 février 1994 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

AL894620395

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Christophe DUGROSSY, notaire à Sens (89100), 28 avenue Georges Pompidou, le 9 novembre 2017, Monsieur Roger Pierre Ernest Constant VAUNOIS, retraité, et Madame Gilberte Danielle Cornélia VERHOYE, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Saint-Clément (89100), 17 rue Jean Cousin, nés, Monsieur à Foissy-sur-Vanne (89190), le 26 janvier 1945, et Madame, à Lailly (89190), le 1er avril 1947, mariés à la mairie de Lailly (89190), le 11 juillet 1970, sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union.

Ont décidé de changer de régime matrimonial et d'adopter celui de la communauté universelle avec attribution intégrale de celle-ci au survivant en cas de dissolution par décès.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion,

Le notaire.

AL894620451

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Monsieur Jean-Marc FERULLO et Monsieur Jean François VALENTIN demeurant ensemble à Gisy -les-Nobles (89140), 15 Grande Rue, mariés à la mairie de Soucy (89100), le 14 février 2015 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ont décidé de changer leur régime matrimonial pour celui de la séparation de biens, suivant acte reçu par Maître Christophe DONJON, notaire à Colombes (92700), le 6 novembre 2017.

Les oppositions seront reçues en l'étude dudit Notaire à Colombes (92700) 22 avenue Henri Barbusse dans les trois mois de la présente insertion.

AL894620454

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Renaud GROSLAMBERT, Notaire à Voulx (Seine et Marne), le 9 novembre 2017, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté universelle au survivant des deux époux, par :

Monsieur Gérard Philippe TRANCHON, retraité, et Madame Lysiane MILLET, adjoint technique, son épouse, demeurant ensemble à Vallery (89150) 16 rue de la libération.

Monsieur est né à SENS (89100) le 10 juillet 1957, Madame est née à Montereau-Fault-Yonne (77130) le 15 décembre 1958.

Mariés à la mairie de Voulx (77940) le 11 septembre 1982 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

AL894620457

➜ MODIFICATION DE STATUTS

EARL LEIRE

Earl au capital de 60.522,26 €
Siège : 4 rue des Survignes
89310 Noyers
417656444 RCS de Auxerre

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 31 octobre 2017 la collectivité des associés a pris acte de la démission de M. Thierry Leire de ses fonctions de gérant et a décidé de :

- Modifier la dénomination de la société, la nouvelle dénomination est Earl des Gascons,

- Nommer Frédéric Marolles, demeurant à Annay sur Serein (Yonne), 33 bis Grande rue, et Mme Annick Harrault épouse Marolles demeurant à Annay sur Serein (Yonne), 20 rue de derrière les Fossés, aux fonctions de gérant,

- Transférer le siège social de la société à Annay sur Serein (Yonne), 20 rue de derrière les Fossés,

- Proroger la durée de la société jusqu'au 19 février 2116.

Pour avis, la gérance.

AL894620419

LA PIEUVRE LIBRAIRIE

L'AGE du 31.10.2017 des associés de SARL La Pieuvre Librairie, au capital de 10.000 €, ayant son siège social à Auxerre (89) 39, rue du Pont, 525 268 975 RCS Auxerre, a décidé détendre l'objet social, de modifier la dénomination sociale, de transférer le siège social, de transformer la société en SAS à compter du même jour, de nommer un Président et un Directeur général.

Ancienne mention publiée : Forme : SARL – Dénomination : La Pieuvre Librairie – Objet : la vente de livres neufs de type bande dessinée, mangas, comics, et tous autres livres graphiques, la vente de livre d'occasion de même type, la vente d'objets dérivés – Siège social : Auxerre (89) 39, rue du Pont - Gérant : M. JL LEFEBVRE, 28, rue Roger GUENEAU 89550 Hery.

Nouvelle mention : Forme : SAS - Dénomination : SIL - Objet : le conseil pour les affaires, l'assistance à la gestion pour toute personne ou entreprise ; le paramétrage de logiciels et en général d'outils de communication technique et informatique, gestion de patrimoine immobiliers, achat, vente de tous biens et droits immobiliers ; la formation ; la vente de livres neufs de type bande dessinée, mangas, comics, et tous autres livres graphiques, la vente de livre d'occasion de même type, la vente d'objets dérivés – Siège social : Hery (89) 28, rue Roger GUENEAU - Président : Mme G. SILURGUET 28, rue Roger GUENEAU 89550 Hery – DG : M. JL LEFEBVRE, 28, rue Roger GUENEAU 89550 Hery. Les mentions précédemment publiées sont en outre complétées par les suivantes :

- Admission aux Assemblées : Tout associé a le droit de participer aux Assemblées et de s'y exprimer.

- Exercice du droit de vote : Le droit de vote est proportionnel à la quotité du capital possédé et chaque action donne droit à une voix.

- Clauses restreignant la libre disposition des actions : Le cessionnaire d'actions est soumis à l'agrément des associés.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

AL894620440

MAYENNE 40

SCI au capital de 1.000 €
Siège social : 4 rue du Grand Lac
89140 Vinneuf
432 314 524 RCS Sens

Aux termes d'une délibération du 12 octobre 2017, l'AGE a pris acte de la fin des fonctions de cogérante de Mme JEANNOT épouse BASSEE, décédée le 25 septembre 2015. Les articles 7 et 51 des statuts ont été modifiés en conséquence. Dépôt au RCS de Sens.

AL894620442

FOX POINT SERVICE - FPS

SASU au capital de 65 000 euros
21 rue de l'Europe
89100 Maillot
RCS SENS 794 740 530

Modification de l'objet social

Aux termes d'une AGE du 15/11/2017, l'objet social a été étendu aux activités suivantes :

- La réalisation de toutes prestations de réparation, de paramétrage, d'installation, d'information, de formation, de conseils et de toutes autres prestations connexes, relatives aux matériels,équipements et accessoires de téléphonie, communication, télécommunication, informatique et multimédia et autres biens connexes ;

- L'achat, la vente, la location de tous matériels, équipements et accessoires de téléphonie, communication, télécommunication, informatique et multimédia et de toutes marchandises connexes.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Dépôt au RCS de Sens

Pour avis,

La présidence.

AL894620450

LE POULET BRAISE

SARL au capital de 5000,00 Euros
1 rue Aristide Briand,
89400 Migennes
811858919 R.C.S. Sens

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27/09/2017 il a été pris acte de modifier l'objet social de la société, à compter du 27/09/2017 Nouvel objet social : Restauration rapide, plats à emporter, divers Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

AL894620465

➜ FUSION

EURL PRIEUR JOIGNY

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 13.200€
Siège social : Joigny (89300)
19, faubourg de Paris
RCS Sens: 453.382.988
SIRET 453.382.988.00013

L'Associée unique a, suivant décisions du 08/09/2017, approuvé le projet de fusion et ses annexes signé avec la SAS QUIETUDE CHARTRETTES (société par actions simplifiée au capital de 321.775 euros, siège social 420, rue des Ormes 77590 Chartrettes, RCS Melun 453.432.437) aux termes duquel la Société a transmis à la SAS QUIETUDE CHARTRETTES la totalité de son patrimoine, moyennant la création par la société absorbante de 549 actions de 305€ nominal chacune, entièrement libérées.

Par le seul fait et à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital destinée à rémunérer la transmission à la SAS QUIETUDE CHARTRETTES du patrimoine de la Société, cette dernière se trouvera dissoute de plein droit, sans qu'il soit procédé à aucune opération de liquidation.

La fusion et corrélativement la dissolution de la EURL PRIEUR JOIGNY sont devenues définitives le 09/09/2017 ainsi qu'il résulte des décisions de l'associée unique de la SAS QUIETUDE CHARTRETTES en date du 09/09/2017.

M. Olivier JACOT, Mandataire spécial.

AL894620460

SAS VERMIGLIO SENS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 100.000€
Siège social : Sens (89100), 36, rue des Dames
RCS Sens: 488.020.959– SIRET 488.020.959.00018

L'Associée unique a, suivant décisions du 08/09/2017, approuvé le projet de fusion et ses annexes signé avec la SAS QUIETUDE CHARTRETTES (société par actions simplifiée au capital de 321.775 euros, siège social 420, rue des Ormes 77590 Chartrettes, RCS Melun 453.432.437) aux termes duquel la Société a transmis à la SAS QUIETUDE CHARTRETTES la totalité de son patrimoine, moyennant la création par la société absorbante de 1.030 actions de 305€ nominal chacune, entièrement libérées.

Par le seul fait et à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital destinée à rémunérer la transmission à la SAS QUIETUDE CHARTRETTES du patrimoine de la Société, cette dernière se trouvera dissoute de plein droit, sans qu'il soit procédé à aucune opération de liquidation.

La fusion et corrélativement la dissolution de la SAS VERMIGLIO SENS sont devenues définitives le 09/09/2017 ainsi qu'il résulte des décisions de l'associée unique de la SAS QUIETUDE CHARTRETTES en date du 09/09/2017.

M. Olivier JACOT, Mandataire spéciaL.

AL894620461

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL BILHOT

EARL au capital de 100.000 €
Siège : 26 Rue Victor Guichard
89140 Vinneuf
477617708 RCS de Sens

L'assemblée générale extraordinaire du 28 septembre 2017, a pris acte de la démission de M. Jean-Pierre Bilhot de ses fonctions de gérant, et a décidé de réduire le capital social de 49.990 euros afin de le ramener à 50.010 euros. Pour avis, la gérance.

AL894620423

SCEA DE LA COLLINE

Société civile au capital de 52.213,79 €
Siège : 41 rue de la Forêt d'Othe
La Grange au Doyen 89510 Véron
327258646 RCS de Sens

L'assemblée générale extraordinaire du 15 octobre 2017 a : Décidé de réduire le capital social de 838,79 euros pour le ramener à 51 375 euros, puis de l'augmenter de 48.375 euros ce qui a pour effet de le porter à la somme de 99 750 euros,Pris acte de la démission de M. Jean-Pierre Ménard de ses fonctions de gérant à compter du 15 octobre 2017.

Pour avis, la gérance.

AL894620424

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE LA RUE MADAME A PARIS

SCI au capital de 9756,00 Euros
11 TER Rue Haute Perrière,
89000 Auxerre 427829072 R.C.S. Auxerre

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 26/10/2017 il a été pris acte de la nomination de Madame KAREEN ROY, demeurant Le Village 38570 Hurtières en qualité de nouveau Co-gérant, à compter du 26/10/2017 pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur ANDRE SCHNEBELIN, Gérant démissionnaire. Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre.

AL894620455

EARL DOMBRECHT

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
au capital de 301.000 €
Siège : 3 Chemin Vert
89100 St Martin du Tertre
520762105 RCS de Sens

L'assemblée générale extraordinaire du 20 octobre 2017 a nommé M. Victor Dombrecht demeurant à Saint Martin du Tertre (Yonne), 3 Chemin Vert, aux fonctions de gérant pour une durée non limitée.

Pour avis, la gérance.

AL894620464

➜ NON DISSOLUTION

MICHEL PERARD

SARL au capital de 2 000 euros
Siège social
6, route Nationale 60
89100 Malay le Grand
794 760 363 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 26/10/2016, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis

La Gérance

AL894620396

CARRIERES ET MATERIAUX D'ASNIERES

SARL au capital de 200000 €
Siège social :29 route de Clamecy,
89660 Asnières-sous-Bois
517 846 549 RCS d' Auxerre

L'assemblée générale du 30/06/2017 a décidé de ne pas dissoudre la Société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Modification au RCS d' Auxerre.

AL894620452

MERMOZ PRODUCTION

SARL au capital de 8 000 €uros
Siège social : 34 – 36 Avenue Jean Mermoz
89000 Auxerre
481 988 699 R.C.S. Auxerre

Aux termes d'un procès-verbal de délibération en date du 29 Juin 2017, l'Assemblée Générale Mixte des associés a décidé, statuant par application de l'article L223-42 du Code de Commerce, qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution de la société.

Pour avis.

AL894620459

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

DES LOISIRS

SCI en liquidation
au capital de 1010 euros
Siège social : 7 rue des Loisirs
89150 La Belliole
442 722 989 RCS Sens.

L'AGO du 07/11/2017 a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 07/11/2017.

Dépôt au RCS de Sens.

AL894620421

LES DELICES DE L'ORME

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 5 Hameau de l'Orme
89150 Villebougis
512710716 RCS Sens

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

L'AGE réunie le 31/10/2017 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires et aux articles 1832 et suivants du Code civil.

Elle a nommée comme liquidateur M Jean-Michel PIOT pour toute la durée de la liquidation avec les pouvoirs les plus étendus suivant la loi et les usages du commerce pour mettre fin aux opérations en cours, réaliser tous les éléments d'actif, payer le passif et répartir le solde entre les associés, en proportion de leurs droits.

Le siège de la liquidation est fixé au 5 Hameau de l'Orme à Villebougis (89500). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS de Sens.

Pour avis

Le Liquidateur

AL894620407

CHAIS & CRUS : LE MONDE DU VIN

SARL au capital de 230.100 €
Siège : 56 rue Soufflot
89290 Irancy
419071246 RCS de Auxerre

Par décision de l'AGE du 15/11/2017, il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, donné au liquidateur M. CAPDEVIELLE OLIVIER 2, rue du Fort 91120 Palaiseau, quitus de sa gestion et décharge de son mandat et constaté la clôture de liquidation au 15/11/2017. Radiation au RCS de Auxerre.

AL894620441

SCM PICQ-DEFRAIN-CHRISTOPHE

SCM en cours de liquidation
au capital de 914,69 €
Siège social et siège de la liquidation : Résidence
la Morvan - 11 bis rue du General Leclerc
89200 Avallon
414 252 213 R.C.S. Auxerre

Dissolution anticipée

Aux termes des délibérations en date du 30 septembre 2017, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Elle a nommé comme Liquidateur, Madame Emilie CHRISTOPHE, demeurant 11 bis rue du Général

Leclerc – 89200 Avallon.

Il a été mis fin aux fonctions de cogérants de Delphine DEFRAIN, Emilie CHRISTOPHE et Sophie PICQ.

Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur, sis 11 bis rue du Général Leclerc – 89200 Avallon.

Le dépôt légal sera effectué au RCS d' Auxerre.

Le Liquidateur

AL894620445

SCM PICQ-DEFRAIN-CHRISTOPHE

SCM en cours de liquidation
au capital de 914,69 €
Siège social et siège de liquidation : Résidence la Morvan
11 bis rue du Général Leclerc
89200 Avallon
414 252 213 R.C.S. Auxerre

Liquidation amiable

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 septembre 2017, il résulte que les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- approuvé les comptes de liquidation ;

- donné quitus au Liquidateur Madame Emilie CHRISTOPHE, demeurant 11 bis rue du Général Leclerc – 89200 Avallon et déchargé celle-ci de son mandat ;

- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 30 septembre 2017.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

Le liquidateur

AL894620446

SCI DES BEAUX REGARDS

Société civile en liquidation
au capital de 800 euros
2, Le Coquemard
89320 Vaumort
533 335 188 RCS Sens

L'AGE du 8/09/2017 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Fabrice EGAUX, demeurant , 2 Le Coquemard 89320 Vaumort, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les

safer Bourgogne Franche-Comté

→ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

ROUVRAY - pré

1 ha 02 a 70 ca - Voie des clefs: D-437-439

RUGNY - terre - fonds occupé - recherche d'un bailleur

6 ha 92 a 40 ca - Char foin: ZK-97[57] - Les pendans de marcou: ZE-4

APPOIGNY – bois-taillis

1 ha 00 a 97 ca - Les brueres: BO-239

FOISSY-LES-VEZELAY – terre

38 a 39 ca - Grandes vignes: B-1919-1920-1921 - Le clos: A-563

ETAULE – terre – parcelles occupées

3 ha 50 a 77 ca - Champs du crot: ZM-41-42

SAUVIGNY-LE-BOIS – pré – parcelles occupées

4 ha 25 a 37 ca - Cote d etaules le haut: ZK-42 - Pres balles: ZH-9

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 4 décembre 2017** à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL894620474

affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé, 2 Le Coquemard 89320 Vaumort. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au RCS.

AL894620448

SCI DES BEAUX REGARDS

Société civile en liquidation
au capital de 800 euros
2, Le Coquemard
89320 Vaumort
533 335 188 RCS Sens

L'Assemblée Générale réunie le 15/09/2017 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Fabrice EGAUX de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL894620449

SCI VILLENEUVE

SC en liquidation au capital de 1 000 euros Siège social : 7 Rue des Loisirs 89150 La Belliole 482 003 019 RCS Sens.

L'AGO du 07/11/2017 a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 07/11/2017.

Dépôt au RCS de Sens.

AL894620453

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

SOCIETE D'EXPLOITATION GODEAU

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège : La Gibardière,
89350 Champignelles
Siège de liquidation : La Gibardière
89350 Champignelles
RCS Auxerre 351 837 224

L'Assemblée Générale Extraordinaire des sociétés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce réunie le 27 octobre 2017 a décidé la dissolution anticipée

de la Société à compter de cette date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de

ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jean-Pierre GODEAU, demeurant La Gibardière 89350 Champignelles, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours

et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé La Gibardière 89350 Champignelles. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant

la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur.

AL894620458

EURL KARO MOZAIK

EURL en liquidation
Siège social : 3 rue des deux puits
89110 La Ferté Loupière
Capital social: 750euros
Numéro SIREN : 791 497 530 RCS Sens

Avis de clôture de liquidation

Par décision en date du 13 novembre 2017, l'associé unique a :

– approuvé les comptes définitifs de la liquidation,

– donné quitus au Liquidateur, MME CHEVALIER Caroline, 7 chemin des terriers 89110 La Ferté Loupière pour sa gestion et le décharge de son mandat,

– prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.

Radiation au RCS de Sens

Pour avis et mention.

AL894620468

FIDUCIAL SOFIRAL

15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173
89003 Auxerre Cedex

SCI DE LA RUE DE LA PAIX

Société d'Avocats
Société civile immobilière en liquidation
au capital de 457,35 euros
Siège social : 55, avenue de la Tournelle
89000 Auxerre
Siège de liquidation : 32 rue Méluzien
89200 Avallon
RCS Auxerre 950 378 935

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 6 novembre 2017 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Patrice QUINCY de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

AL894620470

→ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp du 11/10/17, constitution de la sci: Tibema.

Siège: 34 rue du chateau 89260 La Chapelle sur Oreuse.

Capital: 600 euros.

Objet: gestion immobilière.

Gérance: Laura Rigollet, 34 rue du chateau 89260 La Chapelle sur Oreuse; Nadine Rigollet, 30 rue du chateau 89260 La Chapelle sur Oreuse.

Durée: 99 ans au rcs de Sens.

AL894620289

SASU SANTÉ & INNOVATION

Le 20/10/2017 à Sens, il a été créé la société suivante :

Nom : SANTÉ & INNOVATION

Forme : SASU

Siège social : 70 Rue Victor Guichard à Sens (89100)

Objet social :

La société a pour objet l'aide à l'ensemble des acteurs concernés par la déprise des déserts médicaux. Cela comporte notamment :

- le conseil pour améliorer le parcours et l'accès aux soins des patients, par des organisations innovantes ;
- le conseil pour promouvoir des pratiques collaboratives en vue d'une prise en charge coordonnée des patients ;
- le conseil pour une utilisation optimisée des compétences rares en faveur des zones fragiles ;
- le conseil pour la mise en œuvre de la téléconsultation, de la télé-expertise et de la télésurveillance pour favoriser l'accès aux spécialités médicales ;
- l'accompagnement dans l'innovation territoriale ainsi que des structures, pour la définition de stratégies et le transfert de technologie ;
- et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Durée : 99 ans

Capital social : 1 000 € divisé en 100 actions

Président : Daniel PARIS demeurant 70 Rue Victor Guichard à Sens (89100).

Conditions d'admission aux A.G. : Rien de spécifique.

Clauses d'agréments : Néant

Dépôt légal RCS Sens

Le Président

AL894620386

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, par acte S.S.P. en date du 28/09/2017, de la Société HAMZA, SAS au capital de 3 000 €, dont le siège social est à Sens (89100), 17, rue Saint Pierre le Vif, ayant pour objet : Activités, sédentaires ou ambulantes, de boucherie, charcuterie, traiteur, alimentation générale, et toutes ventes se rapportant à ces activités. Sa durée est de 99 années. Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Les cessions d'actions, y compris entre associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés. Le Président est M. Halil SARIKIRAZ, domicilié à Sens (89100), 9 F, rue de Bonn. La société est immatriculée au RCS de Sens.

AL894620422

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte s.s.p. en date du 1er novembre 2017 enregistré, il a été constitué une SASU dont les caractéristiques sont les suivantes :

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation

Dénomination : SASU Pacha Pro Invest

Capital variable : 50 Euros en numéraire

Siège : 1 rue du Puits d'Amour 89500 Villeneuve sur Yonne.

Objet : Toute opération de transaction immobilière et notamment en défiscalisation et démembrement de la propriété.

Les cessions de parts sont libres.

Aux termes d'une assemblée générale en date du 1er novembre 2017, a été désigné, en qualité de Présidente, pour une durée indéterminée, Madame Edwige Curien, demeurant 1 rue du Puits d'Amour 89500 Villeneuve sur Yonne.

La société sera immatriculée au registre du commerce de Sens.

Pour avis.

AL894620417

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 25/08/2017 il a été créé une SASU dénommée CITECBAT.

Capital : 1100€.

Siège : 3 chemin de champbertrand 89100 Rosoy.

Objet : bâtiment.

Présidente : Mme ALLOUCHY Widad demeurant 2 av henri sellier 91130 Ris Orangis.

Durée : 99ans,immatriculation RCS Sens

AL894620425

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28/10/2017 à Saint Denis Les Sens, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée

Dénomination : TRUTH

Siège social : Saint Denis Les Sens (Yonne) au 13 rue des Wagons

Objet : La restauration traditionnelle.

Fumoir à shisha

Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou le compte d'un tiers, soit seul, soit avec des tiers, par voie de création de sociétés et groupements nouveaux, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation ou de prise ou de dation en location gérance de tous biens et autres droits,

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital : 2 000 euros

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription des titres au nom de l'actionnaire, au jour de l'assemblée, dans les comptes de titres tenus par la société.

Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : L'agrément pour toute cession d'actions par un actionnaire est donné par le Président.

Président :

Monsieur Mehdi BAAZIZ,

Né le 4 mars 1985 à Montereau Fault Yonne (Seine et Marne), de nationalité Française,

Demeurant à Moissy Cramayel (Seine et Marne) 250 avenue de l'Europe,

Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés de Melun.

Pour avis,

Le président

AL894620444

Etude de Me MILLARD et BERTHELIN, Notaires à Saint-Florentin (Yonne), 26 rue Dilo.

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me MILLARD Julien, Notaire, à Saint-Florentin (Yonne), 26, rue Dilo, le 25 octobre 2017 a été constituée une société par actions simplifiée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SAS KFB DISTRIBUTION MARKET FRANCE

Forme : société par actions simplifiée

Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 EUR)

Siège social : Saint-Florentin (89600), 12 rue Dilo

Objet social : commerce d'alimentation générale, cours des halles fruits et légumes et restauration rapide, et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet et toutes activités connexes s'y rattachant.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation.

Associés : Monsieur Farhat EL BENNA, demeurant temporairement à Villeneuve-Le-Roi

(94290) 20 rue Raguet Lépine et Monsieur Khaled BOUSSETTA, demeurant à Villeneuve-Le-Roi (94290)20 rue Raguet Lepine.

Président : Monsieur Khaled BOUSSETTA, demeurant à Villeneuve-Le-Roi (94290) 20 rue Raguet Lepine pour une durée illimitée.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :

Tout associé a le droit d'assister aux assemblées générales et participer aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix.

Cessions d'actions en cas de pluralité d'associés :

Toutes cessions d'actions entre toutes personnes physiques ou morales, sont soumises, à peine de nullité, à l'agrément préalable de la société.

Toutefois, interviennent librement les opérations entre associés uniquement.

L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

La société sera immatriculée au RCS d'Auxerre

AL894620447

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : AU MARCHE TOTAL

Forme : Société par actions simplifiée (SAS)

Siège : 77 rue Thenard 89100 Sens

Objet : La société a pour but tant en France qu'à l'étranger Importation et distribution des produits exotiques, Négoce et import-export Conseils et ventes aux particuliers

Durée : 99 ans

Capital : 10 €

Président : MILANDOU Timothé domicilié 13 rue Fernand Leger 91320 Wissous

Admission aux Assemblée et exercice du droit de vote : chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : les actions sont librement cessibles entre actionnaires avec accord du Président de la société.

Immatriculée au R.C.S. de Sens

AL894620456

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 06/11/2017 il a été constitué une société

Dénomination sociale : GLOBALS RENT

Siège social : 3 rue de la côte, 89100 Maillot

Forme : Société Civile Immobilière Capital : 1000 €

Objet social : achat et gestion de bien immobilier

Gérant : Monsieur mehdi VALLETTE, 1 impasse des tournesols, 89100 Malay le grand

Cogérant : Monsieur farid VALLETTE, 3 rue de la côte, 89100 Maillot

Cessions de parts sociales : les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL894620466



Publi-Reportage

Un élevage de qualité et économiquement viable

Armelle et Gilles RIGOLLOT ont décidé d'investir dans un bâtiment de volailles de chair en contrat avec le Groupe LDC. Leur bâtiment est actuellement en cours de construction à Bissey-la-Côte (canton de Chatillon-sur-Seine en Côte-d'Or).



Pourquoi avez-vous choisi de vous diversifier dans la volaille sur votre exploitation ?

«Nous étions installés sur une exploitation céréalière de 130 ha, à Bissey-la-Côte, qui ne nous permettait pas de dégager deux revenus, les cours des céréales en berne accentuant ce problème. Souhaitant revenir à 100 % sur l'exploitation, nous avons donc décidé de nous diversifier. C'est à ce moment que notre coopérative Dijon Céréales nous a parlé du besoin en nouveaux ateliers de volailles, pour le groupe LDC situé en Saône-et-Loire. Après des visites d'élevage et la réalisation d'une étude technico-économique avec les techniciens de SOREAL et LDC, le projet nous est apparu viable, cohérent et économiquement intéressant».

Pourquoi vous êtes-vous tourné vers l'élevage de volailles standard ?

«Tout d'abord parce que la demande et la consommation de volailles sont en forte croissance. Ensuite, le système en intégration du groupe LDC nous a rassurés au niveau de la sécurité des prix. Le fait d'être toujours encadrés et conseillés montre aussi que c'est une filière bien organisée. Les visites d'élevage nous ont montré que l'élevage de volailles de chair se faisait dans de bonnes conditions, en respectant le bien-être animal avec des bâtiments vitrés, éclairés en lumière naturelle. Nous avons été vraiment séduits. Enfin la charge de travail, qui est assez souple, est compatible avec les autres activités de l'exploitation».

Pouvez-vous nous présenter quelques aspects économiques du projet ?

«Le montant global du projet s'élève à 360 000 € tout compris, avec un bâtiment clé en main, financé sur 15 ans. Nous allons bénéficier d'aides de la part de la région, ainsi que des soutiens financiers de la part des partenaires du projet (SOREAL, Dijon Céréales, LDC). Toutes ces aides représentent environ 20% du montant total du projet.
Les premiers poussins, dont l'arrivée est prévue pour le tout début d'année 2018, sont très attendus par Armelle et Gilles. Ils seront d'ailleurs ravis de vous accueillir sur leur site d'élevage, lors d'une porte ouverte qui sera organisé prochainement, dès la fin des travaux».

Pour tous renseignements, et réalisation d'étude technico-économique, votre contact SOREAL Nutrition Animale : **Jérémy LORNE** (Technico-commercial Avicole) 06 07 03 67 44 / jeremy.lorne@groupe-soreal.fr
Ou Dijon Céréales à Darcey : 03 80 96 26 00



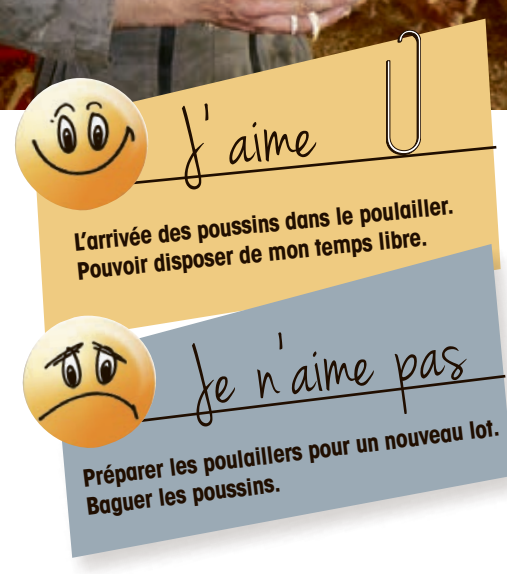
LOIRON (53)

Paroles de jeune

ELEVAGE

Éleveur de volailles en label, installé depuis un an et demi à Loiron, Guillaume Gallais est aussi conducteur d'engins agricoles.


Malgré sa double activité, Guillaume Gallais consacre tout le temps qu'il faut à son élevage. VG



22 ans et déjà chef d'exploitation !

Du haut de ses 22 ans, Guillaume Gallais est chef d'entreprise. Il y a un peu moins de deux ans, il a acheté une exploitation agricole : trois poulaillers en label Duc de Mayenne, et la maison d'habitation, à Loiron, au hameau La Rousselière. Titulaire d'un Bac pro Cgea, obtenu à la Maison familiale et rurale de Saint-Berthevin, il a découvert l'aviculture en stage, à Saint-Cyr-en-Pail. *« J'étais dans un élevage Duc de Mayenne, et cela m'a plu »,* relate celui qui se destinait pourtant à devenir éleveur laitier. Pas de regrets, car *« je n'ai jamais trop aimé la traite… »* Cependant, il ne pensait pas devenir exploitant si jeune. *« C'est l'opportunité de reprendre cet élevage qui a accéléré les choses »,* raconte Guillaume. Aujourd'hui, il gère trois poulaillers avec 4 386 poulets par bâtiment. *« Chacun des poulaillers dispose d'un parcours d'un peu plus d'un hectare »,* explique-t-il. Ce lundi, un peu plus de 1 400 poussins arrivent. Ils sont nés pendant la nuit, dans l'Eure à Sébécourt. *« Nous n'avons pas toujours le même fournisseur,* glisse l'éleveur. *C'est le groupement Duc de Mayenne qui choisit. »* À peine sortis du camion, les poussins sont installés dans l'un des trois bâtiments, bien au chaud : 28 ° C à l'intérieur (une température qui s'abaissera progressivement à 18 °C en 40 jours) et, au sol, une bonne épaisseur de paille. Pour plus de facilité dans l'observation et les soins à apporter, le bâtiment est divisé en quatre.


Un échantillon est systématiquement prélevé pour s'assurer du poids d'arrivée moyen des poussins. VG

« Cela facilite le bagage », souligne l'éleveur. Au hasard, et avant que le fournisseur ne reparte de l'exploitation, vingt poussins sont pesés. La balance affiche 760 grammes, soit une moyenne de 38 g par poussin. *« Ils nous les annoncent à 35 g, là ils sont un peu plus gros »,* analyse Guillaume. Selon le cahier des charges de Duc de Mayenne, les poussins resteront 42 jours sans sortir, puis pourront s'ébattre en extérieur entre le 43e jour et le 84e, celui de leur départ. Ils devront alors peser 2 250 kg. Une fois vidé, le poulailler est nettoyé de fond en comble. *« Mon vide sanitaire s'étend le plus souvent sur trois semaines, pour 14 jours obligatoires »,* raconte Guillaume Gallais.


L'éleveur a continué la production de Duc de Mayenne de ses prédécesseurs. VG

43e jour pour les pensionnaires de ce bâtiment : c'est la découverte « timide » du vaste parcours de plus d'un ha. VG

Quelques chiffres

- 3 poulaillers
- 10 400 m² de parcours enherbé par poulailler
- 4 386 poulets par bâtiment
- 28 °C à l'arrivée, 18 °C 40 jours plus tard
- 3,5 t de paille par bâtiment
- 1 échange fumier/paille avec le voisin

Chauffeur et engagé

Dans le deuxième bâtiment, les poulets sortent pour la première fois dans le parcours. Avec hésitation, car ils ne sont pas encore habitués à l'herbe et à l'air. Le troisième contient des poulets arrivés depuis une quinzaine de jours. Ils en sont encore à la phase de croissance, avant de pouvoir sortir. En espérant que l'influenza aviaire ne vienne pas, une nouvelle fois, confiner les volailles. *« Je viens de suivre une formation à la biosécurité avec la Chambre d'agriculture »,* reprend le JA. Une manière de réagir convenablement en cas d'épidémie. À l'avenir, Guillaume vise l'agrandissement. *« J'envisage un 4e bâtiment qui me permettrait de me diversifier en élevant des pintades. »* Mais comme il ne conçoit pas d'autre système que le label, il manque actuellement de terrain. Et de temps aussi. Car le jeune éleveur exerce une autre profession. *« Je suis chauffeur pour Luc Grimoux »,* entreprise de travaux agricoles et publics basée à Montjean. Saisonnier, il vient régulièrement en appui pour les principaux travaux. *« Cette année, nous terminions les moissons qu'il fallait attaquer les ensilages ! »* Malgré son travail saisonnier, chaque matin et chaque soir, Guillaume s'occupe de ses poules. Il garde aussi une partie de son temps pour l'investissement syndical. *« Je suis vice-président JA du canton de Loiron. »* Un investissement à la fois personnel et social qui lui permet *« de savoir ce qui se passe dans notre canton »,* tout en tissant des liens d'amitié.

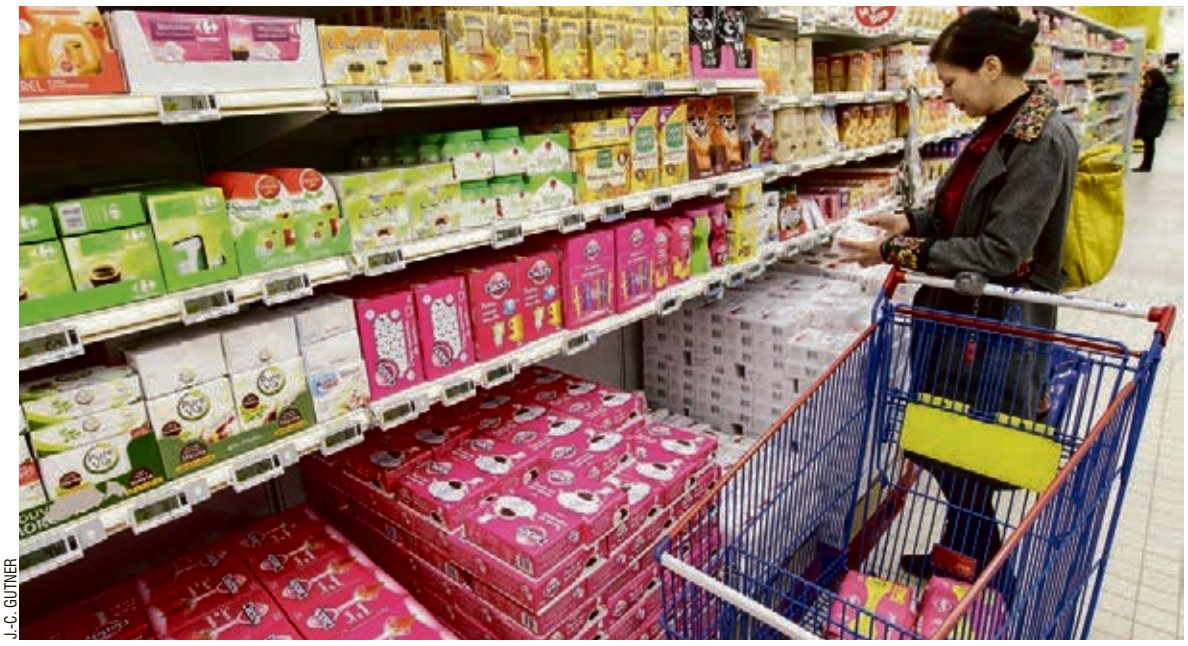
Vincent Gross

Avec l'automne et l'hiver vient le temps de la transformation de la betterave en sucre. Panorama d'une campagne différente des autres années.

Un bon millésime sucre en vue pour la campagne actuelle

Comme le dit le proverbe: *« à la Saint Luc (le 18 octobre), la betterave devient sucre »*. Cette année, le contexte de production et la production elle-même changent profondément. Et tout d'abord, que s'est-il passé dans les champs avant l'arrachage? « Les semis, terminés au début du mois d'avril se sont passés dans l'ensemble dans de bonnes conditions. Depuis, la météo n'a pas été exceptionnelle (peu de pluie, températures en dessous des normales de saison, ensoleillement dans la moyenne), mais a permis un développement correct des betteraves » a indiqué, le lundi 11 septembre, la Confédération générale des planteurs de betteraves (CGB) en début de campagne d'arrachage et de transformation donc.

Du côté du champ, c'est 480000 hectares de betteraves qui ont été plantés pour cette campagne contre 400000 lors de la précédente, soit une augmentation de 20 % des surfaces. On pourrait atteindre les 44 millions de tonnes de betteraves transformées en sucre et en alcool.


J.-C. GUTNER

La fin du système des quotas de production de sucre ouvre des perspectives certaines à la filière française. Mais tout se déroule désormais sur des marchés mondiaux.

PREMIÈRES TENDANCES

Les premiers prélèvements réalisés par les Syndicats Betteraviers indiquent que *« le rendement à 16°S est estimé à 91,8 tonnes par hectare de betterave (t/ha), en hausse de 4,5 t/ha par rapport à la moyenne cinq ans, mais meilleur que l'an dernier (85 t/ha). Cependant, en comparant les valeurs des dix dernières années, le rendement est en stagnation. Le tonnage à 16° est supérieur à la moyenne quinquennale. Toutefois, si les estimations se confirment, il ne s'agirait alors que de la troisième meilleure campagne, derrière les années 2009 et 2011 »*. Le rendement en sucre par hectare est estimé *« par nos experts à 14,4 tonnes de sucre acheté/ha. Cela représente une hausse de 0,8 t/ha par rapport à la moyenne cinq ans »*.

Ces premières estimations des données de campagnes permettent donc d'être assez optimistes. *« Toutefois il est important de préciser que des disparités importantes entre régions sont à prévoir »* souligne la CGB.

CAMPAGNE ALLONGÉE

Avec la fin du système des quotas de production de sucre, intervenue de façon effective le 1er octobre 2017, les planteurs ont pu donc augmenter leurs surfaces de production. *« Les usines ont par conséquent prévu de commencer à travailler les betteraves plus tôt que les années précédentes. Elles vont donc devoir fonctionner plus longtemps afin de traiter ces betteraves supplémentaires. La date d'ouverture moyenne des centres de réception de betteraves des usines est ainsi prévue au 11 septembre »* indiquait la CGB début septembre. Elles pourraient fonctionner jusqu'au 25 janvier 208 pour certaines, avec une campagne de traitement pouvant aller jusqu'à 140 jours. Mais attention à la gestion des stocks: *« une ouverture trop précoce des usines est pénalisante pour le rendement betteravier. Les calculs réalisés par nos experts montrent en effet que des arrachages début septembre conduisent à une perte de rendement de 30 % et des arrachages début octobre à une perte de rendement de 10 %»* met en garde le syndicat professionnel.

NOUVELLES TECHNOS

Au cours des dernières décennies, la culture de la betterave a bénéficié des progrès en matière d'agronomie et de génétique et « elle a su s'appuyer sur les grandes compétences des planteurs et des industriels ». Ainsi, en 50 ans, les rendements betteraviers ont quasiment doublé, passant de 40 à 90 tonnes de betteraves à l'hectare, avec une forte diminution des intrants (- 30 % de produits phytosanitaires en 20 ans), ce qui correspond à une progression de 7 à 14 tonnes de sucre à l'hectare. Et les nouvelles technologies numériques ne sont pas en reste: géopositionnement au moment du semis pour optimiser la surface de croissance des plants, capteur de pesée et RFID pour respecter les charges des camions, télématique pour la gestion des flottes de camion au moment du déterrage… Tout récemment, Tereos a présenté un objet connecté, encore en phase expérimentale, qui mesure l'intensité et la fréquence des chocs, de l'arrachage à l'arrivée à la sucrerie. Il transmet les mesures en temps réel sur une tablette et l'identification rapide des sources de chocs permet de modifier les réglages pour limiter ou atténuer les coûts et meurtrissures.

RAPPELS

Le système de quotas fonctionnait depuis 50 ans, un prix minimum garanti d'achat de la betterave et une production sous quota assurant l'agriculteur d'une grande stabilité de son revenu. Avec la nouvelle réglementation mise en œuvre, la fin des quotas sucre est actée. La filière s'est préparée (économie circulaire, maîtrise énergétique, baisse des intrants, optimisation logistique…) à cette échéance depuis de nombreuses années mais constate que qu'elle va devoir *« faire face à une plus grande volatilité des prix et à une plus forte concurrence. Ce changement est source d'opportunités mais aussi de risques. Si la France pourra dorénavant exporter du sucre sur un marché mondial sans limite, il est impératif qu'elle soit compétitive. L'enjeu est de taille si la France souhaite sauvegarder une filière de référence, et son statut de premier producteur mondial de sucre de betterave »*.

Il y a en France 26000 planteurs qui ont produit, lors de la récolte 2016, 34 millions de tonnes de betteraves. 25 sucreries et sucreries-distilleries ont ainsi été approvisionnées en France transformant la betterave en 4,5 millions de tonnes de sucre et 9 millions d'hectolitres (hl) d'alcool de betterave dont 4,5 m hl d'éthanol carburant. La surface moyenne de betteraves par exploitation est de l'ordre de 16 hectares.

THIERRY MICHEL

BENJAMIN DELESSERT


DR

Jules Paul Benjamin Delessert est né à Lyon le 14 février 1773. On célèbre cette année les 170 de sa disparition (le 1er mars 1847 à Paris). C'est en 1801 que son aventure avec le sucre a commencé. Il fonde à Passy, une filature de coton qu'il transforme rapidement en raffinerie dédiée au sucre de canne importé d'outremer. En 1812, il lance une fabrique de sucre de betterave où il introduit des procédés nouveaux. Benjamin Delessert a mis au point, en se basant sur les recherches du chimiste allemand Franz Karl Achard et avec son chef de fabrication le chimiste Jean-Baptiste Quéruel, la méthode d'extraction du sucre à partir de la betterave, méthode qu'il nomme Bonmatin. Il est le créateur du concept de Caisse d'épargne en France mais était aussi homme d'affaires, homme politique, botaniste. Son cousin, Armand Delessert, possédait une raffinerie de sucre de canne à Nantes qui, avec l'aide de Louis Say, devint plus tard Beghin-Say.

RECETTE

Confiture de Noël

Préparation : 45 minutes
Cuisson : 40 minutes environ
Repos : 12 heures.
Pour environ 6 pots de 375 g : 500 g de pommes, 1 kg de poires mûres à point, 200 g de poires séchées, 100 g de pruneaux, 100 g de dattes, 200 g de figues sèches, 200 g d'abricots secs, 100 g de raisins secs, 150 g de cerneaux de noix, 150 g d'amandes mondées, 1 citron et 2 oranges, 1 bonne pincée de cannelle, 1 kg de sucre cristallisé.
Réalisation : laver le citron et les oranges en les brossant. Râper leur zeste et presser leur jus. Réserver. Laver les pommes et les poires sans les peler. Les couper en petits morceaux, puis les mettre dans une grande casserole. Ajouter 2 petits verres d'eau et porter sur feu doux. Laisser cuire à couvert environ 20 minutes jusqu'à ce que les fruits soient cuits à point. Retirer du feu. Passer les fruits au tamis pour recueillir le jus dans la grande casserole. Les fruits cuits serviront pour une autre recette.


DR

Dans la grande casserole, ajouter les jus et les zestes d'agrumes. Ajouter les fruits secs (sauf les noix et les amandes) coupés en petits morceaux. Laisser reposer 12 heures. Au bout de ce temps, verser le jus dans une bassine à confitures. Ajouter la cannelle et le sucre. Remuer et porter à ébullition en mélangeant et en écumant. Laisser cuire 5 à 10 minutes avant d'ajouter les noix concassées et les amandes coupées en morceaux. Prolonger la cuisson encore 5 à 10 minutes jusqu'à consistance nappante. Remuer et écumer. Mettre en pots la confiture encore chaude. Couvrir les pots et les étiqueter.